

*Our Most Important
Connection is with You.™*





RAPPORT FINANCIER 2016

Des exemplaires du présent rapport financier annuel sont disponibles sans frais au siège de la société Radiall 25 rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers, sur le site Internet de Radiall (www.radiall.com), ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org)



Une bonne année 2016,

Chers actionnaires,

Radiall a franchi en 2016 le seuil des 300 millions d'euros de chiffre d'affaires, un cap symbolique qui consacre les efforts soutenus en innovation réalisés par le Groupe depuis 4 ans. Dans un environnement macro-économique marqué par deux crises majeures au cours des quinze dernières années, nous avons su faire preuve de résilience et avons toujours continué à investir dans le développement de produits nouveaux. Ainsi, l'investissement en recherche et développement qui a progressé de 40% sur les quatre derniers exercices, nous permet aujourd'hui de conforter notre intimité client sur des marchés technologiques de pointe, et de renforcer notre positionnement sur des marchés porteurs qui répondent à des besoins sociétaux tels que les communications, le transport et la sécurité.

Par ailleurs, si la faiblesse de l'euro a participé à la qualité de nos résultats, nous avons su rester vigilants dans la maîtrise de nos coûts de structure dans un environnement économique imprédictible.

Sur l'exercice écoulé, tous les marchés du Groupe à l'exception du Spatial sont en croissance. L'Aéronautique civile, marché principal du Groupe confirme sa robustesse, même s'il semble avoir atteint un palier en fin d'exercice. Les réseaux télécoms 4G, principalement en Chine, et l'Industriel sont les segments d'activité qui ont cru le plus fortement sur l'année écoulée. Notre filiale Van System, spécialiste de la connectique de puissance, qui n'était que partiellement consolidée en 2015, a également participé à la progression d'activité sur l'exercice.

Au-delà de la performance de nos résultats, l'année 2016 a été marquée par l'implémentation de notre ERP SAP sur le périmètre européen, conformément à notre plan de déploiement. Je profite de l'occasion pour remercier et féliciter les équipes de Radiall pour leur maîtrise d'un projet aussi complexe.

L'autre grand succès fut le lancement de notre projet de transformation Radiall 2025, avec la publication du Livre Blanc, l'événement Start Us Up en juin dernier qui vise à développer l'esprit entrepreneurial, et les « Onboarding Days » pour lancer les groupes de travail sur les sites. Nous souhaitons vivement que cette démarche collaborative soit l'occasion pour tous de participer à la construction du Radiall de demain.

Enfin, l'année 2016 s'est conclue avec deux belles récompenses : le prix du « Best Service Support » d'un des leaders mondiaux des Télécoms, ZTE, pour notre excellence opérationnelle et la qualité de support technique et commercial, et le trophée des Victoires des Leaders du Capital Humain. Ce sont deux axes majeurs du développement de Radiall qui ont été récompensés : l'intimité client et le développement du capital humain, première richesse du Groupe Radiall.

Si nous anticipons une croissance moins forte dans les années à venir en raison de la baisse des cadences de production des avions gros-porteurs et de la fin du déploiement des réseaux télécoms 4G, nous demeurons confiants dans l'avenir, avec une année 2017 qui devrait s'inscrire dans la continuité de 2016, à conditions de marché équivalentes.



Pierre Gattaz
Président du Directoire



Dominique Buttin
Directeur Général

SOMMAIRE

I.	INFORMATIONS GENERALES	5
1.	PERSONNES RESPONSABLES	5
2.	APERÇU DES ACTIVITES.....	6
3.	ORGANIGRAMME.....	8
4.	PROPRIETES IMMOBILIERES,USINES ET EQUIPEMENTS	10
5.	RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES.....	11
6.	RAPPORT DE GESTION FINANCIER	12
7.	GOVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE	17
8.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	24
9.	INFORMATION EN MATIERE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE	24
10.	RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES	35
II.	COMPTES CONSOLIDES	37
1.	COMPTES CONSOLIDES	38
2.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	58
III.	COMPTES SOCIAUX.....	59
1.	COMPTES SOCIAUX	60
2.	TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2016	75
3.	RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	76
4.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	77
5.	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES	78
IV	ASSEMBLEES GENERALES ET ORGANES SOCIAUX	80
1.	ASSEMBLEE GENERALE	80
2.	ORGANES SOCIAUX DE LA SOCIETE	83
3.	INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX	84
4.	RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS	87
5.	RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS	87

I. INFORMATIONS GENERALES

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Personne responsable des informations

Monsieur Pierre Gattaz, Président du Directoire.

1.2 Attestation de la personne responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion pages 12 à 16 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Aubervilliers, le 18 avril 2017



Pierre Gattaz
Président du Directoire

2. APERÇU DES ACTIVITES

2.1 Présentation des filiales de la société

2.1.1 Les gammes de produits

2.1.1.1 - Les composants coaxiaux

La Société conçoit, produit et vend des composants d'interconnexions coaxiaux servant à la liaison d'équipements électroniques.

Ces composants, combinaisons de connecteurs, de cordons ou antennes ont pour mission d'assurer la diffusion d'informations avec le moins de distorsions possibles au sein de systèmes électroniques intégrés ou de puces complexes, donc fragiles, sensibles aux environnements thermiques, atmosphériques ou électromagnétiques difficiles.

2.1.1.2 - Les connecteurs multicontacts

La Société conçoit, produit et vend des composants d'interconnexions multicontacts servant à la liaison d'équipements électroniques.

Ces connecteurs ont pour mission d'assurer la diffusion simultanée de plusieurs signaux qui peuvent être hétérogènes dans des environnements généralement sévères. Les signaux conduits peuvent être électriques, électromagnétiques ou optiques.

2.1.1.3 - Les composants optiques

La Société conçoit, produit et vend des solutions d'interconnexions à base de fibre optique et de technologie optoélectronique.

Ces composants ont pour mission d'assurer la diffusion du signal au travers de la technologie fibre optique qui fait l'objet de nombreux développements en cours.

2.1.2 - Les technologies clés

Les produits ci-dessus sont le fruit d'un savoir-faire complexe faisant appel à plusieurs disciplines : structure des matériaux et notamment des alliages spéciaux, chimie et traitement de surface, usinage, moulage et découpe de précision, électronique, optoélectronique et modélisation hyperfréquence.

2.1.2.1 - L'usinage de précision

Cette technologie générique comprend le décolletage, le fraisage, la découpe et les reprises diverses de métaux tels que le laiton, l'aluminium, l'acier inox et les cupro-béryllium.

Elle est utilisée notamment pour la fabrication des pièces détachées de connecteurs coaxiaux et pour les boîtiers des connecteurs multi contacts. La micromécanique fait partie du savoir-faire essentiel d'un fabricant de connecteurs et permet de se différencier face à des concurrents moins bien équipés.

Le traitement de surface s'effectue par dépôts électrolytiques (or, argent, nickel et alliages de bronze), sur des lignes de traitements de surfaces automatisées ou semi-automatisées selon les sites de production.

La très grande expertise de la Société dans le domaine du traitement de surface et l'intégration de la ligne dans le flux de production représente un atout majeur pour assurer une qualité optimale des connecteurs.

2.1.2.2 - La fonderie

La Société maîtrise le design et la mise au point des moules de fonderie nécessaires à la fabrication des boîtiers de ses connecteurs multicontacts. Ceux-ci sont confiés aux sous-traitants en charge de la production mais restent la propriété inaliénable de la Société.

2.1.2.3 - Le moulage plastique

Cette technologie est utilisée pour la fabrication des pièces en thermoplastiques, thermo durs ou silicones et s'articule autour de la transformation des granulats.

Elle sert principalement à la réalisation des connecteurs pour fibre optique et des inserts des connecteurs multicontacts.

2.1.2.4 - L'assemblage

Cette technologie intervient au stade final de la fabrication des produits et peut être réalisée sur des machines automatiques ou semi-automatiques ou bien manuellement par du personnel qualifié.

Le degré d'automatisation dépend grandement des quantités à réaliser, de la complexité des produits ainsi que du coût de la main-d'œuvre et donc de la localisation de la fabrication.

2.2 Principaux marchés

La Société conçoit, développe et fabrique des composants électroniques destinés aux équipements militaires et aéronautiques, aux télécommunications sans fil et aux applications industrielles.

De par l'activité de ses clients finaux, les marchés de Radiall peuvent être considérés comme cycliques et dépendent principalement des dépenses d'investissements des grands donneurs d'ordre industriels.

L'activité de la Société ne connaît pas de saisonnalité annuelle prononcée.

2.2.1 - Les marchés militaires et aéronautiques

Les composants d'interconnexions sont omniprésents dans l'électronique de défense et dans l'aéronautique : avions et hélicoptères, radars, missiles, satellites et lanceurs, sous-marins ; etc.

Les avions militaires ou commerciaux utilisent des composants pour assurer la liaison entre des systèmes électroniques très sensibles (outils de mesures, de radiotéléphonie..). Certains de ces composants sont fabriqués par la Société.

Les équipements militaires restent portés par la demande en technologies de radios télécommunication. Leurs développements restent subordonnés aux politiques budgétaires d'investissement publiques, récemment contraintes compte tenu de la situation économique. Cependant, des opportunités importantes subsistent, notamment avec certains pays émergents.

Le marché spatial connaît une croissance soutenue sur trois applications : les télécommunications, l'observation et la navigation. Il offre en outre des opportunités de développements, notamment dans les pays émergents.

La présence de Radiall sur ces marchés nécessite des efforts de développement permanents afin d'aboutir à la conception et la fabrication de connecteurs à la fois plus miniaturisés et dont le poids, caractéristique essentielle, est réduit.

2.2.2 - Les télécommunications

Il existe trois manières de transmettre des informations : le traditionnel fil de cuivre, les liaisons hertziennes et la fibre optique. La Société est surtout présente dans les faisceaux hertziens qu'utilise la radiotéléphonie cellulaire.

Les connecteurs fabriqués par la Société se retrouvent dans plusieurs types de sous-ensembles qui nécessitent d'être reliés entre eux par une connexion optimisée tels que :

- les émetteurs et les récepteurs qui captent le signal ;
- les modulateurs qui servent à transformer un signal continu en suite de 0 et de 1 ;
- les multiplexeurs qui groupent, dégroupent et orientent les communications ;
- les compensateurs de dispersion qui corrigent certains défauts du signal.

L'évolution de ce marché est liée aux besoins sans cesse nouveaux de débits élevés, notamment avec le développement des offres de type 4G (LTE) et WIMAX et dans le futur 5G. En effet, plus la demande sera forte en vitesse et débits de transmission, plus les équipements feront appel à des fréquences élevées pour passer du sans-fil à très faible perte et cela nécessitera des connexions de haute fiabilité.

Ce marché, dont les grands clients producteurs se sont déplacés en Asie depuis plusieurs années, reste dynamique y compris dans les pays matures, mais reste soumis à une diminution tendancielle du nombre de connecteurs par sous ensemble Télécoms, et aux variations fréquentes et importantes des investissements des opérateurs de télécommunication.

2.2.3 - Les marchés industriels

L'électronique complexe se développe de plus en plus dans les applications industrielles. Les composants utilisés ou les fonctions assurées ne tolèrent aucune défaillance, quel que soit le domaine abordé: applications médicales, télématique automobile, électronique de puissance, recherche pétrolière, transports ferroviaires, énergies nouvelles, les objets connectés; autant d'applications où les composants d'interconnexions deviennent indispensables et où se développent en permanence de nouvelles opportunités.

2.2.4 –Chiffre d'affaires par marché et par zone

La répartition du chiffre d'affaires consolidé par marché et par zone est détaillée en note 6.2.

La répartition du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel par zone géographique d'implantation peut être visualisée dans la partie II - Comptes Consolidés, note 4.2.

2.2.5 - Les clients

La Société dispose de nombreuses références sur ses segments d'activité. Les principaux clients du Groupe sont les suivants :

Aéronautique civile, Spatial et Militaire	Télécom.	Industriel et autres secteurs
- Safran Electrical & Power (Europe et USA)	- ZTE (Asie)	- TTI (Europe et USA)
- Thalès (Europe et USA)	- Nokia (Europe, USA et Asie)	- Richardson (USA et Asie)
- Boeing (USA)	- Huawei (Asie)	- Rohde & Schwarz (Europe)
- UTC Aero Space (USA)	- Commscope	- Avnet (Europe et USA)
- Rockwell Collins(USA)	(Europe, USA et Asie)	- Philips (Europe)
- AIRBUS Group (Europe)	- Ericsson (Asie & Europe)	- RS Components (Europe)

Les 10 premiers clients du Groupe en 2016, tous segments d'activité confondus, représentent 46,6% du chiffre d'affaires. La Société a continué en 2016 à contracter une assurance-crédit pour couvrir le risque de défaillance crédit de ses clients. Celle-ci couvre les clients facturés par les filiales européennes, chinoise et de Hong Kong, représentant plus de 50% du chiffre d'affaires total.

2.3 Position concurrentielle

Nom	Pays	Marchés	Chiffre d'affaires 2016 *	Cotation	Capitalisation 12/2016
Concurrents principaux					
Huber & Suhner	Suisse	Totalité	737,2M CHF	Zürich	1 099 M CHF
Amphenol	USA	Aéronautique	6 286 M USD	NYSE	20 730 M USD
Rosenberger	Allemagne	Télécom et Industriel	indisponible	Non coté	N/A
TE Connectivity (principalement AMP et Deutch)	USA	Totalité	12 238 M USD	NYSE	24 630 M USD

* Source : Communiqué de presse Société.

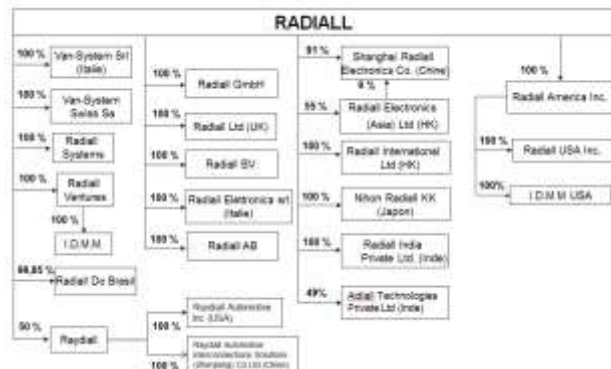
Dans cet univers concurrentiel, la Société détient une image d'entreprise de qualité et de haute technicité provenant de son expérience dans l'électronique de défense et des industries spatiales, industries extrêmement exigeantes (qualifications, audits réguliers...). Elle occupe une position de tout premier plan aux côtés des leaders du marché.

La Société ne se considère pas en situation de dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats industriels ou financiers, et contrats commerciaux avec sa clientèle.

3. ORGANIGRAMME

3.1 Présentation des filiales de la société

Le schéma ci-après représente l'organigramme des filiales de la Société au 31 décembre 2016 :



Radiall conçoit, développe et fabrique une gamme complète de connecteurs et de composants électroniques d'interconnexion : des connecteurs coaxiaux et multicontacts servant à la liaison d'équipements électroniques, des solutions d'interconnexions à base de fibre optique et de technologie optoélectronique, des antennes et des composants hyperfréquences.

La Société intervient également en qualité de prestataire de services pour le compte de ses filiales. Elle rend des services en matière financière et comptable, dans les domaines juridiques, fiscaux et informatiques, et plus généralement pour ce qui concerne l'organisation.

Dans le cadre de son activité, la Société s'appuie sur ces filiales, réparties dans le monde telles que présentées dans l'organigramme ci-dessus. Celles-ci sont, selon les cas, des bureaux de vente et/ou des usines.

Le détail concernant l'état des filiales et des participations se trouve dans la partie III – Comptes sociaux, « Tableau des filiales et des participations ».

Au 31 décembre 2016, la Société détient les participations suivantes :

EUROPE

France (siège social, bureaux de vente et sites industriels)

- 50% du capital de Raydiall, Société par actions simplifiées au capital de 8 000 000 euros ayant son siège social à Voiron (38500) – 30 rue Léon Béridot, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 537 387 193. Raydiall détient elle-même 100% du capital de Raydiall Automotive Inc., Société de capitaux de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social 615 South DuPont Highway Dover, Kent County, Delaware 19901 (Etats-Unis) ; et 100% du capital de Raydiall Automotive Interconnections Solutions (Zhenjiang) Co Ltd ayant son siège social à 19 Weisi Road, Dingmao, New District, Zhenjiang (Chine).

- 100% du capital de Radiall Ventures, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros ayant son siège social à Aubervilliers (93300) – 25 rue Madeleine Vionnet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 431 847 599, acquise le 9 janvier 2007. L'objet de Radiall Ventures est la prise et la gestion de participations financières de portefeuilles d'actions, de parts sociales ou d'intérêts, d'obligations, de certificats d'investissements et plus généralement de toutes valeurs mobilières ainsi que la réalisation de prestations de services notamment comptables, administratifs ou informatiques et de conseils en matière de gestion, d'organisation et de direction d'entreprise. Radiall Ventures détient elle-même 100% du capital de Industrie Doloise de Micro-Mécanique par abréviation « I.D.M.M. », Société par actions simplifiée au capital de 560 000 euros ayant son siège social à Dole 39100 – 13, rue Henri Jeanrenaud, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Lons-le-Saunier sous le numéro 395 061 815.

- 100% du capital de Radiall Systems, Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros, dont le siège social est situé à Aubervilliers (93300) – 25 rue Madeleine Vionnet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 478 152 879, détenue directement par la Société suite à une opération de vente de l'intégralité de ses titres par la société Radiall Ventures et par l'actionnaire minoritaire au bénéfice de la société Radiall, conformément à des contrats de cession d'actions en date du 12 novembre 2013. La société Radiall Systems a pour vocation de participer à la recherche et au développement de nouveaux produits pour le groupe Radiall. Cette société n'a pas connue d'activité en 2016.

Pays-Bas (bureau de vente)

- 100% du capital de Radiall BV, société de capitaux de droit néerlandais au capital de 15 882,31 euros dont le siège social est situé Hogebrinkerweg 15 b – 3871 KM Hoevelaken. Cette société a une succursale Radiall SF dont le siège social est situé Lämsänjärventie 13 A 6, 90230 Oulu, Finlande.

Royaume-Uni (bureau de vente)

- 100% du capital de Radiall Ltd, société de capitaux de droit anglais au capital de 223 385 Livres Sterling dont le siège social est situé Ground Floor, 6 The Grand Union Office Park – Packet Boat Lane – Uxbridge, Middlesex UB82GH, Grande Bretagne et immatriculée sous le numéro 377 015 (England & Wales).

Italie (bureaux de vente et usine)

- 100% de Radiall Elettronica srl, société anonyme de droit italien au capital de 257 400 euros dont le siège social est situé Via Della Resistenza 113, 20090 Buccinasco, Milano, Italie.
- 100% de Van-System Srl (usine et bureau de vente), société anonyme de droit italien au capital de 50 000 euros dont le siège social est situé Baranzate (MI), Via Zambelletti no.19, Italie.

Allemagne (bureau de vente)

100% de Radiall GmbH, société de capitaux de droit allemand au capital de 485 727,29 euros, dont le siège social est situé Carl – Zeiss – Strasse 10 –D – 63322 Rödermark, Allemagne.

Suisse (Usine)

- 100% de Van-System Swiss SA société anonyme de droit suisse au capital de CHF 100 000 dont le siège social est situé Via Borromini 20, 6850 Mendrisio, Suisse.

Suède (bureau de vente)

- 100% de Radiall AB société de capitaux de droit suédois au capital de 300 000 SEK dont le siège social est situé ollentunavägen 63, SE-19140 Sollentuna, Suède, immatriculée sous le numéro 556238-6051.

AMÉRIQUES

États-Unis (bureaux de vente et usines)

- 100% de Radiall America Inc., société de capitaux de droit de l'état de l'Arizona au capital de 15 500 000 USD, dont le siège social est situé 8950 South 52nd Street, Suite 401, Tempe – Arizona 85284, USA. Radiall America Inc. détient :
- 100% de Radiall USA Inc., société de capitaux de droit de l'état de l'Arizona au capital de 22 427 086 USD dont le siège social est situé 8950 South 52nd Street, Suite 401, Tempe, Arizona 85284, USA ; la société RADIALL Applied Engineering Products Inc. ayant été absorbée par la société RADIALL USA Inc. le 1^{er} juin 2009.

- 100% de I.D.M.M USA Inc, société de capitaux de droit de l'état de Delaware, ayant son siège social 850 New Burton Road, Suite 201, Dover, Delaware 19904, Kent County, USA. Cette société n'a pas eu d'activité en 2016.

Brésil (bureau de vente)

- 99,37% de Radiall do Brasil, société à responsabilité limitée de droit brésilien au capital de 638 000 R\$ dont le siège social est situé Largo do Machado 54 – CEP : 22221-020 – Sala 706 – Catete 20021-060 – Rio de Janeiro – Brésil et immatriculée sous le numéro CNPJ n°31.642150/0001-22.

ASIE

Chine (bureaux de vente et usine)

- 91% de Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd., société à Capitaux Mixtes de droit chinois au capital de 10 200 000 USD dont le siège social est situé 390 Yong He Road, – Shanghai 20072 – Chine. Le solde du capital social est détenu à 9% par Radiall Asia.

Hong Kong (bureaux de vente)

- 100% de Radiall International Ltd, société de capitaux de droit hongkongais au capital de 10 000 HKD dont le siège social est situé Room A, 16/F, Ford Glory Plaza, n°37-39 Wing Hong Street, Cheung Sha Wan, Kowloon, Hong-Kong, et enregistrée sous le numéro 679070.

- 55% de Radiall Electronics (Asia) Ltd., société de capitaux de droit hongkongais au capital de 300 000 HKD, dont le siège social est situé Room A, 16/F, Ford Glory Plaza, n°37-39 Wing Hong Street, Cheung Sha Wan, Kowloon, Hong-Kong. Monsieur Charles Wu détient le reste du capital social. Radiall Asia Ltd. détient également une participation de 9% dans le capital de Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd.

Inde (bureaux de vente et usine)

- 100% de Radiall India Private Ltd. société de capitaux de droit indien au capital de 23 636 360 Rs, dont le siège social est situé 25 (d) II Phase, Peenya Industrial Area – 560058 Bangalore, Inde et immatriculée sous le numéro 310394/3344.

- 49% de Aidiell Technologies Private Ltd, société de capitaux de droit indien au capital de 100 000 rs, dont le siège social est situé n°424/58/3, Koodlu Revenue Layout, Bommanahalli, 560058 Bangalore, Inde et immatriculée sous le numéro U29253KA2013PTC070675. Cette société n'a pas eu d'activité en 2016.

Japon (bureau de vente)

- 100% de Nihon Radiall KK, société de droit japonais au capital de 44 500 000 YEN, dont le siège social est situé 3-22-8 Higashi, Shibuya-ku, Tokyo, Japon et immatriculée sous le numéro 0110 – 01 – 046762.

4. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

Adresse	Affectation	Surface construite	Statut	Remarques	Effectifs Groupe 2016 Avec intérimaires et Régies (moyenne 2016)
25 rue Madeleine Vionnet, 93300 Aubervilliers - France	Siège social et bureau de vente	1 884 m ²	Bail commercial du 23 mai 2013 pour une durée de 9 ans à compter du 1 ^{er} décembre 2013.	Nouveau siège social de Radiall depuis décembre 2013	73
Rue Velpeau ZI Nord BP30 -37110 Château-Renault- France	Usine	Neuve : 2 010 m ² Château-Renault : 8 420 m ²	Propriété et bail commercial du 13 avril 2012 pour une durée de 9 ans.		429
641 rue Emile Romanet – 38340 Voreppe – France	Usine - stockage	1 340 m ²	Bail commercial du 1 ^{er} septembre 2009 pour une durée de 9 ans.		428
642 rue Emile Romanet - 38340 Voreppe – France	Usine	3 560 m ²	propriété		
642 rue Emile Romanet - 38340 Voreppe – France	Usine	2 290 m ²	Crédit-bail immobilier du 31 décembre 2010 pour une durée de 12 ans.		
81 boulevard Denfert- Rochereau 38500 Voiron – France	Site démolit et désaffecté	4 711 m ²	propriété	Acte de vente signé le 16 juin 2014, pour la vente d'une partie du terrain d'une surface de 32 ares et 89 centiares (3 289 m ² environ)	-
15, rue de la Garenne ZI Chesnes Tharabie 38295 Saint-Quentin-Fallavier – France (Isle d'Abeau- IDA)	Usine et stockage	7 208 m ²	propriété		315
13 rue Henri Jeanrenaud 39100 Dole - France	Usine et bureau de vente	6 900 m ²	Contrat de location avec option d'achat du 20 février 2008 pour une durée de 15 ans à compter du 1er janvier 2008.		164
ZI Champfeuillet 30 rue Léon Béridot 38500 Voiron – France	Usine et bureau de vente	1 310 m ²	Contrat de bail d'une durée de 9 ans à compter du 25 juillet 2010	Site de la co-entreprise Raydiatl	64
Baranzate (MI), Via Zambelletti no.19 - Italie	Usine et bureau de vente	4 469 m ²	Contrat de location	Site italien de la société Van-System srl acquise le 29 juillet 2015	47
Via Borromini 20, 6850 Mendrisio - Suisse	Usine	580 m ²	Contrat de location	Site suisse de la société Van-System Swiss SA acquise le 29 juillet 2015	7
25 (D), II Phase, Peenya Industrial Area, Bangalore 560 058, Inde	Usine et bureau de vente	3 500 m ²	Contrat de bail du 25 juillet 2000 pour une durée de 3 ans à compter du 1er août 2000, renouvelable pour des périodes successives de 3 ans.		157
390 Yong He Road Shanghai – Chine	Usine et bureau de vente	4 700 m ²	Contrat de location d'une durée de 30 ans à compter du 1 ^{er} juillet 1996	Durée sera réduite à 3 ans suite à la préemption de participation (voir § 6.8)	435
90 et 104 John W. Murphy Drive, New Haven, Connecticut, États-Unis d'Amérique	Usine	terrain de 7,233 acres (29 271 m ² environ) et locaux de 65 066 square feet (environ 8 000 m ²)	Propriété		107
Ciudad Obregon, Sonora, Mexique, rattaché à Radiall USA Inc.	Usine	12 546 m ²	Contrat de bail du 1 ^{er} novembre 2006 et avenant du 1 ^{er} mars 2007 pour une durée de 10 ans renouvelable.	Composé de trois bâtiments, dont l'un a été achevé en juin 2008 pour une surface de 3.785 m ²	733
8950 South 52nd Street, Suite 401, Tempe, 85284 Arizona, États-Unis d'Amérique	Bureaux administratifs et bureau de vente	Locaux de 10 368 square feet	Contrat de bail du 16 novembre 2011 pour une durée de 62 mois à compter du 15 décembre 2011.		39

Les sites de Château-Renault, Isle d'Abeau (Saint Quentin Fallavier) et Voreppe sont rattachés à Radiall, Dole à I.D.M.M., New Haven et Tempe à Radiall USA Inc., le site de Bangalore est rattaché à la filiale Radiall INDIA PRIVATE LIMITED, le site de Shanghai à Shanghai Radiall Electronics Co, Ltd, le site de Champfeuillet à Raydiatl, et le site de Baranzate à Milan à Van-System srl.

Les intérimaires et personnel en régie ont représenté en moyenne annuelle 1142 personnes. Les usines mentionnées dans le tableau ci-dessus n'ont pas de spécialisation de production.

Les capacités des usines et leur taux d'utilisation sont très variables d'un site à l'autre et non constantes d'un mois sur l'autre. Les usines de Radiall sont en mesure de traiter dans la configuration actuelle tout accroissement d'activité jusqu'à 15%. Au-delà, à l'exception du site industriel Obregon qui dispose encore de réserve de capacité pour couvrir la montée en puissance des grands programmes aéronautiques, la Société devrait vraisemblablement renforcer la sous-traitance, agrandir ses sites industriels existants ou en créer d'autres.

5. RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

5.1 Recherche et développement

Radiall a la volonté d'exercer une activité de Recherche et Développement soutenue que ce soit dans la mise au point de nouveaux produits ou dans l'utilisation de nouveaux matériaux. Cette R&D s'effectue de trois manières : soit dans le cadre de missions d'études commanditées par les organismes qui financent dans ce cas 30 à 50 % des dépenses engagées, soit dans le cadre de la coopération entre les bureaux d'études de Radiall et de ses clients, soit pour le développement ou l'amélioration de certains composants entrant dans la fabrication des connecteurs de Radiall. Les organismes commanditaires qui financent en partie les projets sont, selon les cas, les départements de Bpi France, ou la Direction Générale des Entreprises (DGE).

La stratégie R&D vise à répondre aux exigences des nouvelles technologies (WIMAX, 3G+, 4G...), aux demandes des clients (miniaturisation des produits, réduction du poids des connecteurs, simplification des connexions...) ou encore à améliorer l'expertise de Radiall, seul ou en partenariat, dans les matériaux (aluminium, composite...) intervenant dans les processus industriels.

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014
Dépenses de R&D *	23 917	21 295	19 232
% du chiffre d'affaires	7,7%	7,3%	6,9%

* Montants avant crédit d'impôt recherche.

En 2016, la société a maintenu un niveau élevé de Recherche et Développement compte tenu de l'importance stratégique que revêtent ces dépenses pour assurer la compétitivité future du Groupe. En général, la Société n'immobilise pas ses frais de Recherche et Développement, sauf cas particulier où certaines dépenses de développement sur des projets à long terme (aéronautique) peuvent faire l'objet d'amortissements en fonction des quantités produites, afin d'être plus proche de la réalité économique du projet. Au 31 décembre 2016 les immobilisations de projets de Recherche et Développement sont totalement amorties.

L'IAS 38 paragraphe 128 b) encourage la description des incorporels non reconnus car les critères ne sont pas satisfaits. Nous ne donnons pas ces précisions essentiellement en raison du nombre très important de petits projets d'une valeur individuelle très faible.

Les frais de développement chez Radiall sont souvent liés à une demande d'un client et peuvent être classés en deux catégories:

- des petits projets qui ne nécessitent parfois que quelques jours d'études. Ces études sont généralement liées à un projet de commande spécifique du client. Dans ce cadre, l'évaluation des perspectives commerciales et l'existence d'un marché propre à ce développement est difficile voire impossible. Les enjeux pris individuellement sont peu significatifs ;
- des projets plus significatifs (montant fixé en interne à 150 milliers d'euros ou plus). Ces projets font l'objet d'une revue

trimestrielle technique financière et commerciale qui apprécie, entre autres, le caractère immobilisable du projet selon les critères d'IAS 38. Dans la plupart des cas, la majeure partie des dépenses est engagée avant que tous les critères d'IAS 38 ne soient remplis. Généralement les deux principaux critères qui sont remplis tardivement sont soit l'assurance raisonnable que la faisabilité technique sera atteinte, soit que les perspectives économiques futures permettront de générer des avantages économiques.

Le financement de ces projets est assuré par autofinancement global au niveau du Groupe avec éventuellement une recherche de subventions ou de fonds publics.

Les montants R&D présentés dans le tableau ci-dessus, apparaissent avant l'effet des Crédits d'Impôt Recherche dont bénéficie la Société en France. Le montant total du Crédit Impôt Recherche de 2016 s'est élevé à 1 239 milliers d'euros et a concerné presque en totalité Radiall SA. Ce montant est en diminution par rapport au Crédit Impôt Recherche de 2015 qui s'était élevé à 1 778 milliers en raison notamment de dépenses juridiques exceptionnelles encourues en 2015.

5.2 Propriété intellectuelle

5.2.1 Brevets

La Société est titulaire de 106 inventions non déposées et de 353 brevets et modèles d'utilité actifs, incluant les demandes en cours. Les brevets sont essentiellement déposés et enregistrés dans certains pays d'Europe, aux États-Unis et en Chine. Ils couvrent notamment les domaines suivants :

- Optique ;
- Composants hyperfréquences ;
- Composants et systèmes actifs ;
- Commutation ;
- Antennes ;
- Multicontact ;
- Coaxiaux.

Compte tenu de l'évolution constante des produits fabriqués par Radiall, la durée légale de protection des brevets de 20 ans est largement suffisante pour ne pas en rendre la Société dépendante. En outre, le cycle de vie des produits de Radiall est plus court que la durée de protection des brevets.

5.2.2 Marques

La Société a déposé la marque Radiall, associée à son logo, dans 53 pays, parmi lesquels la majorité des pays appartenant à l'Espace Economique Européen, les Etats-Unis, certains pays d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Afrique. Outre la marque Radiall, la Société a notamment déposé les marques suivantes : EPX, EPXB, OCTIS, Quick Lock Formula, QLF (logo), QLF Quick Lock Formula, LuxCis, AEP, R2CT, SMP-Max, SMP-Lock, OSIS, QRE, D-LIGHTSYS, RAYDIALL, QUICK FUSIO, QUICK INSTALL RADIALL, C-MTitan, Q-MTitan et « Our Most Important Connection is with You », le périmètre géographique des dépôts pouvant varier selon les marques (Union Européenne, Etats-Unis, Canada, Asie).

6. RAPPORT DE GESTION FINANCIER

Le Directoire du Groupe Radiall, réuni le 23 mars 2017, sous la présidence de Monsieur Pierre Gattaz, a arrêté les comptes consolidés de l'exercice 2016.

6.1 Chiffres Clés

(en milliers d'euros)	2016	2015	Variation 2016 - 2015
Chiffre d'affaires	310 164	289 941	7,0%
Résultat opérationnel courant	50 125	43 998	13,9%
Marge opérationnelle courante	16,2%	15,2%	
Autres produits et charges opérationnels	-	-586	-100,0%
Résultat opérationnel	50 125	43 412	15,5%
Coût de l'endettement financier net	60	74	-18,9%
Autres produits et charges financiers	-2 446	-2 042	19,8%
Impôts sur les résultats	-13 296	-12 093	9,9%
Résultat net	34 444	29 351	17,4%
Marge nette	11,1%	10,1%	
Flux de trésorerie liés à l'activité	38 787	33 300	16,5%
Capitaux propres (incluant Intérêts Minoritaires)	230 173	207 948	10,7%
Endettement financier net	-75 656	-61 691	22,6%

6.2 Un chiffre d'affaires en croissance

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé en 2016 à 310 164 milliers d'euros, contre 289 941 milliers d'euros en 2015, soit une croissance de 7,0% par rapport à 2015. A périmètre et taux de change constants, l'activité est en croissance de 5,6%, en raison notamment de la consolidation sur 12 mois de l'activité de la filiale Van-System contre 5 mois en 2015 tandis que la variation des changes a eu peu d'effet sur la comparabilité des chiffres d'affaires des exercices. Cette performance illustre un retour à la croissance organique sur l'exercice 2016, après une année 2015 qui était en décroissance de 7,7% corrigée des effets de change et de périmètre.

L'année 2016, s'est caractérisée par une croissance sur tous les marchés à l'exception du Spatial, Le Marché Télécom, qui avait connu une baisse sensible de son activité en 2015, renoue avec la croissance sur l'exercice pour revenir à un niveau d'activité similaire à 2014.

Evolution du chiffre d'affaires par trimestre :

(en milliers d'euros)	2016	2015	Variation 2016 - 2015
1er trimestre	78 980	77 196	+ 2,3%
2ème trimestre	76 506	70 078	+ 9,2%
3ème trimestre	76 577	69 558	+10,1%
4ème trimestre	78 100	73 110	+ 6,8%
Total année	310 164	289 941	+7,0%

L'activité par trimestre illustre une croissance soutenue et une année 2016 plus régulière qu'en 2015

Toutes les zones géographiques sont en croissance. La zone France portée par une bonne activité en aéronautique civile, notamment avec Safran Power, Airbus, Zodiac et en défense avec Thalès (Programme Rafale), et l'Asie affichent la plus

forte dynamique. La zone Amériques, dont l'activité dépend fortement de l'aéronautique civile affiche une croissance plus modérée du fait de l'arrivée à maturité de plusieurs programmes Boeing. Enfin l'Europe hors France est en croissance du fait de la contribution au chiffre d'affaires de Van-System sur 12 mois en 2016 contre 5 mois en 2015.

Chiffre d'affaires par zone géographique et par marché :

(en milliers d'euros)	2016	2015*	Variation 2016 - 2015
PAR MARCHÉ			
Télécom	51 263	44 052	+16,4%
Militaire, Aéronautique, Spatial	216 919	209 286	+3,6%
Industriel	41 986	36 602	+14,7%
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE			
France	38 512	34 303	+12,3%
Union Européenne, hors France	51 374	49 161	+4,5%
Amériques	135 069	128 849	+4,8%
Asie et reste du monde	85 209	77 628	+9,8%
TOTAL GROUPE	310 164	289 941	+7,0%

* Affectation géographique revue selon nouvelle méthodologie 2016

Au global l'activité à l'International est en croissance de 6,3%, et a représenté 87,6% des ventes du Groupe sur l'année 2016, soit un niveau légèrement inférieur au 88,2% enregistrés sur l'exercice précédent.

Le Directoire rappelle que Radiall a une activité principale et prépondérante qui est la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques destinés aux applications de la communication sans fil, à la télématique automobile et aux équipements militaires et aéronautiques. Le groupe considère que ces produits représentent une activité unique au sens d'IFRS 8.

Le segment de la défense, en croissance de 9,4% en 2016, a bénéficié de la bonne dynamique des livraisons des projets « Rafales Export », du « soldat du futur », et du marché Indien qui, après des années de stagnation, est reparti à la hausse. La concrétisation de nombreuses implantations sur de nouveaux programmes en phase de lancement augure d'une bonne croissance de cette activité en 2017

Le chiffre d'affaires 2016 en spatial, marché très cyclique, est en forte décroissance de 26,1%, malgré un très bon niveau d'activité commerciale. Le très bon niveau de prises de commandes en 2016 contribuera à la croissance du groupe en 2017.

Au global la décroissance du marché de la défense et du spatial est de 2,2% en 2016.

L'aéronautique civile est en croissance de 6,7% sur l'année 2016. De nombreux programmes ont atteint leur maturité, et l'environnement est de plus en plus compétitif. Malgré l'impact des concessions commerciales nécessaires pour maintenir nos positions, la dynamique de croissance se poursuit grâce aux montées en cadence de certains programmes notamment l'A350 qui compensent les baisses de prix consenties pour sécuriser nos contrats. La poursuite d'un USD/Euro fort en 2016 proche de la parité moyenne 2015 a aussi continué à favoriser ce segment de marché qui est libellé à près de 90% dans cette devise.

Le démarrage des livraisons de notre nouveau connecteur QI sur le programme A 350 qui se sont accélérées dès la fin 2016 seront un moteur de la croissance de ce marché en 2017.

Certains analystes annoncent un possible retournement de cycle, malgré un portefeuille de commandes record chez les avionneurs, mais le chiffre d'affaires devrait rester robuste et ce marché, du fait de sa dynamique, reste pour les prochaines années, un des fondements de l'activité du groupe.

Après une décroissance sur le marché télécom de 14,9% en 2015, les ventes de ce marché en 2016, affichent une nette reprise avec une croissance de 16,4%. Dans un marché qui croît très faiblement nous avons accru notre part de marché surtout chez Nokia et Huawei grâce à un important travail d'implantation et un très bon niveau de service, ceci permet une croissance importante malgré la fin de cycle de certaines plateformes et la baisse d'activité de notre client ZTE engendrée par ses difficultés avec l'administration américaine.

Nous avons poursuivi au cours de l'année notre important effort d'implantation de produits nouveaux pour les nouvelles générations d'équipements chez tous les OEMs.

Cependant, les déploiements restent très irréguliers et incertains notamment en Chine. A moyen terme les perspectives restent bonnes car les besoins « réseaux » liés aux développements simultanés de l'Internet mobile, des objets connectés et du « big data », restent le moteur de la croissance dans ce secteur, même si les nouvelles technologies 5G ne sont pas prévues à court terme.

Le marché industriel est en croissance de 14,7% en 2016, après consolidation sur 12 mois du Chiffre d'affaires de la société Van-System acquise le 1er août 2015, contre 5 mois en 2015. Hors effet périmètre, l'activité est en croissance de 2,2%. La situation est contrastée selon les segments de marché. L'activité est solide en Médical, en Distribution et en Ferroviaire mais toujours en décroissance en Test & Mesure du fait de la faible activité Telecom. L'activité ferroviaire de Van-System, compte tenu de nombreuses implantations en cours devrait permettre de franchir un nouveau palier de chiffre d'affaires en 2017.

L'acquisition de Van-System permet à Radiall d'ouvrir des opportunités sur de nouveaux segments de marché, tels que

le ferroviaire et l'évènementiel. Nos efforts de « business développement » et d'adaptation de notre offre produits, vont se poursuivre sur ce segment dans un contexte où seuls les apports extérieurs de nouvelles lignes de produits pourront renforcer significativement notre présence.

Notre co-entreprise Raydiall, dédiée aux applications automobiles, continue sur sa lancée avec une forte croissance tirée par une bonne dynamique du marché automobile et une bonne compétitivité face aux acteurs majeurs du marché. L'année 2016 sera celle de l'internationalisation de Raydiall avec le début de la production de connecteurs en Chine et en Amérique du Nord, en s'appuyant sur les structures de ses deux actionnaires : Radiall et A.Raymond.

6.3 Progression de la profitabilité

Dans un contexte de croissance du chiffre d'affaires et bénéficiant de l'impact favorable sur les marges de la dépréciation du peso mexicain et du raffermissement du Dollar, et malgré un accroissement des dépenses de structure, en particulier R&D et Opérations industrielles, le résultat opérationnel courant ressort en nette hausse de 13,9% à 50 125 milliers d'euros soit 16,2% du chiffre d'affaires. En 2015, le résultat opérationnel courant du Groupe s'élevait à 43 998 milliers d'euros soit 15,2% du chiffre d'affaires.

Le montant des dépenses R&D a sensiblement progressé et s'élève à 23 917 milliers d'euros, soit 7,7% du chiffre d'affaires 2016 contre 21 295 milliers d'euros en 2015 (7,3 %).

En absence de résultat non courant, le résultat opérationnel s'établit à 50 125 milliers d'euros, en hausse de 15,5% par rapport à l'année 2015 au cours de laquelle avait été constatée une perte non récurrente de 586 milliers d'euros.

Le résultat financier fait apparaître une charge nette de 2 386 milliers d'euros (1 968 milliers d'euros de charge nette en 2015), en raison principalement de la constatation d'une dépréciation de 1 780 milliers d'euros de la participation et du prêt engagés dans la société E-Blink, dont la procédure de liquidation judiciaire a été ouverte par une décision du 7 novembre 2016, et d'un résultat de change défavorable de 807 milliers d'euros lié à la valorisation négative des contrats de couverture de change au 31 décembre 2016.

Après une charge d'impôt qui s'élève à 13 296 milliers d'euros contre 12 093 milliers d'euros en 2015, qui représente un taux global d'imposition du Groupe de 27,9% contre 29,2% en 2015, le résultat net part du Groupe 2016 s'établit à 33 826 milliers d'euros, en hausse de 17,1% par rapport à l'exercice précédent, soit 10,9% du chiffre d'affaires.

6.4 Effectifs

EVOLUTION DES EFFECTIFS	31 décembre 2016	31 décembre 2015	Variation 2015 - 2014
France *	1 405	1 371	+ 34
Europe (hors France)	90	81	+ 9
Amérique du Nord et Mexique *	851	852	- 1
Asie	611	614	- 3
Total	2 957	2 918	+39

* Intègre Hodiall (7 personnes à fin 2016, 6 à fin 2015) et les effectifs intérimaires et régie du maquiladora Mexicain.

La croissance organique de l'activité a conduit à un accroissement des effectifs de 1,3% soit 39 personnes sur l'exercice de fin décembre 2015 à fin décembre 2016, principalement en France. Cet accroissement a porté essentiellement sur les effectifs régies et intérimaires (+32 personnes), le nombre total de contrats à durée indéterminée s'étant accru de 15 personnes et les contrats à durée déterminée ayant diminué de 8 personnes.

6.5 Capacité de financement, trésorerie et fonds propres

Consécutivement à l'amélioration du résultat net, la capacité d'autofinancement s'accroît de 21,2% à 63 146 milliers d'euros soit 20,4% du chiffre d'affaires, contre 52 070 milliers d'euros en 2015 (18,0% du chiffre d'affaires).

Hors effets de change et de périmètre, le besoin en fonds de roulement est en augmentation de 7,4 millions d'euros, en raison principalement d'un accroissement des stocks de 4,4 millions d'euros consécutifs notamment à la constitution de stocks de sécurité, d'un accroissement des créances d'exploitation de 6,0 millions d'euros, compensé par une augmentation des dettes d'exploitation et des autres actifs et passifs à concurrence de 3,0 millions d'euros.

Après l'impact de la variation du besoin en fonds de roulement, et des décaissements d'impôts et d'intérêts pour 16,9 millions d'euros, le flux de trésorerie généré par l'activité sur l'exercice s'élève à 38,8 millions d'euros contre 33,3 millions d'euros générés lors de l'exercice précédent.

En absence d'opérations non récurrentes de croissance externe ou de rachat de participations minoritaires comme celles réalisées en 2015 pour 10,8 millions d'euros, les décaissements d'investissements 2016 de 11,3 millions d'euros sur l'exercice ont été largement inférieurs à ceux de 2015 (22,7 millions d'euros). Ils incluent principalement l'acquisition d'équipements industriels destinés à des projets clients, ou permettant d'améliorer ou d'accroître des capacités industrielles,

Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement affichent en 2016 un décaissement total de 13,9 millions d'euros, proche des 14,7 millions d'euros constatés en 2015. Ils incluent, outre les versements de dividendes aux actionnaires de Radiall et aux actionnaires minoritaires, les remboursements d'emprunts principalement des crédits baux, et le décaissement pour rachat d'actions propres réalisé au cours de l'exercice pour un montant total de 6,6 millions d'euros.

Après ces opérations et l'impact défavorable des autres variations de trésorerie pour 1,4 million d'euros, le flux total de trésorerie généré sur l'exercice s'élève à 12,2 millions d'euros contre 1,1 million d'euros consommé en 2015.

En conséquence de ces mouvements, la trésorerie disponible s'élève à 90,2 millions d'euros au 31 décembre 2016. Elle était de 78,0 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Les dettes bancaires, principalement à long terme, sont de 14,6 millions d'euros, en diminution par rapport aux 16,3 millions d'euros constatés à fin décembre 2015. En conséquence la trésorerie nette d'endettement excédentaire passe de 61,7 millions d'euros à fin décembre 2015 à 75,7 millions d'euros fin 2016.

Après imputation des résultats 2016, les capitaux propres s'établissent à 230 173 milliers d'euros.

6.6 Autres points marquants de l'exercice

En 2016 nous avons continué à progresser dans notre efficacité opérationnelle et à préparer les conditions de nos succès futurs.

Notre projet LEAP coordonné avec notre déploiement SAP continue à se déployer, en visant la réduction continue des cycles d'exécution, et à transformer notre gestion des flux et nos méthodes de production afin d'être une entreprise toujours plus agile, capable de s'adapter à une demande de plus en plus fluctuante.

Notre Projet Radiall 2025 lancé en juin 2015, afin d'approfondir notre réflexion sur l'impact de la révolution digitale sur le business model de Radiall, en y associant les jeunes « digital natives » de Radiall, s'est progressivement activé dans nos différentes filiales en 2016, invitant l'ensemble de nos collaborateurs à s'engager dans la transformation du Groupe. Dans cette 2^{ème} phase, près de 40 groupes de travail ont été lancés afin de soumettre puis d'activer des projets sur des sujets aussi divers que l'innovation, l'usine du futur, la collaboration ou encore le bien-être de nos équipes. Notre conviction ultime est que le futur de notre entreprise ne peut s'écrire sans la contribution active et durable de nos équipes.

Après son installation aux Etats Unis fin 2014, nous avons déployé le 4 avril 2016 avec succès le logiciel SAP en France et dans la plupart de nos filiales européennes. Ce Projet qui a mobilisé expertise, persévérance et enthousiasme des différents acteurs, a reposé sur une coordination exemplaire qui a permis d'assurer une continuité de service au plus proche de nos exigences et de celles de nos clients, même si ponctuellement des impacts défavorables sur la productivité et les niveaux de stocks, en cours de résolution, ont pu être observés.

Chaque année, Radiall se voit remettre plusieurs trophées venant saluer sa capacité d'innovation, son excellence opérationnelle ainsi que le support technique et commercial apporté à ses clients et partenaires. 2016 n'aura pas fait exception à cette belle dynamique, puisque parmi les marques de reconnaissance reçues de nos clients, nous ont été décernés en 2016 le "Supplier Excellence Award" de Nokia, le "Supplier Innovation Award" d'Airbus ainsi que le "Best Service Support" de l'équipementier chinois ZTE.

L'année 2016 aura aussi été marquée par la remise du trophée du Capital Humain dans la catégorie "Entreprise en croissance" décerné par le Groupe Leaders League, qui salue l'ensemble de nos réalisations en matière de Ressources Humaines, ainsi que le projet Radiall 2025.

6.7 Les résultats sociaux

Le chiffre d'affaires 2016 est en croissance de 3,6% par rapport à l'exercice précédent et s'établit à 156 867 milliers d'euros, dont un peu moins de la moitié concerne des flux inter-compagnies. En 2016 et par rapport à 2015, la croissance de l'activité avec les clients externes au Groupe français et étrangers est en progression de 11,9%, alors que l'activité inter-compagnies s'est réduite de 4,4%. La bonne tenue du chiffre d'affaires externes en France et export étant principalement dues aux performances des marchés télécom en Europe, aéronautiques civiles et défense.

Le résultat d'exploitation 2016 affiche un profit de 6 736 milliers d'euros en régression par rapport au bénéfice de 7 227 milliers d'euros constaté en 2015.

Le résultat financier 2016 est de 24 426 milliers d'euros contre 23 588 milliers d'euros en 2015. Cette stabilité du résultat financier malgré des dotations aux provisions pour dépréciation des actions et obligations E-Blink comptabilisées en 2016, s'explique par un résultat de change favorable et une légère hausse des dividendes perçus en 2016. Après constatation d'un résultat exceptionnel positif de 86 milliers d'euros, le résultat net affiche un profit à 30 834 milliers d'euros, contre un profit de 30 903 milliers d'euros en 2015.

Au 31 décembre 2016, les fonds propres s'établissent à 162 659 milliers d'euros, et la trésorerie nette progresse de 47 918 milliers d'euros à 61 815 milliers d'euros.

CHIFFRES CLÉS <i>(en milliers d'euros)</i>	2016	2015	Variation 2016 /2015
Chiffre d'affaires	156 867	151 390	3,6 %
Résultat d'exploitation	6 736	7 227	-6,8 %
Marge opérationnelle	4,3 %	4,8 %	
Résultat financier	24 426	23 588	3,6 %
Résultat courant	31 162	30 815	1,1 %
Résultat exceptionnel	86	-35	n.s.
Impôts sur les résultats	414	-123	n.s.
Résultat net	30 834	30 903	-0,2 %
Capitaux propres	162 659	152 637	6,6 %
Trésorerie nette*	61 815	47 918	29,0 %

*Disponibilités + VMP – concours bancaires courants.

Le Groupe précise qu'aucun événement postérieur à la clôture des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016, et intervenant avant la date du Conseil de Surveillance statuant sur ces derniers, n'a eu lieu.

6.8 Les perspectives 2017

Radiall aborde le nouvel exercice avec confiance, compte tenu de la pertinence de son positionnement, de l'orientation satisfaisante de ses marchés et du lancement de nombreux produits. Dans ce contexte, le Groupe anticipe en 2017 la poursuite d'une croissance proche de celle enregistrée en 2016 à taux de change et périmètre constants. Ces anticipations reposent sur la poursuite de la croissance de l'activité aéronautique qui, malgré des pressions importantes sur les prix et l'atteinte de paliers sur la plupart des programmes, devrait rester robuste, un retour à la croissance en spatial, de nouveaux déploiements sur le marché industriel. Le Groupe reste toutefois prudent compte tenu de l'environnement économique et géopolitique instable et de la volatilité structurelle de certains de ses marchés comme les Télécoms. Seront poursuivis également en 2017 des programmes soutenus d'investissements destinés à préparer les cycles de développement industriels et commerciaux des années futures.

6.9 Principaux facteurs de risques

Radiall est un Groupe international diversifié opérant dans des secteurs d'activité multiples dont les principaux risques recensés sont les suivants :

6.9.1 Perte de valeurs des actifs

Ce risque porte principalement sur trois postes du bilan : les immobilisations, les stocks et les créances clients.

S'agissant des immobilisations, le risque porte sur une perte de valeurs en raison d'une sous-utilisation de la machine ou d'une inadaptation de l'équipement.

Dans l'objectif d'apprécier ce risque, et conformément aux exigences des IFRS, une revue annuelle systématique des indices de pertes de valeurs est effectuée sur les actifs du Groupe.

Pour les stocks, une étude trimestrielle des rotations lentes et des pièces obsolètes est effectuée. Une provision traduisant un écart par rapport au prix de marché ou au risque de rebut est constituée le cas échéant.

Enfin le portefeuille clients est suivi de manière rigoureuse par le service de Crédit Management et pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance-crédit a été souscrite auprès d'un assureur de renom. Par ailleurs, l'ensemble des sites du groupe Radiall est couvert par une police d'assurances multirisques industriels offrant une protection contre la destruction accidentelle des moyens de production.

6.9.2 Perte d'exploitation

En plus d'assurer le Groupe contre un sinistre d'intensité (incendie, inondation...), la police d'assurance prévoit également l'indemnisation de la perte d'exploitation. La perte d'exploitation s'appréhende également au regard du risque de change sur les mouvements commerciaux. Radiall, qui réalise environ 50% de son chiffre d'affaires dans d'autres devises que l'euro, pratique une politique de couverture sur ses flux Euros/Dollars sélective, qui tient compte de la cherté des primes et des risques de fluctuations des encaissements en dollar. A la fin de l'exercice 2016, le Groupe disposait dans ses livres de plusieurs contrats optionnels Euros/Dollars exerçables en 2017 pour un total de 70,4 millions de dollars.

Enfin, Radiall a souscrit des polices d'assurances pour se prémunir des conséquences découlant de sinistres entraînant sa responsabilité civile du fait des agissements de ses salariés ou des désordres causés par ses produits. Ces polices ont été prévues pour couvrir la quasi-totalité des situations où les conséquences financières du sinistre ne seraient pas supportables pour le Groupe.

6.9.3 Erreur de stratégie ou stratégie perdante

La société conduit chaque année des analyses stratégiques visant la validation et la mise à jour de ses orientations stratégiques. Depuis 2012, la révision du cycle de planification à 5 ans de la société a introduit des analyses et une réflexion plus récurrentes qui devraient permettre une meilleure anticipation lors des décisions stratégiques des risques inhérents aux erreurs de stratégie ou stratégie perdante.

6.9.4 Délais de paiement des fournisseurs

Le délai de paiement généralement retenu pour les fournisseurs est de 45 jours fin de mois en France. Conformément à l'article D. 441-4 du Code de commerce, l'échéancier des factures fournisseurs français au 31 décembre 2016 est constitué de montants échus payables dans un délai inférieur à 30 jours pour 9,1 millions d'euros et de montants payables entre 30 jours et 45 jours fin de mois pour 1,6 millions d'euros. L'échéancier des factures fournisseurs français au 31 décembre 2015 était constitué de montants échus payables dans un délai inférieur à 30 jours pour 7,1 millions d'euros et de montants payables entre 30 jours et 45 jours fin de mois pour 5,9 millions d'euros.

6.10 Rapport technologique, R&D

Les dépenses de Recherche et Développement sont détaillées au chapitre 5.5.1.

6.11 Charges non déductibles fiscalement et dépenses somptuaires

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a engagé, et donc réintégré, aucune charge visée aux articles 39-4, 39-5, 54 quartés et quintets du Code Général des Impôts, autres que les amortissements réputés excédentaires calculés sur les véhicules de tourisme utilisés par la Société, soit 38 904,55 euros.

6.12 Mémento de l'actionnaire

Evolution de l'action

(en euros)	Plus haut	Plus bas	Dernier	Bénéfice net par action (Groupe)*
2010	80,10	60,49	71,50	2,24
2011	84,00	72,30	75,00	2,62
2012	97,50	73,99	90,00	7,31
2013	106,40	76,50	106,40	9,48
2014	259,00	96,00	259,00	17,20
2015	273,00	191,00	214,80	16,01
2016	255,00	191,61	255,00	19,38

* Bénéfice net par action en normes IFRS.

Structure du capital	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
Société d'Investissement Radiall*	34,7	37,2	32,6	35,8
Hodiall *	54,7	55,6	53,2	57,5
Pierre Gattaz	2,8	3,0	2,7	2,9
Public et divers	7,8	4,2	11,5	3,8

*Holdings regroupant les intérêts des familles Gattaz dans Radiall. Ces holdings, ainsi que les membres de la famille Gattaz, ont déclaré agir de concert (Avis n°95-3290 publié par SBF - Bourse de Paris en date du 17 novembre 1995).

Au 31 décembre 2016, Radiall ne détient plus aucune action propre.

Plan d'Option d'Action au 31 décembre 2016

Aucun plan d'option ne court au 31 décembre 2016.

Option de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers.

Il est précisé qu'aucune option n'a été consentie durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, qu'aucune n'a été exercée en 2016, et qu'aucune option émise au cours d'exercices antérieurs ne reste exerçable au 31 décembre 2016.

Option de souscription ou d'achat d'action levée durant l'exercice par un dirigeant mandataire social.

Aucun mandataire social n'a levé d'option de souscription ou d'achat d'actions durant l'exercice 2016. Il est précisé qu'aucune option émise au cours d'exercices antérieurs ne reste exerçable au 31 décembre 2016.

Opérations sur titres des dirigeants

Néant

Dividendes distribués au titre des cinq derniers exercices

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net (en euros)
2011	1 848 124	0,90
2012	1 848 124	1,15
2013	1 848 124	1,50
2014	1 848 124	2,50
2015	1 848 124	2,50

Proposition à l'Assemblée Générale Ordinaire pour 2016

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, constate que le montant du bénéfice net de l'exercice 2016 s'élève à 30 834 330,72 euros. Compte tenu du report à nouveau disponible de 72 787 148,34 euros, le bénéfice distribuable à affecter est de 103 621 479,06 euros.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2016 comme suit:

- Dividendes, soit 2,50 € par action :
4 342 465 euros^(a)
- Solde affecté au report à nouveau :
26 491 865,72 euros

(a) Sous réserve de l'imputation en réserve générale des dividendes, des actions qui seraient détenues par la Société au moment du paiement.

Le report à nouveau après distribution est de 99 279 014,06 euros. Les dividendes seront mis en paiement le 26 mai 2017.

Proposition d'un dividende exceptionnel :

Un Communiqué de presse de la Société en date du 22 décembre 2016 a annoncé l'intention de la société d'associer l'ensemble de ses actionnaires à la satisfaction de voir l'aboutissement des efforts qu'elle a consentis depuis près de sept ans pour obtenir sa radiation auprès d'Euronext Paris par la distribution d'un dividende exceptionnel de 1,30 euros par action. Conformément à ce Communiqué, l'approbation de ce dividende exceptionnel sera donc soumise à l'Assemblée Générale prévue le 17 mai 2017, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires.

6.13 Opération de rachat d'actions

Sur l'exercice 2016, 34 000 titres RADIALL ont été rachetés au cours de 195 euros.

6.14 Modifications intervenues dans la présentation des comptes et dans les méthodes d'évaluation retenues

Il n'y a pas eu en 2016 de modifications dans la présentation des comptes, ni dans les méthodes d'évaluation.

6.15 Prises de participation intervenues sur l'exercice

Néant

6.16 Informations sur les mandataires sociaux

Les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux figurent en Partie IV.3 "Informations sur les mandataires sociaux".

6.17 Etat de la participation des salariés

Néant

7. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE

Introduction : Rappel des obligations légales

En application des dispositions de l'article L225-68 du code de commerce, le Président du Conseil de Surveillance rend compte dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle actuellement en place ou dont la mise en place est en cours au sein de la Société.

Par ailleurs il est précisé que, suite à la publication du Code MiddleNext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites en décembre 2009, la Société a décidé de se conformer à ce code.

Ce rapport a été établi en s'appuyant sur les systèmes d'informations gérés par la Direction Financière, l'Audit Interne et l'ensemble des politiques et procédures internes.

7.1 Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance – Gouvernement d'entreprise

7.1.1 Organes d'administration et de direction

Radiall SA est une société anonyme ayant opté pour une administration de forme dualiste à Conseil de Surveillance et Directoire.

Le Conseil de Surveillance veille au bon fonctionnement de la Société et du Groupe et rend compte aux actionnaires. Il exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire et donne au Directoire des autorisations préalables à la conclusion des opérations que ce dernier ne peut accomplir sans son autorisation. Le Conseil de Surveillance nomme le Président, le Directeur Général et les membres du Directoire.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la Société sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Les pouvoirs du Directoire ont été limités au-delà des dispositions légales par l'article 18 des statuts. Ce dernier prévoit que les achats, échanges et ventes d'établissements commerciaux ou d'immeubles, la fondation de sociétés ou tous apports à des sociétés constituées ou à constituer ainsi que toutes prises d'intérêt dans ces sociétés, tout comme les cautions données, doivent être préalablement autorisés par le Conseil de Surveillance. Ces limitations sont inopposables aux tiers.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a fixé, lors de sa réunion du 23 mars 2017, des montants en deçà desquels son autorisation préalable de constitutions de sûretés n'est pas nécessaire.

Le Conseil de Surveillance, réuni le 2 décembre 2014, a adopté une charte interne définissant les critères retenus par la Société et ses filiales françaises pour qualifier une convention réglementée.

Le Directoire comme le Conseil de Surveillance se réunissent au moins une fois par trimestre, le Directoire présentant un rapport d'activité au Conseil de Surveillance tous les trois mois, conformément aux dispositions légales. Compte tenu de la taille de la Société, le Conseil de Surveillance et le Directoire ne se sont pas dotés de Comités Spécialisés.

7.1.2 Composition et fonctionnement des organes d'administration

- **Conseil de Surveillance**

Au 31 décembre 2016, le Conseil de Surveillance est composé de sept (7) membres, dont deux (2) indépendants.

Le Conseil de Surveillance de la société Radiall compte à ce jour deux membres de sexe féminin, Roselyne Gattaz et Alicia Gattaz, sur sept membres. La proportion de 20 % est donc atteinte.

La Société a pris acte de l'entrée en vigueur de la loi n°2014-873 du 4 août 2014 relative à l'égalité réelle entre les hommes et les femmes. Dès lors, le Conseil de surveillance prendra toute disposition afin que la proportion de 40% de membres du Conseil de sexe féminin soit respectée, ce dès l'Assemblée Générale annuelle qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2016.

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués aux séances du Conseil de Surveillance par le Président ou son mandataire par tous moyens appropriés, même verbalement.

Le Conseil s'est réuni six fois en 2016. En moyenne, sont présents aux séances les deux tiers des membres.

Membres "majoritaires" :

- M. Yvon Gattaz, Président
- M. Bruno Gattaz, Vice-Président
- Mme Roselyne Gattaz, Membre
- Mme Alicia Gattaz, Membre
- M. Mathieu Gattaz, Membre

Membres indépendants :

- M. Marc Ventre, Membre
- M. Didier Lombard, Membre

Sont considérés comme membres indépendants les administrateurs répondant à la définition et aux critères décrits dans le Code MiddleNext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de décembre 2011.

Des informations sur les membres du Conseil de Surveillance et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport financier 2016.

Contenu des réunions du Conseil de Surveillance :

Les principaux domaines d'intervention du Conseil de Surveillance pour 2016 ont été les suivants :

- Examen des comptes et approbation du rapport de gestion,
- Discussion des rapports d'activité trimestriels du Directoire,
- Approbation du texte des projets de résolutions de l'assemblée générale,
- Examen des conventions réglementées,
- Evolution des structures et participations du Groupe,
- Discussion relative aux procédures de contrôle interne,
- Projets de croissance et autorisation d'investissement,
- Autorisations données au Directoire de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales.
- Projet d'acquisition de terrain,
- Avis sur Offre publique d'achat simplifiée initié par Hodiall,

- **Directoire**

Le Directoire est composé des trois (3) membres suivants :

- M. Pierre Gattaz, Président ;
- M. Dominique Buttin, Membre et Directeur Général ;
- M. Guy de Royer, Membre et Directeur Exécutif Finances et Juridique du Groupe.

Des informations sur les membres du Directoire et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport financier 2016.

Le Directoire est convoqué par le Président ou par deux de ses membres. Le Directoire s'est réuni sept fois en 2016. Tous les membres étaient présents aux réunions.

Contenu des réunions du Directoire :

Les principaux domaines d'intervention du Directoire pour 2016 ont été les suivants :

- Arrêté du rapport d'activité trimestriel,
- Arrêté des comptes et documents prévisionnels et émission du rapport de gestion,
- Convocation de l'assemblée générale des actionnaires,
- Emission de la liste des conventions réglementées,
- Projets de croissance et autorisation d'investissement,
- Demande d'autorisations au Conseil de Surveillance de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales,
- Fixation du prix du programme de rachat d'actions,
- Réduction du capital social par annulation de titres.

- **Comités de Direction**

Le Directoire s'appuie cependant largement sur des Comités de Direction, dont les membres du Directoire font tous partie, pour définir et déployer la stratégie du Groupe et assurer la gestion de la Société.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le Directoire s'appuie sur deux Comités : l'un dénommé « Comité Exécutif et Stratégique » («C.E.S») ayant pour mission de définir et déployer la stratégie du Groupe et d'assurer la gestion des décisions majeures de la Société. L'autre dénommé « Comité de Pilotage Opérationnel » («C.P.O») ayant pour mission de piloter la gestion opérationnelle de la Société. Ces Comités se réunissent tous les mois.

Composition du Comité Exécutif et Stratégique au 31 décembre 2016 :

- M. Pierre Gattaz, Président du Directoire,
- M. Dominique Buttin, Directeur Général et membre du Directoire,
- M. Guy de Royer, Directeur Exécutif Finances et Juridique, et membre du Directoire,
- M. André Hartmann, Directeur Exécutif Ressources Humaines et Fonctions Supports.
- M. Dominique Pellizzari, Directeur Exécutif Ventes et Développement Commercial.

7.2 Procédures de contrôle interne

Conformément aux engagements pris auprès de l'A.M.F. au cours de l'année 2008, Radiall a choisi de s'appuyer sur le Cadre de Référence de contrôle interne publié en 2006 par un Groupe de Place, sous l'égide de l'A.M.F. Ce cadre est actuellement en cours de mise en place par le Groupe.

7.2.1 Définition du contrôle interne et objectif

Le contrôle interne défini et mis en œuvre chez Radiall est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire, le C.E.S et le C.P.O,
- le bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Plus largement, le contrôle interne contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

➤ *Objectif du rapport*

Ce rapport décrit le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur dans le Groupe RADIALL, qui comprend la société mère et les sociétés consolidées.

7.2.2 Organisation du contrôle interne

7.2.2.1 La Charte et les valeurs de Radiall

Les valeurs d'intégrité, d'éthique, d'exemplarité et de compétences sont des préoccupations importantes du Groupe depuis de nombreuses années, sous l'impulsion du Président du Conseil de Surveillance qui compte parmi les fondateurs du mouvement « E.T.H.I.C. » (Entreprise à Taille Humaine Industrielle et Commerciale).

La Charte Radiall s'articule autour de trois objectifs :

- **Satisfaction des clients** pour exister,
- **Epanouissement des hommes** pour construire,
- **Prospérité pour l'entreprise** pour durer.

Et de sept valeurs :

- **Ethique** : agir avec intégrité et respecter nos engagements,
- **Excellence** : être les meilleurs dans nos activités,
- **Anticipation** : prévenir les risques et préparer les changements,
- **Rigueur financière** : défendre une liberté essentielle, l'indépendance financière,
- **Innovation** : progresser par des idées nouvelles,
- **Adaptabilité** : savoir évoluer pour gagner,
- **Mondialisation** : s'adapter aux exigences internationales.

La Charte Radiall, mise en avant sur les sites Internet et intranet, est inscrite dans les règlements intérieurs, affichée dans tous les sites du Groupe, et communiquée à tous les nouveaux entrants dans le cadre du séminaire d'intégration *Magellan* ou à travers le livret d'accueil. Cette charte est complétée par la « *Charte N.T.I.C.* » (Nouvelle Technologie d'Information et de Communication), qui informe les salariés de leurs droits et obligations et a pour objectif de les sensibiliser aux aspects de sécurité informatique.

Par ailleurs, il existe un « *Référentiel du Manager en France* » qui décrit les principales valeurs attendues des Managers, et qui sert de base lors des entretiens annuels de progrès.

7.2.2.2 Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne du Groupe Radiall est sous la responsabilité du Comité de Pilotage Opérationnel qui se réunit tous les mois.

Par ailleurs, Radiall fait l'objet de contrôles externes nombreux de la part de certains clients, en particulier dans les secteurs militaire, aéronautique, spatial, automobile et télécommunications. Ces audits couvrent à la fois les aspects techniques, financiers et certains éléments de maîtrise des risques.

Au niveau du Groupe, le contrôle interne s'organise autour de directions opérationnelles et de directions fonctionnelles dont les missions sont les suivantes :

- **La Direction Finances et Juridique**

Elle regroupe les activités fonctionnelles suivantes :

- **La Comptabilité** : elle établit les comptes sociaux et fiscaux de Radiall, ainsi que les comptes consolidés.

- **Le Contrôle de Gestion** : il établit un "reporting" mensuel de gestion, assure la fiabilité des informations financières. Il est le garant du processus budgétaire. Il a compétence et autorité au sein d'une organisation duale Division/zone géographique.

- **L'Audit Interne** : l'auditeur interne contribue à la mise en œuvre des dispositions concernant la LSF, et exerce des missions de contrôle dans l'ensemble du Groupe à la demande de la direction générale. Une nouvelle Charte d'audit Interne a été définie et le Plan de missions est présenté chaque année au Conseil de Surveillance réuni en formation de Comité d'Audit.

- **La Trésorerie** : elle gère l'équilibre des flux financiers et le placement des excédents (sur des supports sans risque en capital) de la maison mère. Elle est également en charge de la couverture du risque de change pour le Groupe.

- **Le Juridique** : il assure le secrétariat juridique de Radiall, conseille les Directions opérationnelles dans l'élaboration et le suivi des engagements contractuels et est en charge du contentieux. Il assure également la gestion et l'optimisation du programme d'assurance Groupe. Il est à l'écoute de l'évolution du droit, tant français, qu'europpéen et international, et assure une veille juridique permanente. Il s'assure également du respect par la Société de ses obligations en tant que société cotée et notamment en matière d'information réglementée.

- **Le Crédit Management** : il a pour objet le recouvrement des créances du Groupe Radiall, suit la couverture d'assurance-crédit des entités du Groupe et assure le précontentieux.

- **Les Assurances** : leur rôle est le développement et la mise en place d'une politique globale et mondiale de couverture des risques assurables.

- **La Communication Financière** : elle consiste en la diffusion des communiqués de presse et de l'ensemble des informations financières dans le respect de la réglementation en vigueur. Son responsable assure la relation avec l'A.M.F., EURONEXT et les analystes financiers.

Ces activités sont réalisées en interne ou sous-traitées à la société Hodiall, holding d'animation du Groupe Radiall, avec laquelle il existe une convention de prestations de services.

- **La Direction Systèmes d'Information**

Elle définit la politique générale s'agissant des systèmes d'information, tant au plan de l'infrastructure technique que des logiciels utilisés.

Elle assure l'exploitation des systèmes centraux y compris la gestion des accès utilisateurs et participe au développement de nouvelles applications. Elle veille également à la sécurité du réseau informatique Groupe.

- **La Direction des Relations Humaines**

Elle intervient dans la politique des ressources humaines, en particulier dans la définition de la politique salariale et dans l'évolution des effectifs du Groupe.

- **La Qualité Groupe**

Le Groupe Radiall a défini une stratégie de qualité totale au travers de diverses certifications (en particulier ISO9001 et 14000, EN/AS9100, ISO TS16949) dont la Qualité Groupe assure la mise en place, le suivi et le déploiement dans l'ensemble des filiales.

7.2.2.3. **Le contrôle juridique et opérationnel exercé par la société mère sur les filiales**

Il s'exerce par l'intermédiaire d'une présence effective aux Conseils d'Administration qui se tiennent selon les règles locales de chaque pays.

Les filiales disposent d'une autonomie de gestion relativement large pour réaliser les objectifs budgétaires, mais elles sont tenues de respecter les procédures Groupe (embauches, investissements...). De plus, certaines fonctions clés demeurent sous l'étroite responsabilité du siège (cf. § Acteurs du contrôle interne). L'année 2016 n'a pas connu de changement majeur dans le contrôle juridique et opérationnel exercé par la Société sur ses filiales.

7.3 Gestion des risques

7.3.1 Politique générale

- *La définition et le déploiement de la stratégie*

Le Groupe Radiall s'est engagé dans une dynamique de gestion des risques pour atteindre ses objectifs de performance, d'optimisation de ses opérations, de conformité aux lois et règlements en vigueur et de satisfaction du client. Le Groupe a poursuivi sa politique d'équilibrage de son portefeuille d'activités. La stratégie de l'entreprise et les objectifs prioritaires sont revus chaque année à partir de plusieurs réunions stratégiques, qui sous l'autorité du C.E.S, sont ensuite déclinés sous la forme d'un plan à 5 ans réalisé chaque année.

7.3.2 L'évaluation des risques

- *La cartographie des risques majeurs*

L'audit interne a réalisé en 2014 une cartographie des risques majeurs, dont les principaux risques sont analysés dans le rapport de gestion (pertes d'exploitation, perte de valeur d'actif et erreur stratégique ou stratégie perdante). Il a défini un référentiel des risques majeurs, génériques et spécifiques au domaine de l'entreprise, et la nature des risques : industriel, stratégique, humain, financier. Il a procédé à divers entretiens avec des membres de la direction, en leur demandant d'évaluer les risques majeurs selon une échelle prédéfinie en terme d'impact et en terme de fréquence, en fonction des conséquences sur le résultat, les hommes et les actifs du Groupe, et de pondérer ces risques pour ne retenir que les principaux. Les risques ont ensuite été hiérarchisés et analysés par le management. Les plans d'actions visant la limitation de ces risques feront l'objet de revue en 2017.

La cartographie des risques opérationnels

De nombreux risques opérationnels font l'objet d'un suivi régulier ou ponctuel, à travers notamment les procédures internes et les systèmes de management de la qualité appliqués par Radiall.

7.3.3 Les éléments clefs du système de contrôle interne mis en place par la Société

- *Processus budgétaire*

Le processus budgétaire est un des piliers du contrôle interne de Radiall, dans la mesure où il s'appuie sur l'ensemble des fonctions et des hommes clés du Groupe. Il repose notamment sur une analyse des risques par activité, et détermine la performance à atteindre. A partir des hypothèses budgétaires sont élaborés les objectifs des personnels.

Les exposés des sessions budgétaires permettent d'approuver les politiques produits/clients/marchés, les politiques industrielles, sociales, recherche et développement du Groupe, les plans d'investissement et les axes de progrès. Le budget est mensualisé pour servir de référentiel au « reporting » mensuel du Groupe.

- *Organisation des délégations de signature*

Il existe au sein de Radiall et de ses principales filiales un système de délégation formalisé sous l'autorité du Directoire, s'appliquant notamment aux engagements d'achats et d'investissements, aux demandes d'embauche, aux conclusions de contrats commerciaux, aux opérations de banques, et à l'ensemble des processus ISO (production, qualité, commercial, ...). Pour accroître l'efficacité et le contrôle du processus de délégation au niveau des investissements et des embauches, il a été mis en place un système de « workflow » automatisé, accessible sous intranet. En 2009 et 2010, les délégations bancaires existantes ont été revues et modifiées sur la plupart des entités du Groupe. Elles sont mises à jour régulièrement en fonction de la mobilité des délégataires.

Au cours de l'exercice 2009, et afin d'accroître l'efficacité et le contrôle du management opérationnel, ont été diffusées une matrice générale de délégation d'autorité pour le management, ainsi qu'une procédure de Crédit Client. La matrice générale de délégation d'autorité a été mise à jour au cours des exercices 2012 et 2013.

- *Organisation des délégations de pouvoirs*

Par décision du 3 septembre 2013, le Directoire a décidé de déléguer un certain nombre de ses pouvoirs à chacun de ses membres, avec faculté de subdélégations, celles-ci étant soumises à décision préalable du Directoire.

Le Directoire, par décisions du 20 mai et du 2 décembre 2014, a déployé les délégations de pouvoirs au sein de la Société, dans les domaines suivants :

- La direction des Ressources Humaines ;
- La direction commerciale ;
- La direction industrielle ;
- La direction recherche et technologie ;
- La direction financière et juridique.
-

Ces délégations continuent à être ajustées et complétées chaque année depuis cette date.

➤ *Evaluation du système de management de la qualité (SMQ)*

Un des points clé du contrôle interne opérationnel réside dans la documentation et dans son appropriation par les opérationnels. Une base de connaissances est actualisée et disponible sur intranet. Grâce à sa politique de formation d'auditeurs internes qualité, des audits internes et externes sont régulièrement menés pour s'assurer de la maîtrise des procédures et de l'efficacité des processus.

Le SMQ est évalué chaque année par les entités du Groupe pour s'assurer de sa pertinence, de son adéquation et de son aptitude à atteindre les objectifs fixés.

7.3.4 Les outils de prévention

➤ *Structure des systèmes d'information*

Le cœur du système d'information du Groupe repose sur un ERP couramment utilisé sur le marché et auquel sont reliées de manière centralisée la plupart des entités du Groupe. Ce logiciel est installé sur un ordinateur central unique, hébergé chez un prestataire extérieur de renom, qui assure un accès continu et les sauvegardes nécessaires.

Le Groupe a opté pour une gestion centralisée des accès aux différents systèmes opérants. Des sécurités sont en place pour contrôler les utilisateurs de la messagerie, de l'ERP et d'une manière générale de l'ensemble des serveurs partagés. Un plan de secours pour l'ERP est testé annuellement.

Il est à noter que Radiall a démarré avec succès au 1^{er} octobre 2013 un nouvel ERP SAP sur la Zone américaine. Ce nouvel ERP, qui est destiné à se déployer sur l'ensemble du Groupe lors des prochaines années, a fait l'objet d'une évaluation de performance et de son intégrité par les auditeurs du Groupe fin 2013 sans identifier de faiblesse majeure.

➤ *La politique d'assurance du Groupe*

D'une manière générale, la Société a le souci de limiter ses risques financiers. C'est ainsi que Radiall a mis en place une politique de couverture visant à transférer sur des compagnies d'assurances ou des banques des risques dont les conséquences financières ne seraient pas supportables par le Groupe.

Le Groupe a notamment souscrit des polices mondiales pour les dommages aux biens (incluant la perte d'exploitation), la responsabilité civile (tant générale que produits) et les avaries transports. Ont également fait l'objet d'une couverture spécifique le risque clients, le risque de pollution graduelle ou accidentelle dans les sites sensibles, le risque aéronautique et certains risques relatifs à certaines catégories de personnel. Enfin de manière régulière, le Groupe fait appel à des contrats à terme ou optionnels pour couvrir une partie de ses risques de change et de taux.

7.3.5 Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière de la société mère

➤ *Organisation de la fonction comptable*

La fonction est structurée autour d'un service comptabilité centrale basé au Siège et de comptabilités Usines.

La fonction est sous la responsabilité d'un Directeur Comptable dont la mission principale est d'assurer le respect des normes comptables en vigueur (IFRS notamment) dans l'ensemble du Groupe. La comptabilité centrale sous la responsabilité d'un Chef Comptable a en charge les tâches suivantes : comptabilité clients, règlements fournisseurs, trésorerie, paie, consolidation et réconciliation des flux inter sociétés, comptabilité générale, établissement des liasses fiscales et relations avec l'administration. Les comptabilités Usines traitent principalement l'enregistrement des factures fournisseurs (biens, services et immobilisations). Elles reportent fonctionnellement à la comptabilité centrale. Pour l'essentiel, le principe de séparation des fonctions (enregistrement/paiement) est respecté.

➤ *Organisation des systèmes d'information comptable et financière*

La comptabilité fait partie intégrante de l'ERP et s'articule autour d'un plan de comptes unique valable pour l'ensemble du Groupe. A toutes les écritures de comptabilité générale touchant aux comptes de résultat et à certains comptes de bilan sont associées des écritures analytiques permettant d'établir le « reporting » mensuel de gestion.

➤ *Procédures d'élaboration de la consolidation des comptes*

La consolidation des comptes est effectuée sur un logiciel largement diffusé sur le marché et fonctionnant en client/serveur. Une personne dédiée à la consolidation est sous la responsabilité directe du chef comptable. Celle-ci est régulièrement formée sur les évolutions réglementaires, d'une part, et sur les fonctionnalités de l'outil informatique, d'autre part.

Radiall procède à quatre consolidations par an, au 31 mars, 30 juin, 30 septembre et au 31 décembre de chaque année. Un planning précis de consolidation est remis à l'avance à chaque société du Groupe dans une optique prévisionnelle et de raccourcissement des délais.

Avant d'être intégrées et vérifiées dans le logiciel de consolidation, les entités saisissent leur liasse standard sur un tableur normé, disposant de contrôle de cohérence permettant de fiabiliser la qualité de l'information fournie. Une revue critique est effectuée et, à tout moment, le service de consolidation peut vérifier, à l'aide d'un accès distant aux comptabilités ERP des filiales, l'adéquation des liasses avec les chiffres locaux.

La mise en œuvre d'un premier logiciel de consolidation multidimensionnel en 2007, avait permis une première étape de fiabilisation des données comptables et de « reporting ». Au cours du quatrième trimestre 2012, la Société avait décidé de remplacer ce logiciel de consolidation par un outil de consolidation et de « reporting » intégré de dernière génération et de revoir en profondeur les processus de consolidation statutaire et de gestion. Ce logiciel a été mis en place avec succès au cours du premier trimestre 2013, avec des avancées significatives en matière de fiabilité des données, de productivité, et d'accélération du calendrier de clôture des comptes. Ce logiciel a fait l'objet en fin d'année 2013 d'un audit de fonctionnalité et d'intégrité par les auditeurs du Groupe qui n'a pas mis en évidence de faiblesse majeure.

➤ *Suivi des provisions*

Au moins deux fois par an, pour la clôture au 30 juin et au 31 décembre, la Direction générale et la Direction financière passent en revue l'ensemble des postes de provisions inscrits au bilan des différentes sociétés.

Ces provisions sont ajustées, au mieux de la connaissance et selon les estimations qui peuvent en être faites dans un souci constant de respect du principe de prudence.

➤ *Relations avec les Commissaires aux comptes*

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un audit complet au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin. Des réunions de préparation, d'avancement et de synthèse ont régulièrement lieu avec les deux cabinets.

Dans un souci d'efficacité, un des Commissaires aux comptes du collège est également auditeur local dans les principales filiales.

Le Groupe s'appuie sur le réseau d'un de ses Commissaires aux comptes pour ses besoins en matière d'audit, en particulier à l'international.

Un plan d'audit est discuté annuellement avec les Commissaires aux comptes. Il permet d'orienter certains travaux sur des domaines de risques particuliers.

7.3.6 La rémunération des Dirigeants et mandataires sociaux

La Société considère que les recommandations du Code MiddleNext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées s'inscrivent dans sa démarche de gouvernement d'entreprise.

Un grand nombre des mesures préconisées ont d'ailleurs déjà été mises en œuvre au sein du Groupe.

Concernant la rémunération accordée aux dirigeants, elle est fixée au regard des références connues du marché sur le secteur au sein duquel nous opérons.

7.4 Modalités particulières à la participation des actionnaires à l'assemblée Générale

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 alinéa 9 du Code de commerce, le présent rapport indique que les modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont précisées aux articles 21 à 23 des statuts de la Société.

PLAN D' ACTIONS POUR 2017

Dans un souci d'amélioration permanente du contrôle interne du Groupe, le Conseil de Surveillance de Radiall a transmis ses recommandations au Directoire pour l'exercice 2017. Celles-ci s'articulent autour des axes suivants :

- Le suivi des plans d'action et la mise à jour risques identifiés de la matrice des risques Groupe.
- Le support à l'amélioration des procédures de prévention des fraudes et de la corruption (Cadre Loi Sapin 2).
- L'identification des flux principaux inter-compagnies du Groupe et de leur possibles optimisations en matières de flux et de devises.

Fait à Aubervilliers, le 23 mars 2017

Yvon Gattaz
Président du Conseil de Surveillance

8. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE RADIALL

Établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, exercice clos le 31 décembre 2016.

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société RADIALL et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Fait à Paris et Courbevoie, le 19 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

GAEL LAMANT

FIDUS

ERIC LEBEGUE

9. INFORMATION EN MATIERE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE

9.1 Introduction

Dans le domaine des composants d'interconnexion, porté par sa forte capacité d'innovation technologique, et la maîtrise de savoir-faire complexes faisant appel à plusieurs technologies, Radiall prépare l'avenir et conçoit des produits toujours plus performants. Le groupe répond ainsi aux besoins de ses clients tout en satisfaisant aux enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux.

Radiall, tout en exerçant ses activités, se doit également d'intégrer dans sa stratégie une démarche de responsabilité afin de satisfaire les attentes des différentes parties prenantes : ses salariés, ses partenaires, ses clients et ses fournisseurs.

Cette démarche de responsabilité sociétale repose sur des valeurs et une éthique partagées par l'ensemble des salariés : épanouissement des hommes pour construire, éthique pour agir avec intégrité et respecter nos engagements, prospérité de l'entreprise pour durer.

Ce sont les raisons pour lesquelles Radiall a publié ses informations sociales, environnementales et sociétales au cours des treize dernières années à partir de l'exercice 2002. Cette information était présentée dans le rapport annuel.

La Loi Grenelle II du 12 juillet 2010, l'article R. 225-105-1 du Code de commerce et son décret d'application correspondant D. 2012-557 du 24 avril 2012 ont notamment défini les données environnementales à fournir dans le rapport annuel, lesquelles sont présentées par la suite dans cette section.

La majorité des informations détaillées présentées par la suite sont consolidées sur l'ensemble du Groupe.

9.1.1 Les axes stratégiques de la politique Sociale Environnementale et Sociétale (SES)

La politique SES du Groupe Radiall est définie dans sa charte éthique et sociale et dans sa brochure RSE (disponible sur www.radiall.com), Pierre Gattaz s'exprime sur l'avancée importante opérée en 2016 en termes de politique RSE :

"Nous avons choisi d'intégrer notre politique RSE dans notre plan d'actions stratégique afin de refléter nos ambitions en la matière et encourager une diffusion encore plus large d'un état d'esprit durable. Notre politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, « Better Connected », s'articule autour de trois priorités stratégiques :

- Responsabilité
- Ouverture
- Plénitude

Nous nous efforçons d'atteindre et de dépasser ces objectifs grâce à l'amélioration continue. En effet, nous considérons ces priorités comme parties intégrantes de notre processus industriel, défini par la recherche permanente de l'excellence. C'est pour cela que tous les aspects de nos opérations intègrent nos objectifs RSE : opérations industrielles, achats, transports, ressources humaines, actions quotidiennes, etc. Ce rapport met en lumière nos principales priorités, réalisations, challenges et objectifs."

La responsabilité d'entreprise se manifeste également par différents engagements tels que :

- L'adoption d'une charte Qualité, Sécurité et Environnement ambitieuse afin de promouvoir le développement de ses salariés, et de mettre en avant les problématiques environnementales dans la conception de ses produits, le contrôle des déchets industriels, la diminution de consommation en énergie, et de promouvoir le respect de l'environnement auprès de fournisseurs et sous-traitants ;
- La promotion du respect de l'environnement par référence à ISO 14001 ;
- le développement d'une politique des ressources humaines dynamique, soucieuse de préserver la santé des salariés et respectueuse du dialogue social ;
- le développement des activités dans le respect total des meilleurs standards de l'éthique commerciale.

Conformément à sa politique, les sites de Shanghai et de Bangalore sont certifiés selon le référentiel de management de l'environnement ISO 14001 depuis de nombreuses années. Le site français de Voreppe a mis en place un système de management de l'environnement non certifié.

9.1.2 Ethique

L'entreprise Radiall au travers de sa charte éthique et sociale signée en juin 2008 soutient un ensemble de valeurs fondamentales sur la base des engagements suivants :

- Respecter le droit international relatif aux Droits de l'Homme ;
- Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme ;
- Respecter la liberté d'association et le droit à la négociation collective ;
- Interdire toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession ;
- Abolir le travail des enfants de manière effective.

L'entreprise continue par ailleurs à promouvoir la diversité et l'égalité des chances sur le fondement de « *La charte de la diversité en entreprise* » dont elle est signataire, et de respecter le principe de non-bio dans quelque domaine que ce soit.

L'entreprise déploie aussi des actions pour une meilleure réconciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle.

9.1.3 La gouvernance SES

Il existe pour chacun des sites une ou des personnes chargées des questions SES. Cette personne, responsable notamment du suivi des consommations, des actions d'amélioration et de la réglementation, peut être un directeur de site, un animateur Qualité/Environnement ou un responsable maintenance. Un coordinateur Hygiène Sécurité et Environnement (HSE) a été nommé en 2014 pour le groupe Radiall avec une prise de fonction en 2015.

9.1.4 Prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants

Les services achats prennent en compte au cas par cas des critères environnementaux lors des achats. A ce titre les conditions générales d'achat de Radiall stipulent certaines

exigences sociales et environnementales que doivent respecter les fournisseurs et les sous-traitants et notamment :

- le respect des réglementations locales en termes de droit du travail et conditions d'hygiène et de sécurité ;
- les dispositions de la convention internationale des Nations-Unies sur les droits de l'enfant du 20 novembre 1989 qui interdisent le travail des enfants ;
- le non recours sous quelque forme que ce soit, au travail forcé ou obligatoire tel que défini à l'article 1 de la convention du 25 juin 1957 de l'Organisation Internationale du Travail sur l'abolition du travail forcé ;
- Le respect des réglementations suivantes : les directives ROHS (Restriction of Hazardous Substances), WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment) et REACH (Registration Evaluation Authorization Chemicals) et à la Directive 2003/11/EC, ainsi que les réglementations « International Traffic in Arms Regulations (ITAR) » et « Export Administration Regulations (EAR) ».

Les principaux sous-traitants sont questionnés ou audités sur l'ensemble de ces points. Certains d'entre eux sont certifiés selon la norme ISO 14001.

9.2 Informations sociales et sociétales

Pour accompagner sa croissance et réaliser ses ambitions, le Groupe doit attirer les meilleurs talents et accompagner ses salariés afin de leur permettre de relever les défis qui sont devant eux.

Par sa politique des ressources humaines ambitieuse, Radiall souhaite :

- encourager le développement et l'épanouissement personnel de ses salarié(e)s ;
- leur fournir un environnement de travail qui respecte leur intégrité physique et morale, leur assurer un traitement équitable en toutes circonstances ;
- développer leur employabilité interne et externe en facilitant leur accès à la formation tout au long de leur carrière et en enrichissant leur poste et leur expérience par plus d'autonomie et de responsabilité.

9.2.1 Emploi

Répartition de l'effectif du Groupe

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
Personnel salarié au 31 déc. 2016	1 284	133	419	1 836
% femmes	45,7%	43,6%	38,9%	44%
Permanents au 31 déc. 2016 (dont temps partiel)	1 183 (79)	133 (0)	233 (0)	1 549 (79)
% femmes	47,8%	43,6%	36%	45,7%
Durée déterminée au 31 déc. 2016	101	0	186	287
% femmes	20,8%	0	42,4%	34,8%

Evolution de l'effectif au cours des derniers exercices

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
2016	1 284	133	419	1 836
2015	1 266	153	411	1 830
2014	1 201	177	397	1 775
2013	1 210	203	388	1 801
2012	1 181	200	387	1 768

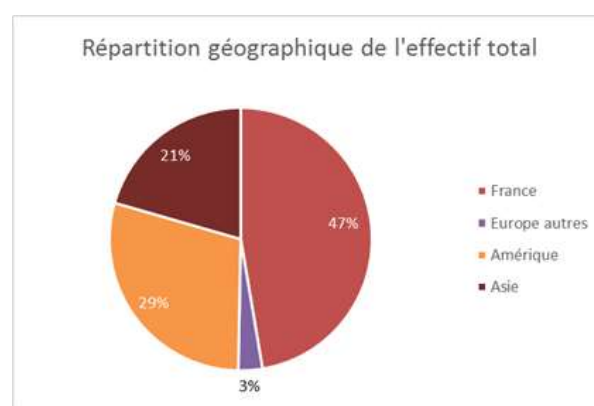
Intérimaires et régies en moyenne annuelle

	Europe	Amériques	Asie	TOTAL
TOTAL	214	735	193	1 142
Régie	2	733	0	735
Intérim	212	2	193	407

Evolution des intérimaires et régies en moyenne annuelle

	Europe	Amériques	Asie	TOTAL
2016	214	735	193	1 142
2015	206	710	205	1 121
2014	210	712	265	1 187

Répartition géographique de l'effectif total*



Evolution de l'effectif total* : +0,91 %

*Comme décrit dans la section « 9.4 Note méthodologique », l'effectif total comprend, le personnel salarié au 31 décembre 2016 ainsi que la moyenne annuelle du personnel sous contrat de régie ou d'intérim.

Egalité hommes / femmes :

Les femmes représentent 44 % de l'effectif salarié Groupe au 31 décembre 2016.

Les établissements de Radiall SA présentent un rapport d'études comparées sur l'égalité H/F pour leur comité d'établissement respectif. Cette disposition a par ailleurs été évoquée lors des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) avec les représentants syndicaux. Un accord d'entreprise a été signé avec les Délégués Syndicaux Centraux le 9 juin 2016.

Dans le cadre de ses actions sur la mixité professionnelle, l'entreprise poursuit un certain nombre de démarches dans les domaines suivants :

- Présentation des parcours et métiers de l'entreprise en collaboration avec les associations et filières d'enseignement technique et scientifique.
- Présence dans les parcours de formation scolaires et universitaires par l'accueil de jeunes au sein de nos établissements que ce soit pour des stages découvertes, des classes en entreprise ou des journées d'information sur nos métiers.

- Participation à l'association "100 chances 100 emplois" sur son site d'Aubervilliers, qui a pour objet de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et jeunes adultes issus des quartiers dits « sensibles » en s'appuyant sur le processus « 100 Chances 100 Emplois » existant dans plusieurs bassins d'emploi, à travers l'accompagnement de jeunes vers de la formation ou de l'emploi.
- Encouragement des parrainages tels que « Job dans ma ville » qui permet aux jeunes de découvrir le monde du travail, ses codes et ses exigences, à travers l'expérience d'un professionnel.

Les mouvements de l'effectif

	France	Europe (hors France)	Amériques	Asie	TOTAL
Embauches	157	7	13	95	272
Départs	142	4	33	87	266
TOTAL	15	3	-20	8	6
Permanents	9	2	-20	23	14
Durée déterminée	6	1	0	-15	-8

Informations concernant l'ensemble des activités de Radiall en France :

	Effectif salarié 31 déc. 2016	Effectif salarié 31 déc. 2015
Radiall Paris (93)	65	66
Château-Renault (37)	343	342
St-Quentin Fallavier (38)	284	286
Centr'Alp (38)	375	366
I.D.M.M.	139	131
TOTAL France	1 206	1 191

Détails des sorties d'effectif et mutation en France :

	CDI	CDD	TOTAL
Démission	13		13
Licenciement cause économique	0		
Rupture conventionnelle	7		7
Rupture anticipée CDD		5	5
Licenciement autres causes	2		2
Autres (Décès...)	1		1
Retraite	35		35
Fin essai	3		3
Fin de contrat		53	53
Transformation en CDI		21	21
Mutation	2		2
Total France	63	79	142

Mobilité géographique interne

France vers France	Etranger vers France	France vers Etranger
1	1	1

Répartition de l'effectif par âge

2016	Europe	Amériques	Asie	TOTAL
-26 ans	109	2	25	136
% femmes	18,4 %	1,5 %	3,7 %	23,5 %
26 – 30ans	123	13	76	212
% femmes	22,2 %	2 %	16%	40,1 %
31- 50ans	687	71	281	1 039
% femmes	32,1 %	3 %	11,4 %	46,3 %
51 ans et +	365	47	37	449
% femmes	40,5 %	5 %	1,3 %	46,8 %

9.2.2. La formation professionnelle en France

L'objectif principal de la formation professionnelle est le développement des compétences. A ce titre, l'entreprise retient comme priorités :

- toute action permettant soit l'élévation du niveau de qualification soit le développement des compétences professionnelles,
- toute action permettant de favoriser l'employabilité afin de suivre l'évolution des emplois, des technologies ou des organisations du travail.

Personnes formées

Nombre de personnes formées :	716
Nombre de stagiaires :	1 457
Nombre d'heures stagiaire :	15 382

Taux de couverture des personnes formées en France par rapport à l'effectif moyen du Groupe : 39 %

Budget consacré à la formation

Le total des dépenses sur l'exercice affectées au plan de formation de Radiall, en sus des contributions et cotisations obligatoires, a représenté 2,35 % de la masse salariale, pour un montant de 923 934 euros.

Bénéficiaires de la formation

	Nombre d'heures de formation	Nombre de salariés
Cadres :	5 718,64	238
ETAM :	6 390,07	265
Ouvriers :	3 273,70	213

Axes de formation	Caractéristiques
Métiers/outils	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les formations techniques afin d'augmenter les compétences vers l'innovation des produits, procédés et modes de fonctionnements, - Continuer d'engager des actions de formation destinées à accroître la polyvalence, - Accompagner le développement de nouvelles compétences (changements de postes, nouveaux produits, nouveaux outils ...), - Renforcer les expertises dans les procédés clés. - Poursuivre la démarche Lean
Communication/Management	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les managers dans leur rôle de proximité et de cohésion d'équipe - Accompagner les managers dans la conduite du changement par l'acquisition de repères et principes de l'agilité. - Accompagner les nouveaux managers dans la prise en main de leurs nouvelles fonctions - Accroître les compétences en communication
Système Information	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les connaissances en fonction de l'évolution des outils informatiques, - Accroître les compétences en informatique de base et systèmes de gestion, - Poursuivre l'accompagnement sur le projet SAP et accompagner le déploiement des outils en micro-informatique et digitaux.
Langues étrangères	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les compétences en langues étrangères pour les collaborateurs ayant à travailler avec leurs contacts internationaux - Développer les compétences interculturelles
Sécurité/Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre des actions de sensibilisation aux TMS, à la notion de pénibilité - Promouvoir la sécurité/environnement par une organisation et des formations adaptées à chaque secteur de l'entreprise, - Former nos experts aux exigences réglementaires
Gestion de projet	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître les compétences en gestion de projet afin de fiabiliser nos procédés de fabrication

9.2.3 Organisation et aménagement du temps de travail en France

Principe

L'organisation du temps de travail est régi par l'accord d'Entreprise "ARTT" de l'année 2000. Le personnel bénéficie de contrats de travail en jours ou en heures. La durée de travail pour les contrats en jours est de 213 jours annuels. La durée du travail des contrats en heures est constituée d'un temps de travail effectif hebdomadaire moyen de 35 heures. Notre accord prévoit la possibilité d'avoir recours à la modulation annuelle si nécessaire. L'entreprise pratique les horaires dits "alternés / décalés" pour l'utilisation étendue des installations industrielles.

Un système de Compte Epargne Temps est en place pour recevoir des jours de congés ou de réduction du temps de travail non pris ; cette épargne permet une sortie différée en temps ou en argent.

Il est proposé une épargne retraite collective (PERCO) qui peut recevoir jusqu'à 10 jours de CET par an.

Absentéisme en France

Le taux d'absentéisme est calculé en intégrant les absences suivantes : maladie, accidents travail et trajet, maternité, garde enfants malades, absences autorisées ou non autorisées payées ou non payées, grèves, congés individuels de formation.

L'indicateur concerne 58 % des effectifs du Groupe

	Taux d'absentéisme Global	Taux d'absentéisme Maladie
2016	4,43 %	3,48 %
2015	4,09 %	3,23 %
2014	4,25 %	3,94 %

Mesures prises en faveur de l'emploi

Radiall, entreprise « citoyenne », favorise l'emploi local au travers de partenariats notamment avec Pôle emploi. L'entreprise fait partie des entreprises leaders dans les différents bassins d'emploi des sites de production, notamment Château Renault pour l'Indre et Loire et Centr'Alp pour le Pays Voironnais.

Radiall attache une importance à l'intégration et la réinsertion, à ce titre elle a signé la charte sur la diversité en entreprise. Elle accueille des stagiaires en démarche d'insertion professionnelle en collaboration avec l'association « Sport dans ma ville » au travers de leur programme "Job dans ma ville" avec notamment des parrainages de jeunes par des salariés Radiall.

L'entreprise a également la volonté d'accompagner les jeunes vers l'industrie au travers de l'apprentissage mais également de l'accueil d'une « classe en entreprise » pendant la semaine de l'industrie sur le site de Centr'Alp. De nombreux stagiaires « école » sont également accueillis chaque année dans l'ensemble des établissements de l'entreprise.

Radiall participe également à l'association "100 chances 100 emplois" sur son site d'Aubervilliers, qui a pour objet de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et jeunes adultes issus des quartiers dits « sensibles » en s'appuyant sur le processus « 100 Chances 100 Emplois » existant dans plusieurs bassins d'emploi, à travers l'accompagnement de jeunes vers de la formation ou de l'emploi.

Afin d'impliquer l'éducation nationale à ces démarches et de montrer aux professeurs d'une part, que les notions enseignées sont concrètement utilisées dans le monde industriel, et d'autre part, qu'elles ont une importance économique, Radiall participe sur deux de ses sites en Isère aux actions de « professeurs en entreprise » organisées par la fondation « C génial », pour permettre aux enseignants de découvrir les métiers de notre industrie afin d'être plus aptes à renseigner leurs élèves lors de leurs choix d'orientation.

Insertion des travailleurs handicapés

L'entreprise met en œuvre des actions pour satisfaire son obligation d'emploi de travailleurs handicapés par l'embauche et la sous-traitance de prestations. Au titre de 2016, l'obligation d'emploi est de 66 unités. Pour compléter ses 60,95 unités totales, l'entreprise a versé une contribution financière de compensation de 75 738 euros. En 2016, des animations de sensibilisation ont été menées préalablement au lancement d'un diagnostic sur l'emploi et le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap. L'objectif de ce diagnostic est d'identifier et de structurer nos actions afin que ces dernières aient un impact fort sur notre ouverture à l'autre.

9.2.4 Les conditions d'hygiène et de sécurité

Santé et sécurité

Chaque établissement en France a un CHSCT. La direction réunit trimestriellement les membres du CHSCT et les différents acteurs relatifs à l'hygiène et la sécurité, en réunion ordinaire, pour l'examen des conditions d'hygiène et de sécurité. Il est à noter qu'un Document Unique d'évaluation des risques professionnels est en place et permet d'identifier les dangers et d'évaluer les risques pour le personnel.

Un rapport faisant le bilan de la situation générale de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail et rappelant les actions ayant contribué, au cours de l'année écoulée, à la protection de la santé, de la sécurité et à l'amélioration des conditions de travail des salariés, est présenté aux membres du CHSCT, ainsi que le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Les accidents du travail en France

	Nbre d'accidents du travail	Moyenne des taux de cotisation A.T.
2016	22	1,42 %
2015	14	1,62 %
2014	14	1,76 %

Les modalités de calcul du taux de fréquence présenté sont le nombre d'accidents du travail divisé par le nombre d'heures travaillées multiplié par 10⁶.

En France	Taux de fréquence des accidents	Taux de gravité des accidents.
2015	11,03 %	0,17 %
2014	7,19 %	0,26 %
2013	8,39%	0,27 %

A l'étranger (2016)	Taux de fréquence des accidents	Taux de gravité des accidents.
Chine	10,18 %	0,10 %
Amérique	9,78 %	0,16 %
Inde	0 %	0 %

L'indicateur concerne 96 % des effectifs du groupe.

Maladies professionnelles en France

Radiall participe à la démarche TMS Pro afin de transformer durablement les conditions de travail dans l'objectif de prévenir les risques professionnels et de maintenir les salariés dans l'emploi.

Le nombre de maladies professionnelles déclarées en 2016 est de 1.

9.2.5 Rémunérations

La masse salariale annuelle de l'exercice

(en euros)	2016	2015	2014
Brut SS Radiall	39 343 516	38 270 939	36 087 527
Brut SS I.D.M.M.	4 281 949	3 999 690	3 705 825

Les rémunérations et leur évolution

Les négociations annuelles obligatoires se conduisent au niveau de l'entreprise, les établissements décident des modalités d'application dans un second temps. La périodicité a été alignée sur la connaissance des résultats de l'entreprise permettant d'avoir une visibilité plus adéquate. Pour la période 2016-2017, l'enveloppe totale allouée au titre de l'évolution de la rémunération globale a été de 2,15 %.

Intéressement et participation

L'accord d'intéressement en vigueur a conduit à provisionner, au 31 décembre 2016, une somme de 4 984 000 euros hors forfait social pour l'effectif RADIALL SA.

9.2.6 Relations sociales

Chaque établissement en France a un Comité d'établissement et des Délégués du personnel.

Chaque Direction d'établissement réunit mensuellement ces instances.

Au niveau de l'entreprise, la Direction réunit les membres du Comité Central d'Entreprise au minimum deux fois par an en réunion ordinaire.

Les œuvres sociales sont gérées par chaque Comité d'Etablissement, qui dispose pour se faire d'un budget spécifique propre.

Pour l'année 2016, Radiall SA a négocié un avenant à l'accord d'intéressement, un avenant au PERCO, un accord sur le dialogue social, la GPEC et le contrat intergénérationnel, l'égalité professionnelle H/F et enfin un accord sur la prime des mensuels.

9.3 Informations environnementales

9.3.1 Politique générale en matière environnementale

Le groupe Radiall s'attache à la prévention des pollutions, au respect de l'environnement, à l'intégration des problématiques environnementales dans la conception des produits et des procédés. Une politique HSE a été signée en 2016 avec un périmètre groupe et un plan d'action initié et suivi avec notamment l'optimisation de la consommation des ressources naturelles et la limitation des impacts environnementaux.

Un bilan réglementaire est en cours pour les sites France afin d'examiner la conformité globale aux réglementations en matière d'HSE.

Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

L'information du personnel se fait par le biais de panneaux de communication, ainsi que par les réunions mensuelles d'équipes.

Il existe une formation et une sensibilisation des nouveaux entrants. Le personnel est formé aux situations d'urgence (manœuvres organisées sur certains sites avec les services de secours) et à la manipulation des extincteurs.

Il n'existe pas d'action de formation destinée à l'ensemble du personnel. En revanche le personnel traitant des sujets environnementaux peut être amené à suivre des formations spécifiques sur ces thématiques.

Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Des plans d'urgence pour limiter d'éventuelles pollutions sont en place et testés (déversements accidentels, exercice incendie).

Des plans ETARE (ETAbblissement REpertorié) sont établis avec les services départementaux de secours pour Voreppe et l'Isle d'Abeau.

Le site de Voreppe possède un conseiller à la sécurité pour le transport de matières dangereuses et un rapport annuel est rédigé et communiqué à la Direction du site.

Les produits chimiques sont stockés sur rétention et le personnel est régulièrement formé à leur bonne manipulation.

Aucune indemnité n'a été versée par Radiall pour cause de pollution, et aucune action de réparation n'a été engagée contre elle en 2016.

Il est à noter cependant que le Groupe a été amené à comptabiliser une provision pour dépollution de l'un de ses sites.

L'adaptation aux conséquences du changement climatique

Aucune action n'a été engagée à ce jour pour l'adaptation au changement climatique. Aucun site Radiall établi en France ne se situe en zones sensibles et les consommations d'eau sont trop faibles pour être impactées par des mesures de restrictions importantes.

Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

Par ses activités, Radiall a peu d'impact direct sur la biodiversité car elle n'intervient pas sur le milieu extérieur. Radiall ne participe pas pour le moment présent à des opérations externes de développement de la biodiversité (reboisement,...).

Radiall met en œuvre des mesures de prévention liées à la réglementation « Conflict Minerals ».

Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Fabricants de composants électriques et électroniques, Radiall est soumise à la législation européenne (Directives RoHS et WEEE, Règlement REACH). Cette législation a pour but la limitation des substances dangereuses et l'amélioration de la gestion des produits chimiques.

Le respect de ces réglementations, notamment la suppression du plomb et des composés bromés, sont les mesures fortes prises par Radiall pour la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs.

Utilisation durable des ressources

Les consommations d'eau, de matières premières et d'énergie des sites industriels de Radiall sont peu significatives en termes quantitatifs. Ceci est dû aux activités développées sur ces sites.

9.3.2 Les impacts environnementaux

Eau

La consommation d'eau à usage industriel au niveau du Groupe s'élève environ à 33 010 m3 en hausse d'environ 14 % au niveau du groupe. Il existe aucun prélèvement directement dans le milieu naturel.

Cette eau est utilisée pour le traitement de surface des sites de Voreppe, Obregon et Shanghai, la tribofinition des sites de Voreppe et de Dôle, et le lavage de Dôle.

Des systèmes de refroidissement performants sont en place pour supprimer les circuits ouverts pour les sites français et l'évapo-concentrateur de Voreppe permet la réutilisation d'eau dans le process.

La consommation en eaux sanitaires s'est élevée à 34 069 m3 pour l'ensemble du groupe en hausse de 29% à iso périmètre. Cette augmentation s'explique par une hausse d'activité et une meilleure comptabilisation.

Il n'existe pas de contraintes locales pour l'alimentation en eau des sites.

Rejets dans l'air

La partie la plus importante des rejets est constituée par les émissions des chaudières à gaz utilisées pour le chauffage, qui produisent essentiellement du gaz carbonique et des oxydes d'azote.

Les chaudières sont entretenues et vérifiées afin de limiter au mieux ces rejets. Des calculs de rendement sont faits pour celles des sites français ayant une puissance supérieure à 400 kW.

Aucun des sites français n'est soumis à un plan de gestion des solvants. Les solvants de nettoyage chloré (Perchloréthylène, Dichlorométhane) ou non (hydro-fluoro-éther, acétone, alcool) représentent moins de 10 tonnes en utilisation et environ 1 tonne en émissions.

Les rejets d'extractions des bains de traitement de surface (acide, cyanure) sont peu significatifs en quantité mais, d'impact plus important. Pour cela, une séparation des réseaux et un lavage des émissions cyanurées et acides ont été mis en place sur Voreppe et ont réduit très fortement les quantités émises.

Des bornes de recharges pour véhicules électriques sont mises en place sur différents sites afin d'inciter les employés à l'utilisation de ces véhicules.

Les rejets de gaz à effet de serre

Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société sont constitués à une très forte majorité par la combustion du gaz naturel pour le chauffage et à la production d'électricité.

Les postes d'émissions de gaz à effet de serre générés par l'usage des biens et services qu'elle produit sont très faibles car les composants Radiall sont essentiellement passifs et consomment peu ou pas d'énergie lors de leur utilisation.

Pour l'année 2016 et pour l'ensemble des sites, le bilan des émissions de gaz à effet de serre dues au gaz et à l'électricité représente 11 077 tonnes équivalent CO₂. Le bilan pour la France représentant 2386 tonnes équivalent CO₂ soit 22%.

Rejets dans l'eau

Les sites de Voreppe, d'Obregon et de Shanghai sont les plus significatifs pour l'environnement. Ils possèdent une station de détoxification permettant de traiter les eaux et bains usés de l'unité de traitement de surface.

Grace à la mise en place d'un évapo-concentrateur, le site de Voreppe a pu supprimer complètement ses rejets en 2013.

Deux sites d'usinage français ont des rejets issus d'activité de tribofinition de l'ordre de 1 à 5 m³ par jour. Un traitement des eaux de tribofinition a été mis en place sur le site de Dôle en 2011.

Des déshuileurs sont mis en place lors de l'aménagement des aires de stationnement, conformément à la réglementation en vigueur.

Déchets France

Les déchets industriels non dangereux (DND) produits par l'ensemble des sites français représentent environ 409 tonnes, production en hausse de 16 % par rapport à 2015.

Ils sont constitués de papier, cartons, ferraille, copeaux, chute de plastique, déchets de cantine et sont traités par des

Les déchets dangereux (DD) représentent 504 tonnes en baisse de 34% par rapport à 2015, ceci est dû à la diminution des effluents produit par le système de traitement des eaux sur le site de Voreppe.

Ces déchets correspondent également aux déchets générés par le traitement de surface : bains cyanurés et métalliques fortement concentrés, boues d'hydroxydes métalliques, à certaines huiles et chiffons souillés des centres d'usinage, ils sont traités en externe par des entreprises agréées.

Les boues d'hydroxydes métalliques issues du retraitement des eaux de Voreppe représentent une vingtaine de tonnes. Elles sont recyclées en partie puis stockées en centres d'enfouissement agréés. Aucun rejet dans le sol n'est effectué sous forme liquide ou solide.

Déchets hors France

Les sites de Shanghai et d'Obregon, les plus importants, génèrent 1 051 tonnes de déchets industriels en 2016 dont 395 tonnes de déchets dangereux. Une part importante de ces déchets est recyclée.

De façon globale, la production de déchets du Groupe représente 2 009 tonnes, dont 899 tonnes de déchets dangereux. Cette production est sensiblement stable d'une année à l'autre.

Economie circulaire

Mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets.

Les déchets non dangereux sont recyclés en moyenne à 64 % en France, essentiellement par recyclage pour les cartons, métaux et papiers. Les déchets dangereux de par leur caractère sont le plus souvent détruits ou enfouis, certains éléments métalliques étant partiellement récupérés.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Il n'existe pas actuellement de mesures formalisées dans ce domaine, cependant Radiall n'a pas d'impact particulier sur ce point, les sites possédant des cantines de restauration collective gèrent au mieux les quantités mises à disposition.

Autres émissions

Des mesures internes de bruit sont faites ponctuellement sous l'égide des Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail et des médecins du travail de chaque site français. Radiall n'a reçu aucune plainte relative à des nuisances sonores, visuelles ou olfactives.

Energie

Consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables.

La consommation d'énergie totale au niveau du Groupe est de 34,5 GWh, dont 6,7 GWh de gaz naturel et 27,8 GWh d'électricité. Cette consommation est en hausse de 8% par rapport à l'année précédente.

L'amélioration de l'efficacité énergétique s'est fait sur certains sites par des changements de luminaires (led) et l'isolation thermique des bâtiments (bâtiments neufs ou rénovations).

La prise en compte des sources d'énergies renouvelables commence à se faire notamment par la mise en place de panneaux photovoltaïque (puissance de 10kw/h sur Obregon).

Un audit énergétique a été réalisé conformément à la réglementation pour Radiall France en 2015, les pistes d'amélioration dégagées sont prises en compte notamment sur le site de l'Isle d'Abeau par la valorisation énergétique.

Matières premières

Consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation.

Les principales matières premières utilisées sur les sites sont des alliages cuivrés, des plastiques et des téflons. Les sites consomment également des produits chimiques, tels que des solvants, des huiles et des solutions de métaux utilisés pour le revêtement des produits finis.

Le recyclage des emballages et la récupération des métaux permettent de minimiser l'impact sur le milieu. Une part très importante des déchets métalliques issus des ateliers mécaniques est revendue à des fondeurs qui réintègrent le métal dans la chaîne de distribution.

Conditions d'utilisation des sols

L'utilisation des sols se limite à l'implantation des bâtiments et des parkings. Il n'existe pas de dépôts de matières sur sol, ni d'épandage de boues ou d'eaux usées.

Les machines d'usinage et les activités de traitement de surface de Voreppe sont positionnées sur des sols étanches.

9.4 Note méthodologique

Les indicateurs SES publiés dans ce chapitre ont été élaborés par un groupe d'experts fonctions et métiers du Groupe.

Engagée dans un processus d'amélioration continue, Radiall s'efforce à construire un référentiel d'indicateurs tenant compte des obligations légales et adapté à Radiall et à son activité.

Le Groupe a choisi de faire vérifier par son commissaire aux comptes, Mazars, un certain nombre d'indicateurs conformément à l'article 225 de la loi Grenelle 2.

9.4.1. Périmètre

Indicateurs sociaux

Le périmètre de reporting social comprend l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation de Radiall SA consolidées par intégration globale et proportionnelle tel que présenté dans les comptes consolidés de Radiall SA.

Indicateurs environnementaux

L'information présentée dans ce chapitre est basée sur l'activité des sites industriels de la Société Radiall en France (Voreppe, L'Isle d'Abeau, Château-Renault et Dôle), en Chine (Shanghai) en Inde (Bangalore), aux Etats-Unis (New Haven), et au Mexique (Obregon) représentant 93% des effectifs Groupe.

Ce rapport est réalisé à partir des données 2016 et prend en compte les données définies dans l'article R225-105-1 en se fondant sur trois principes :

- Les impacts des activités sur l'environnement,
- Les mesures prises pour limiter ces impacts,
- La prévention des situations d'urgence.

Variations de périmètre

En cas de variation de périmètre (créations, cessions, liquidations, acquisitions, ou changement de participations de sociétés) les données sont incluses dans le périmètre à partir de la date de changement de participation.

Suppression de la filiale RAYDIALL Voiron pour être en concordance avec les données sociales.

9.4.2 Collecte des données

Indicateurs sociaux

Le reporting des données sociales est mensuel.

Les données sociales sont collectées dans chacune des filiales contrôlées directement ou indirectement via une maquette standard.

La direction des ressources humaines du Groupe assure la consolidation des données sociales ainsi remontées après avoir réalisé des contrôles de cohérence.

Indicateurs environnementaux

La plupart des données environnementales sont préparées sur une base mensuelle par le responsable environnement de chaque site et remontées au Coordinateur HSE Groupe.

Ces données sont collectées pour l'ensemble des sites via une maquette standard puis consolidées après réalisation des contrôles de cohérence sur une base annuelle.

9.4.3 Précisions sur certains indicateurs

La définition de l'ensemble des indicateurs et les méthodes de calcul sont mises à disposition des contributeurs. Les principales hypothèses retenues sont présentées ci-dessous par familles d'indicateurs.

Effectifs

L'effectif comprend l'ensemble des salariés liés par un contrat de travail en CDI et CDD ou équivalent pour les filiales étrangères. Leur dénombrement est effectué en personne physique à fin de mois échu.

Le personnel sous contrat de régie (y compris maquilladora à Obregon) ou d'intérim est calculé sur la base d'un effectif pondéré mensuel à fin de mois échu.

L'effectif comprend l'ensemble des salariés liés par un contrat de travail en CDI et CDD ou équivalent pour les filiales étrangères, ainsi que le personnel sous contrat de régie (y compris maquilladora à Obregon) ou d'intérim.

Absentéisme

Le taux d'absentéisme correspond au total des heures d'absences payées ou non payées (maladie, accident du travail et de trajet, maternité, congés conventionnels) divisés par le nombre d'heures théoriques travaillées.

Il est à noter qu'il y a des écarts non-significatifs dans le nombre de jours d'absence du fait d'un décalage entre les données site et les données centrales, provenant des régulations d'absence entre les sites et le système de paie en central. Un moteur de paie commun à tous les sites dans un outil unique a été déployé à partir du 1er janvier 2015.

Formation

L'indicateur correspond aux heures de formation et porte uniquement sur le périmètre France et inclut toutes les heures dispensées, y compris les heures de CPF.

Consommation en eau

L'indicateur consommation en eau porte à la fois sur la consommation en eau industrielle utilisée entre autre pour le traitement de surface, mais aussi en eau sanitaire. Il s'agit uniquement d'eau distribuée par un opérateur privé ou public. Il n'existe pas de prélèvement directement dans le milieu naturel en surface ou souterrain.

Déchets

Correspond à l'ensemble des déchets générés par l'activité des sites industriels. Sont considérés comme dangereux les déchets liés :

- Bains cyanurés et bains métalliques
- Boues d'hydroxydes métalliques
- Eaux usées issues d'évapo-concentrateur
- Huiles et chiffons souillés des centres d'usinage.

Aucun rejet de ces déchets dangereux n'est effectué dans le milieu naturel, ils sont traités en externe par des entreprises agréées

Rejets de gaz à effet serre

Les émissions portent sur les émissions directes et indirectes associées à l'énergie telles que définies dans l'article 75 de la loi Grenelle 2.

Pour 2016, elles ont été calculées à partir des consommations d'électricité et de gaz naturel, converties à partir des facteurs d'émission de la base carbone ADEME.

Accidents du travail

L'indicateur porte sur les accidents du travail tel que défini par le code de la Sécurité Sociale.

L'indicateur de gravité des accidents du travail est calculé de la façon suivante : $\text{Nombre des journées perdues} \times 1000 / \text{Nombre d'heures travaillées}$.

Les modalités de calcul du taux de fréquences présenté sont le nombre d'accidents du travail divisé par le nombre d'heures travaillées multiplié par 10^6 .

Masse salariale

La masse salariale désigne le cumul des rémunérations brutes (salaires, primes, et avantages) des salariés versées au cours de l'exercice écoulé.

9.4.4 Indicateurs non retenus

Les indicateurs présentés dans ce chapitre ont été retenus au regard de leur pertinence par rapport aux enjeux sous-jacents et aux principaux impacts du Groupe en matière sociale, environnementale et sociétale.

Le tableau présente l'ensemble des informations recommandées par le décret d'application de la loi Grenelle 2 et l'information présentée et retenue dans le présent chapitre.

Information recommandée	Information retenue	Page
Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	25
Embauches et les licenciements	Embauches et les licenciements	26
Rémunérations et leur évolution	Rémunérations et leur évolution	28
Organisation du temps de travail	Organisation du temps de travail en France	27
Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation pour les sites français	27
Le bilan des accords collectifs et leur impact sur la performance économique et les conditions de travail des salariés	Le bilan des accords collectifs en France	27
Les conditions de santé et de sécurité au travail	Les conditions de santé et de sécurité au travail en France	28
Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	Pas d'accord signé sur ce thème	-
Les politiques mises en œuvre en matière de formation	Les politiques mises en œuvre en matière de formation en France	26
Le nombre total d'heures de formation	Le nombre total d'heures de formation en France	26
Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	25
Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées en France	28
La politique de lutte contre les discriminations	La politique de lutte contre les discriminations	24
L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales	29
Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	29
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	30
Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	30
Economies circulaire	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets. Lutte contre le gaspillage alimentaire	30
La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	30
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	29
Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	Le secteur dans lequel opère le groupe est considéré comme un secteur dans lequel les droits de l'homme ne sont pas un enjeu caractéristique. Ceci n'empêche pas Radiall d'être vigilant dans sa sphère d'influence.	Non applicable
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	31

Information recommandé	Indicateur retenu	Page
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	31
Les rejets de gaz à effet de serre	Les rejets de gaz à effet de serre	30
Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	29
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional	Insertion professionnelle	27
Sur les populations riveraines ou locales		27
La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux avec les sous-traitants et les fournisseurs	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux avec les sous-traitants et les fournisseurs	24
L'absentéisme	L'absentéisme en France	27
Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	Fréquence des accidents du travail en France	28
Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective en France	24
L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ²	24
L'élimination du travail forcé ou obligatoire	L'élimination du travail forcé ou obligatoire	24
L'abolition effective du travail des enfants	L'abolition effective du travail des enfants	24
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	28
L'utilisation des sols	Condition d'utilisation des sols	31
L'adaptation aux conséquences du changement climatique	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	29
L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	24
Les actions engagées pour prévenir la corruption	Sujet couvert notamment à travers la charte éthique et sociale. Les actions seront complétées dans le cadre de la mise en place en France de la loi Sapin II.	24
Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	24

10. RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES CONSOLIDEES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la société Radiall, accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1058¹, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2016, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Directoire d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux procédures utilisées par la société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de

manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 4 personnes entre janvier 2017 et avril 2017 pour une durée d'environ 3 semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000².

I - Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe 9.4 du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

¹ dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

² ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

II - Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené 4 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE, auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les Informations RSE que nous avons considérées les plus importantes³ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;

au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées⁴ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon ainsi sélectionné représente 26% des effectifs et entre 24 % et 46 % des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres Informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Fait à Paris La Défense, le 19 avril 2017

L'organisme tiers indépendant,

Mazars SAS

Gael LAMANT
Associé

Edwige REY
Associée RSE & Développement Durable

³ Informations sociales : Effectifs totaux répartis par zone géographique ; Taux de fréquence des accidents du travail ; Taux d'absentéisme.
Informations environnementales : Consommation d'énergie ; Consommation d'eau totale ; Production globale de déchets en tonne ; Production de déchets dangereux en tonne.

⁴ Le site de l'Isle d'Abeau pour les informations sociales ; Le site de Voreppe pour les informations environnementales ; Le site de Shanghai pour les informations relatives aux effectifs totaux, aux consommations d'énergie et à la consommation d'eau totale.

II. COMPTES CONSOLIDES

1. COMPTES CONSOLIDES.....	37
Etat de situation financière consolidée au 31 décembre 2016	38
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2016	39
État du résultat global consolidé	39
Tableau des flux de trésorerie consolidés.....	40
Variation des capitaux propres consolidés	40
Notes annexes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016	41
Note 1. Présentation générale	41
Note 2. Principes comptables	41
Note 3. Périmètre de consolidation.....	46
Note 4. Information sectorielle	47
Note 5. Ecarts d'acquisition et immobilisation incorporelles	47
Note 6. Immobilisations corporelles	49
Note 7. Titres des entreprises associées et coentreprises	49
Note 8. Immobilisations financières	49
Note 9. Stocks	49
Note 10. Créances clients.....	49
Note 11. Autres créances	49
Note 12. Trésorerie disponible.....	50
Note 13. Capitaux propres	50
Note 14. Provisions	50
Note 15. Emprunts et autres passifs financiers	51
Note 16. Autres dettes.....	51
Note 17. Instruments financiers et gestion des risques financiers	52
Note 18. Impôts sur les résultats.....	53
Note 19. Effectifs et frais de personnel	54
Note 20. Frais de recherche et de développement	54
Note 21. Autres produits et charges d'exploitation	54
Note 22. Dépréciation de l'actif non courant	55
Note 23. Dépréciation de l'actif courant et dotations aux provisions.....	55
Note 24. Charges et produits non courants	55
Note 25. Autres produits et charges financiers.....	55
Note 26. Rémunération des auditeurs	55
Note 27. Engagements hors bilan.....	56
Note 28. Informations relatives aux parties liées	56
Note 29. Evènements postérieurs à la clôture	57
2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	58

1. COMPTES CONSOLIDES

Etat de situation financière consolidée au 31 décembre 2016

	Notes	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Immobilisations incorporelles	Note 5	15 419	11 637
Ecart d'acquisition	Note 5	10 377	12 631
Immobilisations corporelles	Note 6	64 156	63 703
Titres des entreprises associées et coentreprises	Note 7	2 498	2 074
Immobilisations financières	Note 8	373	1 983
Impôts différés actifs	Note 18	5 401	4 564
ACTIFS NON COURANTS		98 224	96 592
Stocks	Note 9	61 984	57 329
Créances clients et comptes rattachés	Note 10	55 825	49 517
Autres créances	Note 11	12 532	14 272
Impôts sur le résultat	Note 18	10 959	8 606
Autres actifs financiers de gestion de trésorerie	Note 12	5 111	5 009
Trésorerie et équivalents de trésorerie actif	Note 12	85 105	73 025
ACTIFS COURANTS		231 516	207 758
TOTAL ACTIFS		329 740	304 350
Capital		2 648	2 817
Primes		5 629	11 929
Réserve groupe		169 304	146 040
Ecart de conversion		16 757	16 099
Résultat part du groupe		33 826	28 880
Intérêts minoritaires		2 008	2 183
CAPITAUX PROPRES	Note 13	230 173	207 948
Impôts différés passifs	Note 18	5 320	5 236
Dettes financières à long terme	Note 15	12 795	14 087
Provisions non courantes	Note 14	11 538	10 383
PASSIFS NON COURANTS		29 653	29 706
Dettes financières à court terme	Note 15	1 765	2 256
Dettes fournisseurs		31 713	27 621
Autres dettes	Note 16	34 354	34 854
Provisions courantes	Note 14	500	1 009
Impôts sur le résultat	Note 18	1 583	957
PASSIFS COURANTS		69 915	66 697
TOTAL PASSIF		329 740	304 350

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2016

	Notes	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Chiffre d'Affaires	Note 4	310 164	289 941
Autres produits d'exploitation			
Produits des activités ordinaires		310 164	289 941
Achats consommés		-85 571	-78 623
Variation des stocks d'en cours et de produits finis		1 837	41
Charges de personnel	Note 19	-112 619	-108 069
Charges externes		-47 518	-45 868
Impôts et taxes		-3 070	-3 037
Autres produits et charges d'exploitation	Note 21	114	1 070
Dépréciations de l'actif non courant	Note 22	-11 667	-10 441
Dépréciations de l'actif courant et dotations aux provisions	Note 23	-1 982	-1 634
Quote-part de résultat des entreprises associées		439	618
Résultat opérationnel courant		50 125	43 998
Résultat opérationnel courant en % du chiffre d'affaires		16,16%	15,17%
Autres produits et charges opérationnels non courants	Note 24		-586
Résultat opérationnel		50 125	43 412
Résultat opérationnel en % du chiffre d'affaires		16,16%	14,97%
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie		705	801
Coût de l'endettement financier brut		-645	-727
Coût de l'endettement financier net		60	74
Autres produits et charges financières	Note 25	-2 446	-2 042
Charges d'impôt	Note 18	-13 296	-12 093
Résultat Net		34 444	29 351
Résultat Minoritaire		618	471
Résultat Net Part Groupe		33 826	28 880
Résultat par action (en euros)	Note 13	19,38	16,01
Résultat dilué par action (en euros)	Note 13	19,38	16,01

État du résultat global consolidé

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Résultat net de la période	34 444	29 351
Reconnaissance des gains (et pertes) actuariels sur les engagements de retraite en autres éléments du résultat global	-963	455
Impôts différés sur les reconnaissances de gains et pertes actuariels	321	-152
Éléments non recyclables en compte de résultat	-642	303
Gains (pertes) résultant de l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture	-550	762
Impôts différés sur l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers	183	-254
Ecart de conversion	627	8 514
Éléments recyclables en compte de résultat	261	9 022
Total des autres éléments du résultat global	-382	9 325
Total des produits et charges reconnus sur la période	34 062	38 675
Attribuables aux		
- actionnaires de Radiall SA	33 475	38 154
- intérêts minoritaires	587	521

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Résultat groupe	33 826	28 880
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	618	471
Résultats non distribués des entreprises associées	-439	-618
Dotations nettes aux amortissements	11 482	10 576
Variation nette des provisions	1 733	-240
Variation de juste valeur sur couverture non efficace	1 935	-516
+/- Values de cession	49	110
Provisions comptabilisées en autres produits et charges opérationnels		586
Charges d'intérêt	645	727
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	13 296	12 093
Capacité d'autofinancement	63 146	52 070
Variation de stocks	-4 401	-1 652
Variation des créances d'exploitation	-6 000	996
Variation des dettes d'exploitation	4 170	-2 115
Variation des autres actifs et passifs	-1 187	-1 628
Variation du besoin en fonds de roulement	-7 418	-4 399
Intérêts décaissés	-647	-738
Impôt décaissés	-16 294	-13 634
Flux de trésorerie généré par l'activité	38 787	33 300
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-1 452	-2 198
Acquisition d'immobilisations corporelles	-9 961	-10 263
Acquisition d'immobilisations financières	-545	-183
Cessions d'immobilisations - Corporelles et Incorporelles	626	787
Cession et Remboursement d'immobilisations financières	28	38
Trésorerie nette sur acquisitions / cessions de filiales		-10 849
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-11 303	-22 668
Dividendes versés aux actionnaires de RADIALL	-4 342	-4 527
Dividendes versés aux minoritaires	-762	-306
Achats et cessions d'actions propres	-6 630	-7 800
Encaissements provenant des emprunts	211	
Remboursement d'emprunts	-2 378	-2 064
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-13 901	-14 697
Incidence des variations de taux de change	-1 400	3 007
Variation de la trésorerie	12 183	-1 058
Trésorerie à l'ouverture	78 034	79 092
Trésorerie à la clôture	90 216	78 034
dont Autres actifs financiers de gestion de trésorerie	5 111	5 009
dont Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	85 105	73 025

Variation des capitaux propres consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2014 *	1 848 124	2 817	11 929	158 169	6 771	179 688	9 055	188 745
Autres éléments du résultat global				811	8 464	9 275	50	9 325
Résultat de la période				28 880		28 880	471	29 351
Dividendes				-4 527		-4 527	-306	-4 833
Actions propres				-7 800	0	-7 800	0	-7 800
Mouvement de périmètre				-614	863	249	-7 088	-6 839
Capitaux propres au 31/12/2015	1 848 124	2 817	11 929	174 919	16 099	205 764	2 183	207 948
Autres éléments du résultat global				-1 009	658	-350	-31	-382
Résultat de la période				33 826		33 826	618	34 444
Dividendes				-4 342		-4 342	-762	-5 104
Annulation d'actions propres	-111 138	-169	-6 300	-160	0	-6 630	0	-6 630
Mouvement de périmètre				-105	0	-105	0	-105
Capitaux propres au 31/12/2016	1 736 986	2 648	5 629	203 129	16 757	228 163	2 010	230 172

Note 1 - Présentation générale

Groupe industriel spécialisé dans la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques, Radiall est un acteur reconnu dans ses marchés: les Télécommunications, les applications Militaires et Aéronautiques, l'Automobile. Très tourné vers l'international, le Groupe est présent sur les cinq continents par le biais de ses filiales et d'un réseau actif d'agents et de distributeurs.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil de Surveillance de Radiall le 23 mars 2017.

Note 2 - Principes comptables

2.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen N° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés de l'exercice 2016 ont été établis selon les normes comptables internationales IAS /IFRS et les interprétations de l'IFRS-IC applicables au 31 décembre 2016 telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

2.2 Normes et interprétations appliquées

2.2.1 D'application obligatoire aux exercices ouverts au 1^{er} janvier 2016

Les principaux textes (normes, amendements et interprétations) adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1er janvier 2016 sont les suivants :

- l'amendement IAS 19 sur les cotisations des membres du personnel,
- l'amendement IFRS 11 « Acquisition d'une quote-part dans une activité conjointe »,
- l'amendement IAS 16 et IAS 38 sur les méthodes d'amortissement acceptables,
- l'amendement IAS 1 « Pertinence de l'information financière »,
- les améliorations annuelles des IFRS 2010-2012,
- les améliorations annuelles des IFRS 2012-2014.

Ces publications n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.

2.2.2 D'application obligatoire aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2016

Les normes, amendements ou interprétations publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'Union Européenne n'ont pas été appliqués par anticipation par le Groupe pour l'établissement de ses états financiers consolidés lorsque cette disposition était offerte.

Les textes adoptés par l'Union Européenne dont l'application est obligatoire après le 1er janvier 2016 sont les suivants :

- la norme IFRS 15 « Produits provenant de contrats avec les clients », applicable à compter du 1er janvier 2018.

- la norme IFRS 9 « Instruments financiers », applicable à compter du 1er janvier 2018.

Les textes, présentés ci-dessus, n'ont pas été appliqués par anticipation par le Groupe.

La détermination des impacts de ces nouveaux amendements, normes et interprétations est en cours.

Les principaux textes publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'Union Européenne sont les suivants :

- la norme IFRS 16 « Locations », applicable à compter du 1er janvier 2019,

- l'amendement IAS 12 « Reconnaissance des actifs d'impôts différés sur pertes non réalisées », applicable à compter du 1er janvier 2017.

2.3 Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs tel que préconisé par les normes IFRS. Ces catégories sont mentionnées dans les notes suivantes.

Les états financiers du groupe Radiall pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 comprennent :

- Les états financiers de la société Radiall
- Les états financiers de ses filiales
- La quote-part dans l'actif net de Raydiall (société mise en équivalence)

La liste des filiales, coentreprises et sociétés associées du groupe est présentée dans la note 3.

2.4 Conversion des éléments en devises

Les états financiers consolidés sont exprimés en milliers d'euros, l'euro étant la devise fonctionnelle de Radiall et la devise de présentation du groupe.

Etats financiers libellés en monnaies étrangères

Les comptes des filiales utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan. Les différences de change résultant de l'application de ce cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « écarts de conversion.
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par les entreprises du Groupe dans la monnaie de fonctionnement au cours moyen du mois de la transaction.

Les créances et dettes exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et gains de change latents résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat en « *Autres produits et charges d'exploitation* » ou en « *Autres produits et charges financiers* » selon la nature des flux ou des créances et dettes auxquels ils se rapportent.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intragroupes en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intragroupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : ils sont dans ce cas inscrits en capitaux propres, en « *Ecart de conversion* ».

La comptabilisation des instruments de couverture de change est décrite dans la note 17.2 de la présente annexe.

Les principaux cours de clôture retenus sont indiqués dans le tableau ci-dessous (présentant la contre-valeur d'un euro en unité de devise étrangère).

	2016		2015	
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
USD	1,054	1,102	1,089	1,110
CNY	7,320	7,338	7,061	6,973
GBP	0,856	0,820	0,734	0,726
HKD	8,175	8,554	8,438	8,602
JPY	123,400	120,255	131,070	134,286
INR	71,594	74,142	72,022	71,175

2.5 Recours à des estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment :

- de la détermination des éventuelles dépréciations des actifs corporels et incorporels,
- de la détermination du montant des provisions pour risques et charges,
- des avantages au personnel : hypothèses mises à jour annuellement, telles que la probabilité du maintien du personnel dans le groupe jusqu'au départ à la retraite, l'évolution prévisible de la rémunération future, le taux d'actualisation et le taux d'inflation,
- des dépréciations des stocks,
- des impôts différés actifs,
- et de certains éléments du passif financier.

Ces hypothèses, estimations ou appréciations, sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date de clôture. Celles-ci peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

2.6 Frais d'étude de recherche et de développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables. Les coûts de développement doivent être comptabilisés en immobilisations dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.7 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles acquises sont constituées principalement de brevets, licences, marques, portefeuille clients et de logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, le modèle du coût historique est appliqué aux immobilisations incorporelles.

Les actifs à durée d'utilité indéfinie ne sont pas amortis mais soumis chaque année à un test de dépréciation. Un amortissement linéaire est constaté pour les actifs dont la durée d'utilité est finie :

- Licences et brevets : Durée contractuelle sans excéder 10 ans ;
- Marques : Non amorties lorsqu'elles sont à durée de vie indéfinie : dans ce cas, elles font l'objet d'un test de perte de valeur annuel ;
- Portefeuille client : Durée déterminée lors de l'acquisition sans pouvoir excéder 20 ans ;
- Logiciels : 3 à 10 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

2.8 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 *Immobilisations corporelles*, la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont encourus sauf s'ils ont pour conséquence d'augmenter de manière significative les performances de l'actif en termes de capacité, d'amélioration de la qualité ou de durée de vie.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « *Contrats de location* », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition, diminuée le cas échéant de la valeur résiduelle estimée. Sauf cas particulier les valeurs résiduelles sont nulles.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût d'acquisition des immobilisations. Le groupe ne possède aucune immobilisation dont la durée de construction justifie la capitalisation de coûts d'emprunt dans son prix de revient.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

- Constructions et agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 20 ans
- Matériels informatiques : 3 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 15 ans

2.9 Perte de valeur des actifs

Principes

La direction réexamine la valeur des écarts d'acquisition, des autres immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des immobilisations en cours chaque fois qu'un indice interne ou externe (ex : événements ou modifications d'environnement de marché) indique un risque de perte de valeur de ces actifs.

En outre, conformément aux normes comptables appliquées, les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie sont soumises à un test de dépréciation, mis en œuvre au quatrième trimestre de chaque exercice, sauf exception.

Ce test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) à la valeur nette comptable des actifs correspondants y compris les écarts d'acquisition, le cas échéant. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendante des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGT identifiées dans le Groupe sont le plus souvent des entités juridiques.

Méthodologie retenue

La valeur recouvrable est déterminée comme la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur (diminuée des coûts de cession), telles que définies ci-après pour chaque actif pris individuellement, à moins que l'actif considéré ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dans ce cas, la valeur recouvrable est déterminée pour le groupe d'actifs. Les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie sont déterminées :

- A partir des flux de trésorerie d'exploitation attendus de l'unité génératrice de trésorerie sur la durée du plan (trois ans) de l'UGT considérée et d'une valeur terminale ;
- Par actualisation de ces flux de trésorerie au coût moyen pondéré du capital du Groupe.

La valeur d'utilité de chaque UGT ou groupe d'UGT est déterminée par actualisation de ses flux de trésorerie futurs, méthode dite des « *discounted cash flows* » ou « *DCF* », en utilisant des prévisions de flux de trésorerie cohérents avec le budget et les plans pluriannuels établis par la Direction. Les hypothèses clés utilisées sont :

- la croissance des ventes ;
- les taux de marge brute ;
- le taux d'actualisation ;
- le taux de croissance retenu au-delà de la durée des plans.

Les taux de croissance des ventes sont déterminés en fonction des analyses de marchés réalisées en interne et sur la base des informations internes et externes disponibles. Les taux de marge brute retenus sont ceux constatés sur une base historique, ajustés en fonction des budgets du Groupe.

La juste valeur (diminuée des coûts de cession) correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif ou d'un groupe d'actifs dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de cession. Ces valeurs sont déterminées à partir d'éléments de marché (cours de bourse ou comparaison avec des sociétés cotées similaires ou comparaison avec la valeur attribuée à des actifs ou sociétés similaires lors de transactions récentes) ou à défaut à partir des flux de trésorerie actualisés.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs testés, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel pour la différence.

La perte de valeur comptabilisée au titre d'une UGT est affectée en priorité à la dépréciation du goodwill de l'UGT et, pour le solde, au prorata des valeurs nettes comptables des autres actifs de l'UGT.

Les pertes de valeur enregistrées au titre des immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition) peuvent être reprises ultérieurement, si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable, dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée déduite des amortissements qui auraient été sinon comptabilisés. En revanche, les pertes de valeur enregistrées au titre des écarts d'acquisition sont irréversibles.

2.10 Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés et la trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés passifs et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation non consolidés et d'autres titres ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers décrites ci-après. Les gains et pertes latents sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif financier soit vendu, encaissé ou sorti du bilan d'une autre manière ou lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif financier a perdu tout ou partie de sa valeur, date à laquelle le gain ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors dans les autres éléments du résultat global, est transféré dans le compte de résultat en autres charges et produits financiers.

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale, compte tenu de leur échéance à court terme. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Les autres actifs financiers de gestion de trésorerie comprennent des actifs financiers disponibles à la vente soit des SICAV actions et des SICAV obligataires, dont les plus-values et moins-values latentes sont comptabilisés en résultat financier, ainsi que des placements de trésorerie dont la durée de placement est comprise entre trois et douze mois.

La ligne **Trésorerie et équivalents de trésorerie** inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « *produits de trésorerie* ». La trésorerie nette retenue pour le tableau des flux financiers inclut également les découverts bancaires et les lignes de trésorerie court terme.

Conformément à la norme IAS 7 « tableau des flux de trésorerie », le poste « trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant au bilan et dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme définis comme liquide et dont la durée de placement est inférieure à trois mois.

Les dettes financières sont comptabilisées initialement à leur juste valeur (qui correspond à leur valeur nominale, compte tenu des caractéristiques simples de ces instruments), nette des frais d'émission connexes qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en contrepartie du compte de résultat. Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée en contrepartie des autres éléments du résultat global, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers. Les montants enregistrés dans le résultat global sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

En l'absence de relation de couverture, la variation de juste valeur de ces instruments de couverture est enregistrée au compte de résultat en autres produits et charges financiers.

Lorsque les couvertures constituées par le Groupe répondent aux exigences de formalisation et d'adossement nécessaires à la comptabilité de couverture, la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée en contrepartie des autres éléments du résultat global. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers.

2.11 Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « *Stocks* », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Les dépréciations de stocks sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.12 Impôts différés

Les différences existant à la date de clôture entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan constituent des différences temporelles. En application de la méthode bilancielle du report variable, ces différences temporelles donnent lieu à la comptabilisation :

- d'actifs d'impôt différé, lorsque la valeur fiscale est supérieure à la valeur comptable (situation correspondant à une économie future d'impôt attendue),
- ou de passifs d'impôt différé, lorsque la valeur fiscale est inférieure à la valeur comptable (situation correspondant à une taxation future attendue).

Les actifs et passifs d'impôt différé sont déterminés sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Ces estimations sont revues à la clôture de chaque exercice, en fonction de l'évolution éventuelle des taux d'impôt applicables.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible ou lorsqu'il existe un passif d'impôt différé sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la clôture de chaque exercice et, le cas échéant, réévaluée ou réduite, pour tenir compte de perspectives plus ou moins favorables de réalisation d'un bénéfice imposable disponible permettant l'utilisation de ces actifs d'impôt différé.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables, sauf quand le passif d'impôt différé résulte d'un écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus en autres éléments du résultat global sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global. Les effets fiscaux éventuels de transactions de capitaux propres sont enregistrés directement dans les capitaux propres, et non dans le compte de résultat.

2.13 Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition, en diminution des capitaux propres. Le résultat de la cession éventuelle des actions propres est inscrit directement en capitaux propres.

2.14 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

2.15 Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 « *Avantages du personnel* », les sommes versées par Radiall à ses salariés sont évaluées suivant le régime des cotisations définies ou suivant le régime des prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation du Groupe porte sur des montants futurs. Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite ;
- un taux d'actualisation ;
- un taux d'inflation, qui est intégré au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des salaires ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Le coût financier est comptabilisé en charges de personnel. Selon la norme IAS 19 révisée adoptée par le Groupe au 1^{er} janvier 2013, les gains et pertes actuariels nets de l'exercice sont comptabilisés immédiatement dans le montant de la provision pour retraite et avantages assimilés en contrepartie des autres éléments du résultat global.

2.16 Chiffre d'affaires

Conformément à la norme IAS 18 « Revenus », les ventes de connecteurs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété. Celle-ci correspond généralement à la date de livraison. Les escomptes accordés aux clients sont comptabilisés dans le poste « Chiffre d'affaires ».

Le chiffre d'affaires de Radiall n'est pas lié à une activité saisonnière.

2.17 Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction des actions propres inscrites en diminution des capitaux propres.

Le résultat dilué par action est identique au résultat par action, en l'absence d'instruments dilutifs au sein du Groupe Radiall.

2.18 Parties liées

Les parties liées du groupe comprennent les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable, les actionnaires qui exercent un contrôle conjoint sur les coentreprises du groupe, les actionnaires minoritaires qui exercent une influence notable sur les filiales du groupe, les mandataires sociaux, dirigeants et administrateurs du groupe, ainsi que les sociétés dans lesquelles ceux-ci exercent le contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Note 3 - Périmètre de consolidation

3.1 Evolution du périmètre

Néant.

3.2 Liste des sociétés consolidées

Intégration globale	Pays	Zone géographique	% d'intérêt	% de contrôle
Radiall	France	France	100 %	100 %
Radiall Ventures SA	France	France	100 %	100 %
Industrie Doloise de Micro-Mécanique SA	France	France	100 %	100 %
Van-System Srl	Italie	Europe	100%	100%
Van-System Swiss SA	Suisse	Europe	100%	100%
Radiall Systems	France	France	100 %	100 %
Radiall Ltd.	G. Bretagne	Europe	100 %	100 %
Radiall G.m.b.H.	Allemagne	Europe	100 %	100 %
Radiall B.V.	Pays-Bas	Europe	100 %	100 %
Radiall A.B.	Suède	Europe	100 %	100 %
Radiall Elettronica Srl.	Italie	Europe	100 %	100 %
Radiall America Inc.	Etats-Unis	Amériques	100 %	100 %
Radiall USA	Etats-Unis	Amériques	100 %	100 %
Radiall do Brasil	Brésil	Amériques	99 %	99 %
Radiall Electronics (Asia) Ltd.	Chine	Asie	55 %	55 %
Radiall International Ltd.	Chine	Asie	100 %	100 %
Radiall India Private Ltd.	Inde	Asie	100 %	100 %
Nihon Radiall KK	Japon	Asie	100 %	100 %
Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd.	Chine	Asie	96 %	100 %
Mise en équivalence	Pays	Zone géographique	% d'intérêt	% de contrôle
Raydiall SAS	France	France	50%	50%

3.3 Participations dans les entreprises associées

	Raydiall	
(en milliers d'euros)	2016	2015
Chiffre d'affaires	17 159	14 980
Quote-part dans le résultat net consolidé	439	618
Actifs non courants	5 497	4 409
Actifs courants	7 746	6 948
Passifs non courants	1 355	390
Passifs courants	6 894	6 818

Note 4 - Information sectorielle

4.1 Secteurs d'activité et zones géographiques

Conformément à la norme IFRS 8, les informations sectorielles présentées sont des informations internes revues et utilisées par les principaux décideurs opérationnels, qui reposent à la fois sur un pôle d'activité et quatre zones géographiques. Radiall a une activité principale prépondérante qui est la fabrication de connecteurs et de composants associés, trouvant leurs débouchés dans les applications électroniques. Radiall considère opérer sur un seul secteur d'activité. Les quatre zones géographiques déterminées par Radiall sont : France, Europe hors France, Amériques et Asie. Les informations présentées en Note 4.2 sont établies sur la base de l'implantation géographique des filiales. C'est sur la base des données de ce secteur d'activité et des zones d'activité que sont évaluées les performances du Groupe.

4.2 Informations par zones géographique d'implantation des filiales

2016	France	Europe hors France	Amériques	Asie	Elimination comptes réciproques	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Chiffre d'affaires (hors groupe)	93 826	20 905	136 657	58 776		310 164
Ventes interzones	90 932	-4 687	12 291	26 773	-125 309	
Total	184 758	16 218	148 947	85 549	-125 309	310 164
Autres produits et charges opérationnels non courants						
Résultat opérationnel	10 603	1 162	26 875	11 485		50 125
Impôts sur les sociétés	-1 979	-235	-9 066	-2 016		-13 296
Résultat Net Part Groupe	5 464	917	17 811	9 635		33 826
Dépréciations de l'actif non courant	-6 190	-621	-3 347	-1 509		-11 667
Investissements immobilisations incorporelles	1 411	20	4	17		1 452
Investissements immobilisations corporelles	5 661	307	4 078	2 296		12 342

2015	France	Europe hors France	Amériques	Asie	Elimination comptes réciproques	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Chiffre d'affaires (hors groupe)	84 121	23 258	126 911	55 652		289 941
Ventes interzones	91 864	-3 167	11 724	23 672	-124 093	
Total	175 984	20 091	138 635	79 324	-124 093	289 941
Autres produits et charges opérationnels non courants						
Résultat Opérationnel	10 313	1 327	22 177	9 595	-586	43 412
Impôts sur les sociétés	-1 745	-370	-7 988	-1 990		-12 093
Résultat Net Part Groupe	5 922	984	14 185	7 789		28 880
Dépréciations de l'actif non courant	-6 008	-105	-3 189	-1 139		-10 441
Investissements immobilisations incorporelles	2 189	0		9		2 198
Investissements immobilisations corporelles	6 721	70	1 881	1 591		10 263

Note 5 - Ecarts d'acquisition et immobilisation incorporelles

5.1 Evolution des écarts d'acquisition

<i>(en milliers d'euros)</i>	
31 Décembre 2015	12 631
Augmentation	
Diminution	
Dépréciation	
Change	121
Variation de périmètre	
Reclassement	-2 375
Autres	
31 Décembre 2016	10 377

Au second semestre 2016, l'écart d'acquisition de 4,1 millions qui avait été comptabilisé suite à l'acquisition de Van System SRL (Italie) et de Van System Swiss, a été affecté de la façon suivante après exercice d'allocation du prix d'acquisition :

<i>(en milliers d'euros)</i>	
Ecart d'acquisition initial	4 051
Affectation à l'actif	
Marques	626
Frais de recherche et développement	1 318
Clientèle	999
Matériels et outillages industriels	450
Affectation au passif	
Impôt différé passif	1 018
Ecart d'acquisition final	1 676

5.2 Détail des écarts d'acquisition en valeur nette

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Radiall Shanghai	1 623	1 683
Radiall USA	5 683	5 502
Van-System	1 676	4 051
I.D.M.M	1 395	1 395
TOTAL	10 377	12 631

5.3 Test de dépréciation des écarts d'acquisition et des autres actifs à durée de vie indéterminée

En 2016, sans modification des méthodes d'évaluation utilisées chaque année, le Groupe a réexaminé la valeur des écarts d'acquisition associés à ses unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT.

La description des méthodes utilisées pour la réalisation des tests de dépréciation des écarts d'acquisition figure dans la note 2.9.

Présentation des hypothèses clés utilisées pour la détermination des valeurs recouvrables

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

Zone	Actifs testés	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
		2016	2015	2016	2015
États-Unis	Radiall USA	10,3%	11,3%	2%	2%
	Marque AEP	10,3%	11,3%	2%	2%
France	I.D.M.M	7,8%	8,6%	2%	2%
Italie	Van System	12,5%		2%	
Chine	Radiall Shanghai	15,2%	12,0%	2%	2%

Sensibilité des valeurs recouvrables :

Pour chacune des UGT significatives, la sensibilité des tests de dépréciation à une variation de chacune des principales hypothèses a été analysée. Le Groupe a déterminé les variations raisonnablement possibles des hypothèses clef suivantes, prises isolément :

- des prévisions de chiffres d'affaires inférieures de 10% par rapport aux prévisions ;
- une dégradation de la marge brute de 5% ;
- une hausse du taux d'actualisation de 100 bps ;
- un taux de croissance à l'infini de 1% au lieu de 2%.

Le test a été mis en œuvre par Radiall au 31 décembre 2016 sur la base de valeurs recouvrables déterminées en interne.

A l'issue de ces examens, la Direction a conclu que la valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT testée excédait sa valeur comptable au 31 décembre 2016.

Rappelons que l'écart d'acquisition de Radiall India avait été complètement déprécié sur l'exercice 2015.

5.4 Immobilisations incorporelles

Valeur brute <i>(en milliers d'euros)</i>	Frais de développement	Concessions, brevets, licences	Fonds commerciaux	Immobilisations incorporelles en cours	Autres immobilisations incorporelles	Total
31 Décembre 2015	344	14 580	70	1 840	8 624	25 458
Acquisitions		702		750		1 452
Sorties		-413				-413
Change		194			254	448
Variation de périmètre	1 318	626	999			2 943
Tansferts		2 458		-1840		619
31 Décembre 2016	1 662	18 147	1 069	750	8 878	30 505

Amortissements et dépréciations <i>(en milliers d'euros)</i>	Frais de développement	Concessions, brevets, licences	Fonds commerciaux	Immobilisations incorporelles en cours	Autres immobilisations incorporelles	Total
31 Décembre 2015	-344	-11 346	-70		-2 059	-13 819
Acquisitions	-95	-1 159			-53	-1 307
Sorties		413				413
Change		-155			-41	-196
Variation de périmètre	-39	-43	-28			-110
Autres			-67			-67
31 Décembre 2016	-478	-12 291	-165		-2 153	-15 087
Valeur nette 2015		3 233		1 840	6 565	11 637
Valeur nette 2016	1 184	5 856	904	750	6 725	15 419

Note 6 - Immobilisations corporelles

6.1 Evolution de la valeur nette comptable

Valeur brute (en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immos corporelles	Immobilisations en cours	Total
31 Décembre 2015	1 249	35 995	122 666	8 621	9 203	177 733
Acquisitions		518	4 229	758	5 229	10 734
Cessions		-4	-2 478	-388		-2 869
Change	11	192	569	4	127	902
Variation de périmètre			450		0	450
Transferts		411	4 843	43	-5 916	-619
31 Décembre 2016	1 260	37 112	130 279	9 038	8 642	186 331

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immos corporelles	Immobilisations en cours	Total
31 Décembre 2015		-22 054	-85 487	-6 490		-114 030
Dotations		-1 551	-8 051	-755		-10 357
Cessions		2	2 295	414		2 711
Change		-102	-327	-23		-452
Variation de périmètre			-47	0		-47
Autres		127	414	-540		4
31 Décembre 2016		-23 578	-91 202	-7 395		-122 174
Valeur nette 2015	1 249	13 941	37 179	2 131	9 203	63 703
Valeur nette 2016	1 260	13 534	39 076	1 643	8 642	64 156

6.2 Immobilisations en location financement

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immos corporelles	Total
Valeur nette 2015	351	4 281	5 247		9 879
Valeur nette 2016	351	3 847	4 666		8 864

Note 7 – Titres des entreprises associées et coentreprises

(en milliers d'euros)	
1^{er} Janvier 2015	1 444
Quote-part de résultat net	618
Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres	12
31 Décembre 2015	2 074
Quote-part de résultat net	439
Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres	-15
31 Décembre 2016	2 498

Note 8 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	
31 Décembre 2015	1 983
Acquisitions	231
Cessions	-29
Dépréciation	-1 780
Reclassement	-33
Autres	
31 Décembre 2016	373

La dépréciation de 1 780 milliers d'euros enregistrée cette année, concerne les titres et obligations de la société Eblink, société non consolidée dans le Groupe, en cours de liquidation.

Note 9 – Stocks

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Stock de matières premières	45 967	42 268
Stock d'encours de biens et services	5 601	6 080
Stock de produits	19 095	16 641
Valeur brute	70 662	64 990
Dépréciation stock de matières premières	-5 899	-5 062
Dépréciation stock d'en-cours		-18
Dépréciation stock de produits	-2 779	-2 581
Dépréciation	-8 679	-7 661
Valeur nette	61 984	57 329

Un montant de 1 282 milliers d'euros de stocks provisionnés a été mis au rebut sur l'exercice.

Note 10 - Créances clients

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Créances clients et comptes rattachés	56 074	49 824
Dépréciation	-249	-307
Dépréciations en %	0,44%	0,62%
Valeur nette	55 825	49 517

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 1 an. La balance âgée clients est présentée en note 17.2.3.

Note 11 - Autres créances

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Créances fiscales et sociales	7 898	10 182
Charges constatées d'avance	1 558	1 505
Autres créances diverses	3 077	2 585
Total autres créances	12 532	14 272

Note 12 - Trésorerie disponible

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Autres actifs financiers de gestion de trésorerie	5 111	5 009
Placements à moins de trois mois	5 000	34 027
Disponibilités	80 105	38 998
Trésorerie et équivalents de trésorerie	85 105	73 025
Trésorerie disponible *	90 216	78 034

* Le Groupe considère que sa trésorerie disponible totale est composée des agrégats bilanciaux «Trésorerie et équivalents de trésorerie» et «Autres actifs financiers de gestion de trésorerie» (dont la maturité est comprise entre 3 et 12 mois)

Note 13 - Capitaux propres

13.1 Composition du capital social

Au 31 décembre 2016, le capital social de la Société s'élève à 2 648 025,67 euros, composé de 1 736 986 actions d'une valeur nominale de 1,52 €. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins bénéficient d'un droit de vote double.

Le 19 octobre 2016 par décision du Directoire, la Société a procédé à l'annulation de 111 138 titres d'autocontrôle. L'impact sur le capital social est de 168 929,76 euros, 6 300 milliers d'euros sur les primes d'émission et 9 968 milliers d'euros sur les réserves consolidés.

13.2 Titres d'autocontrôle

(en nombre d'actions)	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Détention à l'ouverture	77 138	37 139
Achats d'actions	34 000	40 000
Ventes d'actions		-1
Annulations dans l'exercice	-111 138	
Détention à la clôture	0	77 138
Dans le cadre d'animation du cours de bourse		
Détention selon divers objectifs	0	77 138

13.3 Résultat par action

(en nombre d'actions)	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Résultat part du Groupe, en euros	33 826 138	28 879 519
Nombre d'actions (moyenne pondérée) en circulation sur la période	1 825 896	1 848 124
Nombre d'actions (moyenne pondérée) d'autocontrôle sur la période	80 520	43 805
Nombre d'actions retenues	1 745 376	1 804 319
Résultat par action, en euros	19,38	16,01

13.4 Dividende proposé

Le Directoire et le Conseil de Surveillance du 23 mars 2017 ont proposé une distribution de 2,50 euros par action. Cette distribution sera soumise au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte convoquée le 17 mai 2017. Au cours de cette même Assemblée sera soumise approbation la distribution d'un dividende exceptionnel de 1,30 euros par actions

Note 14 - Provisions

14.1 Evolution des provisions sur l'actif courant

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2015	Dépréciation	Reprises	Change	Variation de 31 Décembre 2016 périmètre
Provision créances clients	-307	-30	94	-7	-249
Provisions dépréciation des stocks	-7 661	-1 464	470	-23	-8 679
Total provision sur l'actif courant	-7 968	-1 494	565	-30	-8 927

14.2 Evolution des provisions courantes et non courantes

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2015	Reclassement	Dotation	Reprise - Utilisée	Reprise - Non utilisée	Ecart de change	31 Décembre 2016
Indemnités de fin de carrière	10 149	96	1 786	-914		6	11 122
Autres provisions non courantes	234	-96	273			4	415
Provisions non courantes	10 383		2 059	-914		10	11 538
Provision pour risques techniques et commerciaux	582		9	-381	-171	-4	35
Provision pour autres risques	427		221	-64	-120	2	465
Provisions courantes	1 009		230	-445	-291	-2	500

14.3 Engagements de retraite

Hypothèses retenues pour les indemnités de fin de carrière

	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Age de départ à la retraite		
- Né avant 1951	60	60
- Né entre 1951 et 1956	63	63
- Né après 1956	65	65
Taux d'évolution des salaires	2,74%	2,74%
Taux d'actualisation	1,31%	2,03%
Turnover *		
- de 16 à 39 ans	6,17%	6,17%
- de 40 à 49 ans	2,48%	2,48%
- de 50 à 54 ans	0,61%	0,61%
- de 55 à 65 ans	0,00%	0,00%
Taux de charges sociales patronales		
- Cadres	49,50%	47,13%
- Non Cadres	44,10%	45,74%
Table de mortalité		
Homme	TH 00-02	TH 00-02
Femme	TF-00-02	TF-00-02

* Les taux de turnover indiqués sont ceux utilisés dans le cadre de l'estimation de l'engagement Radiall SA.

Sensibilité des hypothèses

La provision pour indemnités de fin de carrière serait impactée comme suit par la variation de ces hypothèses :

(en milliers d'euros)	Impact si variation négative	Impact si variation positive
Variation du taux d'actualisation de 0,25 point	361	-347
Variation du taux d'augmentation des salaires de 0,25 point	-343	355
Variation du taux de turnover de 20%	231	-215

Les informations indiquées dans cette note concernent Radiall et I.D.M.M. La seule autre filiale du Groupe pour lequel il existe un engagement IFC significatif est la société Van-System Srl. Les modalités de départ sont considérées à l'initiative du salarié dans la totalité des cas.

Concernant le taux de turnover, afin d'anticiper le recul progressif de l'âge de départ en retraite, une différenciation est retenue en fonction de la tranche d'âge du salarié selon la génération, plutôt que de retenir un âge de départ moyen.

Le taux de turnover moyen ressort à 3,1% et est cohérent avec le taux réel moyen constaté sur les sept derniers exercices.

Coût des services rendus

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Coût des services rendus à l'ouverture	9 409	10 244
Coûts des services rendus de l'exercice	523	-130
Prestations versées au cours de l'exercice	-842	-421
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	940	-446
Coût financier de l'exercice	191	162
Total	10 221	9 409

Actif de couverture

Au 31 décembre 2016, il n'y a pas d'actif de couverture.

Note 15 – Emprunts et autres passifs financiers

31 Décembre 2016 (en milliers d'euros)	Courant		Non courant		Total
	moins d'1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans		
Avances remboursables	73	654	23		677
Emprunt obligataire					
Autres dettes financières	281	6 176			6 457
Contrats de location financement	1 411	3 666	2 275		5 941
Total	1 765	10 496	2 298		12 794
Dettes en EUR	1 765	10 496	2 298		12 794
Dettes en USD					
Dettes en autres devises					
Total	1 765	10 496	2 298		12 794

31 Décembre 2015 (en milliers d'euros)	Courant		Non courant		Total
	moins d'1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans		
Avances remboursables	72	566	112		678
Emprunt obligataire					
Autres dettes financières	808	6 409			6 409
Contrats de location financement	1 377	4 320	2 680		7 000
Total	2 256	11 294	2 792		14 087
Dettes en EUR	2 256	11 294	2 792		14 087
Dettes en USD					
Dettes en autres devises					
Total	2 256	11 294	2 792		14 087

Note 16 - Autres dettes

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Avances et acomptes reçus	1 930	845
Dettes fiscales et sociales	26 067	30 391
Fournisseurs d'immobilisations	1 784	924
Instruments financiers dérivés	2 986	501
Dettes diverses	573	1 239
Comptes de régularisation	1 014	955
Total autres dettes	34 354	34 854

Note 17 - Instruments financiers et gestion des risques financiers

17.1. Juste valeur des instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur par catégorie d'instruments financiers

En milliers d'euros	Niveau	31-déc-16		31-déc-15	
		Valeur Comptable	Juste Valeur	Valeur Comptable	Juste Valeur
Actifs					
Autres immobilisations financières	N/A	503	503	1 983	1 983
Créances clients et autres créances courantes	N/A	55 825	55 825	49 111	49 111
Instruments financiers dérivés actifs	Niveau 2				
Autres actifs financiers de gestion de trésorerie	Niveau 1	5 111	5 111	5 009	5 009
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 1	85 105	85 105	73 025	73 025
Total		146 545	146 545	129 128	129 128
Passifs					
Dettes financières	N/A	14 560	14 560	16 343	16 343
Instruments financiers dérivés passifs	Niveau 2	2 986	2 986	501	501
Total		17 546	17 546	16 844	16 844

Niveaux des instruments financiers à la juste valeur

Les tableaux présentent la méthode de valorisation des actifs et passifs financiers à la juste valeur, selon les 3 niveaux suivants :

- Niveau 1 : juste valeur fondée sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques,
- Niveau 2 : juste valeur fondée sur des données de marché observables autres que les prix cotés visés au Niveau 1,
- Niveau 3 : juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché.

Les actifs et passifs financiers valorisés au coût amorti sont marqués par le signe identifié par « N/A » dans le tableau ci-dessus.

17.2 Gestion des risques financiers et instruments financiers dérivés

Dans le cadre de ses activités, Radiall est exposée à une grande variété de risques financiers. Les risques principaux sont le risque de change, le risque de crédit et dans une moindre mesure le risque de taux. Les risques de change et de taux d'intérêt sont gérés de manière centrale par le Groupe.

Les activités de financement à court terme et à long terme sont effectuées au siège, et font l'objet d'un accord préalable du Directoire et du Conseil de surveillance.

Pour gérer et réduire son exposition aux risques de variations des taux d'intérêt et des cours de change, Radiall utilise divers instruments financiers dérivés. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture et ceux qui pourraient caractériser une position spéculative sont interdits.

Toutes les transactions financières réalisées par le Groupe sont contractées uniquement avec des partenaires disposant d'une notation de premier rang, reçue d'une agence spécialisée.

Le Groupe applique une comptabilisation de couverture sur les instruments financiers couvrant les risques majeurs sur les taux d'intérêt. Au 31 décembre 2016, le Groupe a également appliqué une comptabilisation de couverture couvrant les risques de change.

17.2.1 Valeur des instruments financiers dérivés au bilan

(en milliers d'euros)	2016		2015	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Gestion du risque de taux d'intérêt	0	-127	0	-384
Gestion du risque de change	0	-2 860	0	-117
Instruments financiers dérivés	0	-2 987	0	-501

17.2.2 Gestion du risque de change

L'exposition au risque de change provient essentiellement des achats et des ventes réalisés par les filiales du Groupe dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle du Groupe.

Sensibilité aux fluctuations des taux de change

Sur la base d'une baisse de 10% de l'ensemble des devises face à l'Euro, les impacts sur les ventes du Groupe et sur les capitaux propres (écart de conversion) sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Une hausse de 10% de la parité aurait un impact symétrique avec les mêmes montants mais dans le sens opposé.

(en milliers d'euros)	2016
Chiffre d'affaires	-18 383
Impact sur les capitaux propres (écarts de conversion)	-7 953

Instruments de couvertures mis en place

Au 31 décembre 2016, les montants cumulés des instruments en dollars étaient de 68 400 milliers de Dollar US, à convertir par échéances mensuelles échelonnées de janvier 2017 à juin 2018 selon des taux de conversion US Dollar/Euro de 0,9150 à 1,1400 ; et des barrières désactivantes à partir d'un écart cumulé maximal de 20 Centimes d'US Dollar.

	Nominal (en milliers de devise)	Juste valeur - Cash Flow Hedge (en milliers d'euros)	Juste valeur - Trading (en milliers d'euros)
Termes (vendeur USD)	12 000	-559	-39
Options (tunnel à prime nulle) (vendeur USD)	24 000		-1460
Produits à barrière désactivante (vendeur USD)	34 400		-803
Total	70 400	-559	-2 302

La variation de juste valeur sur la valeur intrinsèque présentée en « Cash Flow Hedge » entre 2016 pour -559 K€, et 2015 pour 105 K€, est enregistrée en résultat global pour 664 K€. La variation de juste valeur sur la valeur temps des couvertures « Cash Flow Hedge » et sur les couvertures classifiées « Trading » entre 2016 pour -2 302 K€, et 2015 pour -222 K€, est enregistrée en résultat financier pour -2 080 K€.

Exposition financière

La politique générale du Groupe consiste à ce que ses filiales achètent, vendent, empruntent et investissent principalement dans la même devise que leur devise fonctionnelle, afin de réduire leur exposition financière aux fluctuations des taux de change.

17.2.3 Gestion du risque de crédit

Le risque sur les crédits clients est géré par le service de *Crédit Management* qui s'assure du respect des procédures du recouvrement des créances et coordonne les limites de crédit pour les clients internationaux. Pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance-crédit a été souscrite.

Balance âgée des créances clients nettes

(en milliers d'euros)	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Non échus	47 588	44 534
Echus :		
- depuis 30 jours	6 864	3 859
- depuis 31 à 60 jours	748	725
- depuis 61 à 90 jours	658	309
- depuis 91 à 180 jours	-33	89
Total	55 825	49 517

Au 31 décembre 2016, il n'existe pas d'autre actif financier non déprécié et impayé significatif.

17.2.4 Gestion du risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt est due principalement à son endettement. Afin de réduire ce risque, le Groupe utilise des contrats d'échange de taux d'intérêts (*swaps*).

Sensibilité aux variations des taux d'intérêts

Au 31 décembre 2016, la dette financière à taux variable correspond principalement à la ligne de crédit de 5 millions d'euros contractée en 2012 dont le taux d'intérêt est basé sur l'Euribor 3 mois, laquelle a fait l'objet d'une couverture à taux fixe contre taux variable jusqu'au 18 juillet 2016.

Les créances et dettes à court terme ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

Dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition au risque de taux, Radiall a mis en place les opérations suivantes :

(en milliers d'euros)	Echéance	Taux fixe	Nominal	Valeur de marché
Swap de taux Variable / Fixe (sur contrat de crédit- bail)	Septembre 2022	3,25%	1 203	-127

17.2.5 Gestion des risques de liquidité et sur la structure du capital

Le Groupe cherche à réduire au maximum les risques liés à sa structure financière. Il favorise, chaque fois que cela est possible, l'autofinancement de son développement et ne recourt à l'endettement que lorsque cela est strictement nécessaire. Les objectifs et politiques de gestion financière sont demeurés identiques depuis de nombreux exercices.

Note 18 - Impôts sur les résultats

18.1 Analyse de la charge d'impôt

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
France	-1 820	-2 007
Etranger	-12 804	-10 351
Impôts exigibles	-14 624	-12 358
France	-160	262
Etranger	1 488	3
Impôts différés	1 328	264
Produit (ou charge) d'impôt	-13 296	-12 093

Le taux d'impôt effectif du Groupe a été réduit de 29,2% au 31 décembre 2015 à 27,9% au 31 décembre 2016. La baisse d'impôt constatée est liée à une réduction de moitié des retenues à la source sur distribution de dividendes étrangers.

18.2 Réconciliation entre l'imposition théorique et l'imposition effective

Les éléments de réconciliation sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Résultat avant impôt	47 739	41 444
Impôt théorique aux taux applicables dans chaque pays	-14 077	-12 147
Impact des sociétés mises en équivalence	-146	-206
Variation des impôts différés reconnus sur déficits reportables	1 120	1 150
Effet des consommations de déficits reportables non reconnus antérieurement		
Impact des charges non déductibles et des revenus non taxables	-601	-736
Impôt différés non constatés sur les déficits de la période	-17	-38
Crédit d'impôt recherche	413	593
Crédit d'impôt compétitivité emploi	495	488
Autres crédits d'impôt	65	7
Impôts sans base (**)	-624	-1 290
Contribution additionnelle	-143	-136
Taxation à taux réduits	64	147
Autres	156	75
Total	-13 296	-12 093

** La ligne "Impôts sans base" se compose pour - 580 K€ de retenues à la source sur dividendes comptabilisées sur Radiall SA

18.3 Position nette des impôts différés

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Impôts différés actifs	5 401	4 564
Impôts différés passifs	-5 320	-5 236
Impôts différés nets	81	-671

18.4 Principaux actifs et passifs d'impôts différés consolidés

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Effet des reports déficitaires	3 321	4 759
Effet fiscal des différences temporaires liées aux :		
- Autres actifs non courants	-6 492	-9 113
- Stocks	-1 166	2 027
- Autres actifs courants	911	157
- Provision pour risques	4 658	3 836
- Autres dettes	967	843
- Autres	97	4
Impact fiscal des différences temporaires	-1 024	-2 245
Impôts différés actif (passif) bruts	2 297	2 514
Provision pour dépréciation des impôts différés actifs	-2 216	-3 185
Impôts différés nets	81	-671

Les impôts différés actifs non reconnus concernent essentiellement les déficits du groupe d'intégration fiscale en France. Les impôts différés sur déficits sont reportables sans limitation de durée. Les impôts différés sur actifs non courants sont composés pour l'essentiel des impôts différés sur amortissements dérogatoires de Radiall SA et de IDMM, et des impôts différés reconnus sur les actifs incorporels de la société Radiall USA.

18.5 Détail de l'impôt courant à l'actif du bilan

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Créance d'IS	10 959	8 606
(acomptes et crédits d'impôts)		
Total à l'actif du bilan	10 959	8 606
Dettes d'IS	-1 583	-957
Total au passif du bilan	-1 583	-957

Note 19 - Effectifs et frais de personnel

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Personnel extérieur	18 447	18 189
Salaires *	71 192	67 942
Charges sur salaire *	22 980	21 939
Total	112 619	108 069
France	75 754	72 508
International	36 865	35 561
Total	112 619	108 069

* Bonus et Intéressement ont été reclassés des charges sur salaires au poste « Salaires ».

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables, le produit de CICE de 1 484 K€ a été déduit des charges de personnel. A titre d'information le CICE était de 1 465 K€ sur l'exercice 2015.

(effectifs moyens)	2016		2015	
	interne	externe	interne	externe
France	1 197	205	1 187	202
International	633	940	604	916
Total	1 830	1 145	1 791	1 118

Note 20 - Frais de recherche et de développement

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Frais non activés	23 917	21 295
Amortissement des frais de développement activés	95	
Total des dépenses engagées	24 012	21 295

L'amortissement des frais activés correspond à l'amortissement sur les dépenses activées suite aux développements en interne liés à l'implémentation de notre nouvel ERP.

Note 21 - Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Résultat de change	-295	282
Résultat de cession d'actif	-49	-110
Subvention	391	1 006
Autres produits et charges	67	-107
Total	114	1 070

Le résultat de change comprend un produit de 239 milliers d'euros résultant du débouclage d'opérations de couverture de change à terme.

Note 22 - Dépréciation de l'actif non courant

Le montant des dépréciations de l'actif non courant ne concerne que les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles.

Note 23 - Dépréciation de l'actif courant et dotations aux provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Dépréciation de stock	-2 270	-1 371
Dépréciation actifs courants	54	-36
Provisions pour risques	234	-227
Total	-1 982	-1 634

Sur l'exercice 2016, les dotations pour dépréciations des stocks ont été effectuées principalement sur les sociétés Radiall SA et Radiall USA.

Note 24 - Charges et produits non courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Dépréciation des écarts d'acquisition		-586
Total		-586

Note 25 - Autres produits et charges financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Gain de change sur financement intragroupe et avoirs bancaires	2 491	525
Gain sur instruments financiers	144	516
Autres produits financiers	2	33
Total des autres produits financiers	2 636	1 073
Perte de change sur financement intragroupe et avoirs bancaires	-1 218	-1310
Charge sur instruments financiers	-2 079	-1801
Autres charges financières	-1784	-3
Total des autres charges financières	-5 082	-3 115
Total	-2 446	-2 042

Note 26 - Rémunération des auditeurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	MAZARS				FIDUS			
	Montant HT		En %		Montant HT		En %	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
<i>- Commissariat aux comptes, certifications, comptes individuels et consolidés</i>								
Radiall	114	114	34%	27%	56	56	71%	74%
Filiales intégrées globalement	193	193	58%	46%	19	19	24%	25%
<i>- Services autres que la certification des comptes</i>								
Radiall	19	84	6%	20%	4	1	5%	1%
Filiales intégrées globalement	7	27	2%	6%				
TOTAL	333	418	100%	100%	79	76	100%	100 %

Note 27 - Engagements hors bilan

Les engagements correspondant à la gestion des risques de change et de taux sont décrits dans la note 17 relative aux instruments financiers.

27.1 Engagements relatifs aux lignes de crédit confirmées non utilisées

Au 31 décembre 2016, le Groupe a la possibilité, au titre d'un contrat de prêt conclu en juillet 2011, de tirer un montant de 84 millions d'euros, dont 15 millions d'euros en crédit revolving, et 69 millions d'euros destinés principalement à des opérations spécifiques, notamment de croissance externe.

Respect des covenants au 31 décembre 2016 :

Sur la base des comptes consolidés du Groupe Radiall au 31 décembre 2016, les ratios prévus dans le cadre de la Convention de Financement sont respectés.

27.2 Engagements relatifs aux contrats de location financement

<i>(en milliers d'euros)</i>		31 déc. 2016	31 déc. 2015
Immobilier	Échéance		
	<= 1 an	344	326
	Entre 1 et 5 ans	1 512	1 456
	A plus de 5 ans	2 275	2 676
	Total	4 131	4 458
Autres immobilisations	Échéance		
	<= 1 an	1 067	1 051
	Entre 1 et 5 ans	2 154	2 867
	A plus de 5 ans		
	Total	3 221	3 918

27.3 Engagements relatifs aux contrats de location simple

<i>(en milliers d'euros)</i>		31 déc. 2016	31 déc. 2015
Immobilier	Échéance <= 1 an	2 090	2 779
	Entre 1 et 5 ans	3 351	5 520
	A plus de 5 ans	243	0
	Total	5 683	8 299
Autres immobilisations	Échéance <= 1 an	254	338
	Entre 1 et 5 ans	432	431
	A plus de 5 ans	-	98
	Total	687	867

Le principal contrat de location concerne Radiall USA, qui a mis en place un contrat de bail en novembre 2008 concernant l'extension des locaux du site d'Obregon au Mexique, conclu entre les sociétés IMMOBILIARIA TRENTO, SA DE CV et SONORA S. PLAN, SA DE CV.

La durée du bail est de 10 ans et prévoit, d'une part, la possibilité de sortir du contrat à l'issue de la cinquième année moyennant dédit et, d'autre part, la possibilité d'acquérir lesdits locaux à l'échéance du contrat ou encore, de poursuivre le bail pour une période additionnelle de 10 ans.

Dans le cadre de ce bail, Radiall USA, accompagnée par sa société mère Radiall America Inc., a consenti une garantie au bailleur IMMOBILIARIA TRENTO, SA DE CV, afin de garantir les engagements pris par la société SONORA S. PLAN, SA DE CV au titre de ce bail concernant les locaux que la société occupe exclusivement.

27.4 Engagement relatif à l'option de vente de la société Malucemi

Les actionnaires des deux sociétés Van-System acquises par Radiall, actionnaires également à 100% de la société immobilière Malucemi propriétaire du site industriel de Van-System à Baranzate, détiennent, selon les termes de l'acquisition des 2 sociétés par Radiall, une option de vente de la société Malucemi à Radiall exerçable initialement à fin janvier 2017 et prorogée fin juillet 2017. L'exercice de l'option restant incertaine au 31.12.2016, et le prix de vente étant proche des conditions de marché, cette option, considérée comme un engagement hors bilan, n'a pas fait l'objet de comptabilisation spécifique dans les comptes arrêtés au 31.12.2016.

Note 28 - Informations relatives aux parties liées

28.1 Notion de partie liée

Le Groupe identifie les parties qui lui sont liées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la norme IAS 24 révisée « Informations relatives aux parties liées ».

28.2 Hodiall et Société d'Investissement Radiall (S.I.R.)

Au 31 décembre 2016, le capital de Radiall est détenu à hauteur de 54,7% par Hodiall, et à hauteur de 34,7% par la SIR. Ces deux sociétés ont une influence notable sur le Groupe et constituent des entreprises liées à Radiall.

Les transactions entre la société Hodiall et la société Radiall sont régies par une convention de prestations de services. Cette convention prévoit que la société Hodiall s'engage envers Radiall à lui fournir son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes: stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance. Le montant de cette convention s'élève à 1 900 milliers d'euros pour l'exercice 2016.

Radiall SA a racheté à son actionnaire minoritaire Hodiall 34 000 titres Radiall.

Les transactions entre Radiall SA et ces entreprises liées sont détaillées comme suit au 31 décembre 2016 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Hodiall	S.I.R.
Créances clients		
Compte courant		111
Total Actifs		111
Dettes fournisseurs		
Dettes financières		
Total Passifs		
Ventes	76	
Achats	-2 254	
Total Résultat opérationnel courant	-2 178	
Intérêts financiers	68	
Dividendes versés par Radiall S.A.	2 372	733

28.3 Raydiall

Au 31 décembre 2016, le capital de Raydiall est détenu à 50% par Radiall. A ce titre, Raydiall constitue une partie liée à Radiall. Les transactions entre Radiall et Raydiall sont détaillées comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Raydiall
Créances clients	184
Compte courant	1 660
Total Actifs	1 844
Dettes fournisseurs	-2
Dettes financières	
Total Passifs	-2
Ventes	575
Achats	-5
Total Résultat opérationnel courant	571
Intérêts financiers	26

28.4 Rémunérations et avantages assimilés accordés aux principaux dirigeants

Les principaux dirigeants du groupe Radiall sont constitués par les membres du Comité Exécutif et Stratégique (CES) et par les administrateurs. Les membres du CES étaient au nombre de 5 sur l'exercice 2016 tout comme sur 2015.

Le tableau ci-après résume les sommes versées par le Groupe (y compris rémunérations touchées via Hodiall) au titre des rémunérations brutes de toutes natures et autres avantages accordés aux membres du Comité Exécutif et Stratégique en fonction à la date de clôture de chacun des exercices présentés, y compris les dirigeants mandataires sociaux.

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Avantages à court terme hors cotisations patronales	1 522	1 658
Intéressement	76	75
Cotisations patronales	651	699
Avantages postérieurs à l'emploi (*)		
Autres avantages à long terme (**)		
Paiement fondé sur des actions		
Autres éléments		
Total	2 249	2 432

(*) Coût des services rendus

(**) Autres rémunérations acquises mais dues à long terme

Au 31 décembre 2016, le montant global des engagements de retraite au bénéfice des membres du CES s'élève à 233 K€ contre 206 milliers d'euros au 31 décembre 2015. Le montant des jetons de présence payés aux membres du Conseil de Surveillance s'élève à 165 milliers d'euros pour l'exercice 2016 et 162 milliers d'euros pour l'exercice 2015.

Le chapitre IV du Rapport Financier contient une description détaillée des différentes rémunérations et avantages des principaux dirigeants du Groupe.

Note 29 - Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016, et intervenant avant la date du Conseil de Surveillance statuant sur ces derniers, n'a eu lieu.

2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société RADIALL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

Fait à Paris et à Courbevoie, le 19 avril 2017,

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

FIDUS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède à chaque clôture à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 2.9 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note 5.3 donne une information appropriée.
- La note 2.12 de l'annexe aux comptes consolidés précise les modalités de comptabilisation et d'évaluation des actifs d'impôts différés. Nos travaux ont consisté à apprécier la cohérence des hypothèses sous-tendant les perspectives de récupération de tels actifs, à vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et à apprécier sur cette base le caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

GAEL LAMANT

ERIC LEBEGUE

III. COMPTES SOCIAUX

1. COMPTES SOCIAUX	59
Bilan au 31 décembre 2016	60
Compte de résultat au 31 décembre 2016	62
Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2016	63
Annexe sur les comptes sociaux	64
Note 1. Faits significatifs	64
Note 2. Principes comptables	64
Note 3. Autres informations.....	65
Note 4. Evolution des immobilisations incorporelles et corporelles	65
Note 5. Evolution des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles.....	65
Note 6. Evolution des immobilisations financières	66
Note 7. Evolution des stocks	66
Note 8. Créances clients et comptes rattachés	67
Note 9. Détail des autres créances	67
Note 10. Inventaire des valeurs mobilières de placement.....	67
Note 11. Evolution des capitaux propres	68
Note 12. Structure de l'actionariat	68
Note 13. Provisions pour risques et charges	68
Note 14. Echéance des dettes	69
Note 15. Etats des produits à recevoir et des charges à payer	70
Note 16. Eléments concernant les entreprises liées	71
Note 17. Engagements hors bilan	71
Note 18. Chiffre d'affaires	72
Note 19. Frais de personnel, effectifs et participation des salariés	72
Note 20. Rémunération des mandataires sociaux	73
Note 21. Résultat financier	73
Note 22. Produits et charges exceptionnelles	73
Note 23. Impôts sur les sociétés	73
Note 24. Eléments susceptibles d'alléger ou d'accroître la dette future d'impôt	74
Note 25. Recherche et développement	74
2. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2016	75
3. RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	76
4. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	77
5. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	78

1. COMPTES SOCIAUX

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016 – RADIAL S.A.

Actif <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2016			31 décembre 2015
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	10 467	6 003	4464	3 661
Frais de recherche et développement	344	344	0	0
Brevets licences	715	598	117	98
Logiciels	8 531	4 991	3 540	1 046
Fonds commercial	132	70	62	62
Immobilisations incorporelles en cours	745		745	2 455
Immobilisations corporelles	90 664	66 239	24 425	25 256
Terrains	432		432	432
Constructions	18 405	12 858	5 547	5 597
Installations techniques	60 755	49 017	11 738	10 907
Autres immobilisations	5 518	4 364	1154	1 119
Immobilisations corporelles en cours	5 323		5 323	6 846
Avances et acomptes	231		231	355
Immobilisations financières	54 392	6 808	47 584	58 870
Participations	54 015	6 678	47 337	48 836
Autres titres immobilisés	130	130	0	0
Autres immobilisations financières	247		247	10 034
Total actif immobilisé	155 523	79 050	76 473	87 787
Actif circulant				
Stocks et encours	35 129	4 057	31 072	27 528
Matières premières et approvisionnements	25 242	3 470	21 772	18 933
Encours de biens et services	2 248		2 248	2 749
Produits intermédiaires et finis	7 639	587	7 052	5 846
Créances clients et rattachés	42 209	48	42 161	29 184
Autres actifs	19 907	584	19 323	15 201
Avances et acomptes sur commande	29		29	31
Autres créances	19 878	584	19 294	15 170
Trésorerie	62 167	0	62 167	47 978
Actions propres	0		0	0
Valeurs Mobilières de Placement	9 851		9 851	39 036
Disponibilités	52 316		52 316	8 942
Total actif circulant	159 412	4 689	154 723	119 891
Charges constatées d'avance	660		660	691
Frais d'émission d'emprunt à étaler	357		357	461
Ecarts de conversion actif	168		168	316
Total actif	316 120	83 739	232 381	209 146

Passif <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Capitaux propres		
Capital	2 648	2 817
Prime d'émission, fusion, apport	5 629	21 897
Réserve légale	339	339
Réserves statutaires et contractuelles	42 099	41 822
Report à nouveau	72 787	46 504
Résultat de l'exercice	30 834	30 903
Provisions réglementées	8 323	8 355
Total capitaux propres	162 659	152 637
Provisions		
Pour risques	629	1 048
Pour charges	9 748	9 026
Total provisions	10 377	10 074
Dettes		
Dettes financières	13 731	8 749
Emprunts et dettes établissements de crédit	5 572	5 538
Emprunts et dettes financières	8 159	3 211
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 713	15 530
Autres dettes	26 457	21 802
Avances et acomptes sur commandes	836	8
Dettes fiscales et sociales	20 791	20 134
Dettes immobilisations et comptes rattachés	1 277	667
Autres dettes	3 553	993
Total dettes	58 901	46 081
Ecarts de conversion passif	444	354
Total passif	232 381	209 146

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016	2015
Produits d'exploitation		
Ventes de production	153 915	149 140
Ventes de services	2 952	2 250
Chiffre d'affaires	156 867	151 390
Production stockée	1 115	(649)
Production immobilisée	717	288
Subventions d'exploitation	276	451
charges	3 066	4 815
Autres produits	17 553	14 782
Total produits d'exploitation	179 594	171 077
Charges d'exploitation		
Achats matières et approvisionnements	62 126	55 751
Variation de stocks	(2 915)	(1 564)
Autres achats et charges externes	40 544	40 091
Impôts et taxes	3 748	3 643
Salaires	43 952	42 385
Charges sociales	18 527	18 217
Dotations :		
- aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4 008	3 920
- aux amortissements sur frais d'émission d'emprunt	105	88
- aux provisions sur actifs circulants	764	670
- aux provisions pour risques et charges	1 752	355
Autres charges	247	294
Total charges d'exploitation	172 858	163 850
Résultat d'exploitation	6 736	7 227
Produits financiers		
Produits financiers	26 403	25 987
Différences positives de change	3 687	2 734
Total produits financiers	30 090	28 721
Charges financières		
Charges financières	2 368	1 026
Différences négatives de change	3 296	4 107
Total des charges financières	5 664	5 133
Résultat financier	24 426	23 588
Résultat courant avant impôts	31 162	30 815
Produits exceptionnels	4 627	2 441
Charges exceptionnelles	4 541	2 476
Résultat exceptionnel	86	-35
Impôts sur les bénéfices "charge / (produit)"	414	(123)
Résultat net	30 834	30 903

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2016 – RADIALL S.A.

<i>En milliers d'euros</i>	2016	2015
Résultat net	30 834	30 903
Part mino. dans le résultat des sociétés intégrées	0	0
Quote part de résultat des sociétés en équivalence	0	0
Dotations nettes aux amortissements	4 008	3 920
Variation nettes des provisions	1 860	-850
Plus et moins value de cession	-108	41
Provisions comptabilisées en autres produits et charges opérationnels	418	494
Charge d'impôt	1 648	1 654
Capacité d'autofinancement	38 660	36 162
Variation des stocks	-3 544	-1 119
Variation des créances d'exploitation	-12 977	-1 096
Variation des dettes d'exploitation	3 183	177
Variation des autres actifs et passifs	6 342	-3 919
Variation du besoin en fonds de roulement	-6 996	-5 957
Intérêts décaissés	-419	-505
Impôt décaissé	-2 746	-381
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)	28 499	29 319
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-1 344	-2 147
Acquisition d'immobilisations corporelles	-4 858	-6 339
Acquisition d'immobilisations financières	-164	-11 030
Cession d'immobilisations corporelles	2 982	633
Cession d'immobilisations financières	12	-142
Acquisition/cession de filiales nette de la Trésor.	0	0
	0	0
Flux de Trésor. lié aux opér. d'investissement (B)	-3 372	-19 025
Dividendes versé aux actionnaires de RADIALL SA	-4 342	-4 527
Achats et cessions d'actions propres	-6 630	-7 800
Encaissement provenant d'emprunts	-200	-202
Remboursement d'emprunts	-200	-202
Flux de Trésor. lié aux opér. de financement (C)	-11 172	-12 529
Variation de la trésorerie (A+B+C+D)	13 955	-2 235
Trésorerie à l'ouverture	47 860	50 095
Reclassement de trésorerie	0	0
Trésorerie à la clôture	61 815	47 860

Annexe sur les comptes sociaux au 31 décembre 2016

Note 1 - Faits significatifs

Au cours de l'exercice 2016, la société Radiall SA a procédé à l'annulation de ses titres auto-détenus acquis dans le cadre du programme de rachat. A l'issue de cette opération, le capital social est réduit de 169 429,27 euros pour être ramené à 2 648 025,67 euros. La différence entre la valeur de rachat des titres annulés et leur valeur nominale est imputée sur les primes disponibles pour un montant total de 16 268 314,87 euros.

Note 2 - Principes comptables

Les comptes sociaux de la société Radiall sont établis suivant le Plan Comptable Général homologué par arrêté du 8 septembre 2014.

2.1 Principes et méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour les immobilisations qui le justifient, elles sont enregistrées à leur valeur d'apport à la date d'entrée.

2.2 Dépenses de Recherche et Développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables.

Les coûts de développement sont enregistrés en immobilisations lorsque l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs, attribuables aux dépenses de développement, iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire sur des durées d'utilité comprises entre 3 ans et 10 ans.

2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur la base des durées d'utilité :

- Constructions & agencements : 10 à 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 20 ans
- Matériels informatiques : 3 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 15 ans

La différence entre la durée d'usage et la durée d'utilité est inscrite dans le compte d'amortissement dérogatoire.

Des provisions pour dépréciation des immobilisations sont comptabilisées dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux écarts d'acquisition et aux marques.

Un amortissement dérogatoire est pratiqué sur quelques familles d'amortissements pour les durées suivantes :

- Licences, brevets, logiciels : 1 à 5 ans
- Agencements des constructions : 10 ans
- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 7 ans
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans

2.5 Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés au coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et des résultats.

2.6 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations de stocks sont établies, le plus souvent, en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.7 Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale, et sont revalorisées au taux de clôture. Les créances sont dépréciées par voie de provision en cas de risque de non recouvrement. La Société a recours à l'assurance-crédit pour limiter les impayés.

2.8 Valeurs mobilières de placement, titres auto-détenus et trésorerie

La trésorerie nette est constituée des VMP nettes de provisions et des disponibilités, déduction faite des découverts et lignes à court terme.

Les valeurs de placement et disponibilités nettes sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, et de leur valeur de marché.

Les actions auto-détenues, étant conservées en vue de leur annulation, ou pour une détention selon divers objectifs, sont présentées en « immobilisations financières » au bilan.

2.9 Provisions pour risques et charges

2.9.1 Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Les indemnités pour fin de carrière, dues aux salariés français, sont évaluées à partir d'une simulation actuarielle. Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite,
- un taux d'actualisation financière,
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel,
- un taux d'inflation, qui est intégré au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des salaires.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans, sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

2.9.2 Autres provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en-cours rendent probables.

2.10 Instruments financiers

Le Groupe utilise des couvertures d'assurance ou des instruments financiers pour gérer et réduire ou limiter son exposition aux risques de variation des cours de change et de taux d'intérêt. Le cas échéant, les pertes et profits liés à ces opérations sont comptabilisés en opérations financières.

Note 3 - Autres informations

Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la clôture.

Note 4 - Evolution des immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31 déc. 2015	Acquisitions	Transferts	Cessions	31 déc. 2016
Frais de recherche et devt	344				344
Brevets, licences, logiciels	6 482	599	2 461	296	9 246
Fonds commercial	132				132
Immobilisations incorp. en cours	2 455	745	(2 455)		745
Total	9 413	1 344	6	296	10 467

Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31 déc. 2015	Acquisitions	Transferts	Cessions	31 déc. 2016
Terrains	432				432
Constructions	17 896	443	66		18 405
Immobilisations techniques	58 580	2 216	1 059	1 100	60 755
Autres immobilisations	5 099	489	2	72	5 518
Immobilisations corp. en cours	6 846	2 024	(714)	2 833	5 323
Avances et acomptes	355	295	(419)		231
Total	89 208	5 467	(6)	4 005	90 664

Note 5 - Evolution des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Amortissements des immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31 déc. 2015	Augmentation	Diminution	31 déc. 2016
Frais de recherche et devt	344			344
Brevets, licences, logiciels	5 338	547	296	5 589
Fonds commercial	70			70
Total	5 752	547	296	6 003

Amortissements des immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31 déc. 2015	Augmentation	Diminution	31 déc. 2016
Constructions	12 299	590	31	12 858
Immobilisations techniques	47 673	2 415	1 071	49 017
Autres immobilisations	3 980	456	72	4 364
Total	63 952	3 461	1 174	66 239

Au 31 décembre 2016, une provision pour dépréciation des immobilisations corporelles est comptabilisée pour un montant de 347 milliers d'euros, en complément des amortissements pratiqués.

Note 6 - Evolution des immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2015	Augmentation	Diminution	31 déc. 2016
Titres de participation	54 014	1		54 015
Autres immobilisations financières	10 034	6 793	16 450	377
Total brut	64 048	6 794	16 450	54 392

Mouvements sur les titres de participation :

- Dans le cadre d'un accord de joint-venture signé en 2015 entre les sociétés Aidin Technologies private ltd et Radiall SA, la société Radiall acquiert 9607 actions de la société Aidiall Technologies private ltd pour un montant de 1 millier d'euros. A l'issue de cette opération, la participation de Radiall dans cette nouvelle entité s'élève à 49 % contre 51 % pour la société Aidin Technologies private ltd

Mouvements sur les autres immobilisations financières :

- Le 18 février 2016, la société Radiall SA a racheté dans le cadre du programme de rachat, 34 000 actions propres auprès de la société Hodiall, portant ainsi à 111 138 le nombre de titres auto-détenus soit 6.01 % du capital social.

- Le 19 février 2016, la société Radiall SA procède à la souscription de 32 500 obligations émises par la société E-Blink dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire. Le montant de cette souscription s'élève à 130 milliers d'euros.

- Le 19 octobre 2016, la société Radiall SA procède à l'annulation des 111 138 titres auto-détenus acquis dans le cadre du programme de rachat. A l'issue de cette opération, le capital social est réduit de 169 429,27 euros pour être ramené à 2 648 025,67 euros. La différence entre la valeur de rachat des titres annulés et leur valeur nominale est imputée sur les primes disponibles pour un montant total de 16 268 314,87 euros.

Provisions pour dépréciations des immobilisations financières :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2015	Augmentation	Diminution	31 déc. 2016
Provision pour dépréciation des titres de participation	5 178	1 650	150	6 678
Provision pour dépréciation des autres immobilisations financières		130		130
Total	5 178	1 780	150	6 808

- En raison de la procédure de liquidation judiciaire de la société E-Blink ouverte par une décision du 7 novembre 2016, une provision pour dépréciation de 1 780 milliers d'euros a été constatée au cours de l'exercice 2016 sur les titres de cette société détenus par Radiall ainsi que sur les obligations souscrites au cours de l'exercice 2016. Cette provision représente 100 % de la valeur de ces actifs au 31/12/2016.

- Une reprise de provision sur les titres Radiall Ventures a été comptabilisée pour un montant de 78 milliers d'euros suite à l'amélioration de la situation nette de la société IDMM, filiale à 100 % de la société Radiall Ventures.

- Une reprise de provision sur les titres Radiall India Private ltd a été comptabilisée au cours de l'exercice 2016 pour un montant de 72 milliers d'euros.

Note 7 - Evolution des stocks

7.1 Stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2015	31 déc. 2016	Variation
Matières premières et approvisionnements	21 898	25 242	3 344
Encours de biens et services	2 749	2 248	-501
Produits intermédiaires et finis	6 452	7 639	1 187
Total des valeurs brutes	31 099	35 129	4 030

7.2 Provision pour dépréciation des stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2015	Dotation	Reprise	31 déc. 2016
Provisions matières premières et approvisionnements	2 965	656	151	3 470
Provisions produits finis	606	90	109	587
Total des provisions	3 571	746	260	4 057

Note 8 - Créances clients et comptes rattachés

Ce poste correspond au montant des créances clients et effets reçus. Les effets s'élèvent à 303 milliers d'euros. Les échéances de ces postes sont inférieures à 1 an.

Note 9 - Détail des autres créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Impôt Société	2 402	6 156	8 558	1 284	6 177	7 461
Autres créances sur l'Etat	6 382		6 382	3 538		3 538
Comptes courants filiales	4 639		4 639	4 381		4 381
Indemnités à recevoir sur litiges en cours	61		61	0		0
Fournisseurs débiteurs	46		46	47		47
Compte de régularisations diverses	192		192	327		327
TOTAL	13 722	6 156	19 878	9 577	6 177	15 754

La créance d'impôt société de 8 558 milliers d'euros comprend un crédit d'impôt recherche de 5 910 milliers d'euros dont le remboursement est attendu en 2017, 2018, 2019 et 2020 mais également un crédit d'impôt compétitivité emploi pour un montant de 2 574 milliers d'euros dont le remboursement est attendu en 2017, 2018, 2019, et 2020.

Les autres créances sur l'Etat, pour un montant total de 6 382 milliers d'euros, sont principalement constituées de créances TVA (5 752 milliers d'euros), de subventions à recevoir (455 milliers d'euros) et de retenues à la source (174 milliers d'euros).

Note 10 - Inventaire des valeurs mobilières de placement

Aucune action propre n'est classée en valeurs mobilières de placement.

Les intérêts courus non échus au 31 décembre 2016 se rapportant aux certificats de dépôts s'élèvent à 1 millier d'euros. Des plus-values latentes sont relevées sur des produits de placement pour un montant de 260 milliers d'euros.

<i>(en milliers d'euros)</i>	
Certificat de dépôt	: 9 091
Placement en SICAV de Trésorerie	: 760
Provision pour dépréciation	: -
Total	: 9 851

Note 11 - Evolution des capitaux propres

(en milliers d'euros)	31 déc. 2015	Augment.	Dimin.	31 déc. 2016
Capital	2 817		169	2 648
Primes	21 897		16 268	5 629
Réserve légale	339			339
Réserves statutaires ou contractuelles	41 822	277		42 099
Report à nouveau	46 504	26 283		72 787
Résultat	30 903	30 834	30 903	30 834
Provisions réglementées	8 355	1 614	1 646	8 323
Total capitaux propres	152 637	59 008	48 986	162 659

Le montant des dividendes distribués par Radiall en 2016 s'élève à 4 620 milliers d'euros, dont 278 milliers d'euros de dividendes sur actions propres affectés en réserve.

- Le 19 octobre 2016, la société Radiall SA procède à l'annulation de 111 138 titres auto-détenus acquis dans le cadre du programme de rachat. A l'issue de cette opération, le capital social est réduit de 169 milliers d'euros.

La différence entre la valeur de rachat des titres annulés et leur valeur nominale est imputée sur les primes disponibles pour un montant total de 16 268 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2016, le capital social de la Société s'élève à 2 648 025,67 euros. Il est composé de 1 736 986 actions. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins bénéficient d'un droit de vote double.

Note 12 - Structure de l'actionariat

	31 déc. 2016		31 déc. 2015	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
- Société d'Investissement Radiall *	34,7	37,2	32,6	35,8
- Hodiall *	54,7	55,6	53,2	57,5
- Pierre Gattaz	2,8	3,0	2,7	2,9
- Public et divers **	7,8	4,2	11,5	3,8

* Holding regroupant les intérêts des familles Gattaz dans RADIALL.

** Les actions détenues directement ou indirectement par le personnel représentent moins de 0,1 % du total.

La société Radiall est consolidée selon la méthode de l'intégration globale par la société Hodiall.

Note 13 - Provisions pour risques et charges

13.1 Evolution des provisions

(en milliers d'euros)	31 déc. 2015	Augmentations	Reprises	Reprises non utilisées	31 déc. 2016
Risques de change	316	167	316		167
Risques techniques et commerciaux	325		154	171	0
Risques divers	407	220	64	101	462
Total provisions pour risques	1 048	387	534	272	629
Provisions pour restructurations	0				0
Indemnités de fin de carrière *	9 026	1 532	810	0	9 748
Total provisions pour charges	9 026	1 532	810	0	9 748

Inclus l'impact de la recommandation ANC n° 2013-02

(*)

13.2 Indemnités de départ à la retraite

HYPOTHESES	2016	2015
Age de départ à la retraite :		
- né avant 1951	60	60
- né entre 1951 et 1956	63	63
- né après 1956	65	65
Taux d'évolution des salaires :		
	2,74%	2,74%
Taux d'actualisation :		
	1,31%	2,03%
Turnover :		
- de 16 à 39 ans	6,17%	6,17%
- de 40 à 49 ans	2,48%	2,48%
- de 50 à 54 ans	0,61%	0,61%
- de 55 à 65 ans	0,00%	0,00%
Taux de charges sociales patronales :		
- cadres	49,50%	47,13%
- non cadres	44,10%	45,74%
Table de mortalité :		
Homme	TH00-02	TH00-02
Femme	TF00-02	TF00-02

Note 14 - Echancier des dettes

(en milliers d'euros)	31 déc. 2016				31 déc. 2015			
	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans	Total	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunts obligataires convertibles				0				0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	572	5 000		5 572	338	5 200		5 538
Dettes financières diverses	73	654	23	750	88	550	112	750
Comptes courants groupe	7 409			7 409	2 461			2 461
Effets à payer	1 740			1 740	1 624			1 624
Fournisseurs	18 250			18 250	14 573			14 573
Avances et acomptes	836			836	8			8
Dettes fiscales et sociales	20 791			20 791	20 134			20 134
Autres	2 397	1 156		3 553	194	799		993
Total	52 068	6 810	23	58 901	39 420	6 549	112	46 081

Au cours de l'exercice 2016, une quatrième annuité de 200 milliers d'euros a été remboursée sur la ligne de crédit de 1 000 milliers d'euros souscrite au cours de l'exercice 2011 afin de financer l'acquisition des titres Radiall INDIA auprès des minoritaires.

Au 31 décembre 2016, le solde des emprunts souscrits par Radiall auprès des établissements financiers s'élève à 5 200 milliers d'euros.

Les dettes financières diverses sont constituées d'avances remboursable pour un montant de 750 milliers d'euros, consenties par la BPI (banque pour l'investissement) et liées à divers projets de recherche.

Les autres dettes à plus d'un an comprennent des produits constatés d'avance rattachés au chiffre d'affaires pour un montant de 545 milliers d'euros et à des subventions pour un montant de 355 milliers d'euros.

Note 15 – Etats des produits à recevoir et des charges à payer

15.1 Produits à recevoir

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Intérêts courus à recevoir	1	20
Clients, factures à établir	7 382	2 008
Fournisseurs, avoirs à recevoir	26	32
Redevances à recevoir	154	97
Retenues à la source	174	243
Produits divers à recevoir	75	16
Total des produits à recevoir	7 812	2 416

15.2 Charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Intérêts courus à payer	18	78
Clients, avoirs à établir	2 303	103
Fournisseurs, factures à recevoir	2 446	2 870
Redevances à payer	15	11
Charges sociales et fiscales à payer	17 479	16 283
Charges diverses à payer	68	65
Total des charges à payer	22 329	19 410

Note 16 – Éléments concernant les entreprises liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Participations (montant bruts)	52 365	52 364
Créances clients et comptes rattachés	24 447	17 562
Autres créances et comptes courants débiteurs	4 639	4 381
Emprunts et dettes financières diverses (comptes courants créditeurs)	(7 409)	(2 461)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(4 261)	(2 502)
Autres créances	-	5
Autres dettes	(2 143)	(97)
Charges financières	20	12
Produits financiers	25 731	25 219

Les opérations avec les parties liées concernent l'ensemble des filiales du groupe (cf. le tableau des filiales et des participations) ainsi que des flux avec la société HODIALL S.A.

Note 17 - Engagements hors bilan

Instruments de couverture mise en place

L'entreprise, dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition aux risques de change, a mis en place les opérations suivantes :

	Nominal (en milliers de devises)	Juste valeur - Cash Flow Hedge (en milliers d'euros)	Juste valeur - Trading (en milliers d'euros)
Termes (vendeur USD)	12 000	-559	-39
Options (tunnel à prime nulle) (vendeur USD)	24 000		-1 460
Produits à barrière désactivante (vendeur USD)	34 400		-803
Total	70 400	-559	-2 302

Dans le cadre de ses activités, Radiall est exposé à une grande variété de risques financiers. Les risques principaux sont le risque de change, le risque de crédit et dans une moindre mesure le risque de taux. Les risques de change et de taux d'intérêt sont gérés de manière centrale par le Groupe.

Un suivi des positions de liquidité de toutes les entités est effectué de façon régulière sur une base mensuelle.

Les activités de financement à court terme et à long terme sont effectuées au siège, et font l'objet d'un accord préalable du Directoire et du Conseil de surveillance.

Pour gérer et réduire son exposition aux risques de variations des taux d'intérêt et des cours de change, Radiall utilise divers instruments financiers dérivés. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture et ceux qui pourraient caractériser une position spéculative sont interdits.

Toutes les transactions financières réalisées par le Groupe sont contractées uniquement avec des partenaires disposant d'une notation de premier rang, reçue d'une agence spécialisée.

Dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition au risque de taux, Radiall a mis en place les opérations suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Échéance	Taux fixe	Nominal	Valeur de marché
Swap de taux variable / fixe (sur contrat de crédit-bail)	Septembre 2022	3,25%	1 203	-127

Engagements de crédit-bail

<i>(en milliers d'euros)</i>	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31 déc. 2016
Crédit-bail immobilier (Voreppe)	213	869	222	1 304
Crédit-bail mobilier	311	750	0	1 061

RADIALL a construit au cours de l'exercice 2010 un nouveau bâtiment sur le site de Voreppe. L'ensemble immobilier a fait l'objet en décembre 2010 d'un contrat de cession -bail immobilier pour un montant de 2 354 milliers d'euros. Les redevances payées au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à 211 milliers d'euros.

En juillet 2012, Radiall a signé un contrat de crédit-bail Mobilier d'une valeur de 625 milliers d'euros sur une durée de 84 mois. Ce contrat porte sur la location de matériel de production pour le site de Voreppe. Les redevances payées au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à 100 milliers d'euros.

En janvier 2015, Radiall a signé un contrat de crédit-bail Mobilier d'une valeur de 196 milliers d'euros sur une durée de 60 mois. Ce contrat porte sur la location de matériel de production pour le site de Voreppe. Les redevances payées au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à 40 milliers d'euros.

En juillet 2015, Radiall a signé un contrat de crédit-bail Mobilier d'une valeur de 848 milliers d'euros sur une durée de 60 mois. Ce contrat porte sur la location d'une chaîne de métallisation pour le site de Voreppe. Les redevances payées au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à 171 milliers d'euros.

Engagements de contrat de location simple

(en milliers d'euros)	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31 déc. 2016
Immobilier	681	1 200	0	1 881
Autres immobilisations (Véhicules)	186	296	0	482

Engagements relatifs aux lignes de crédit confirmées non utilisées

Au 31 décembre 2016, le Groupe a la possibilité, au titre d'un contrat de prêt conclu en juillet 2011 et modifié par trois avenants, de tirer un montant de 84 millions d'euros, dont 15 millions d'euros en crédit revolving et 69 millions d'euros destinés principalement à financer des opérations spécifiques de croissance externe.

Respect des covenants au 31 décembre 2016 :

Sur la base des comptes consolidés du Groupe Radiall au 31 décembre 2016, les ratios prévus dans le cadre de la Convention de Financement sont respectés.

Engagement d'un versement de complément prix sur l'acquisition des titres Van-System Srl (Italie) :

Le 29 juillet 2015, Radiall a acquis 100% du capital et des droits de vote des sociétés Van-System srl (Italie), et Van-System Swiss SA. Le groupe Van-System conçoit et fabrique des connecteurs électriques pour les applications professionnelles. Le prix d'acquisition a été déterminé en considérant la juste valeur de la contrepartie transférée au 31 décembre 2015 (3 780 milliers d'euros) et la juste valeur des engagements donnés sur le versement d'un complément de prix qui sera versé au cours de l'exercice 2018. La détermination du montant de ce complément de prix dépend notamment de conditions de performances de Van-System Srl et de Van-System Swiss SA jusqu'à l'exercice clos au 31 décembre 2017. La valeur de cet engagement est estimée au 31 décembre 2016 à 937 milliers d'euros.

Engagement relatif à l'option de vente du bâtiment de Baranzate

Les actionnaires des deux sociétés Van-System acquises par Radiall, actionnaires également à 100% de la société immobilière Malucemi, propriétaire du site industriel de Van-System à Baranzate, détiennent, selon les termes de l'acquisition des deux sociétés par Radiall, une option de vente de la société Malucemi à Radiall exerçable initialement à fin janvier 2017 et prorogée à fin 07/2017. L'exercice de l'option restant incertaine au 31 décembre 2016, et le prix de vente étant proche des conditions de marché, cette option est considérée comme un engagement hors bilan.

Note 18 - Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	2016	2015
France	34 346	30 546
- Avec les entreprises liées	595	654
- Autres	33 751	29 892
International	122 521	120 844
- Avec les entreprises liées	73 209	76 522
- Autres	49 312	44 322
Total	156 867	151 390

Note 19 - Frais de personnel, effectifs et participation des salariés

L'effectif moyen a évolué comme suit :

	2016	2015
Employés / ouvriers	443	468
Techniciens / agents maîtrise	330	318
Cadres et direction générale	294	275
Total	1 067	1061

Note 20 - Rémunérations des mandataires sociaux

<i>(en euros) Année 2016</i>	Rémunérations brutes ^{(1) (2)}	Jetons de présence ou indemnités ⁽²⁾
Total	556 970	164 658

⁽¹⁾ Sur la durée du mandat social, avantages en nature compris.

⁽²⁾ Versés par RADIALL.

Note 21 - Résultat financier

Les produits financiers de l'exercice 2016 se composent principalement des dividendes encaissés des filiales pour 25 605 milliers d'euros. Ils comprennent également une reprise de provision de 78 milliers d'euros sur les titres de participation de Radiall Ventures ainsi qu'une reprise de provision de 72 milliers d'euros sur les titres de participation de Radiall India.

Les charges financières comprennent 1 650 milliers d'euros de dotations aux provisions sur les titres de participation de la société E-Blink ainsi qu'une provision pour dépréciation de 130 milliers d'euros sur les obligations E-Blink.

Le résultat de change fait apparaître un profit de 391 milliers d'euros au titre de l'exercice 2016.

Note 22 - Produits et charges exceptionnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		6
Produit de cession sur immobilisations	2 981	632
Reprise de provision pour risque		
Reprise d'amortissements dérogatoires	1 646	1 803
Total des produits exceptionnels	4 627	2 441
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	54	10
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	2 873	673
Dotation aux amortissements dérogatoires	1 614	1 793
Total des charges exceptionnelles	4 541	2 476

Note 23 - Impôt sur les sociétés

L'entreprise a enregistré cette année un crédit d'impôt recherche d'un montant de 1 234 milliers d'euros. Par ailleurs, la société a bénéficié d'un crédit impôt compétitivité d'un montant de 1 296 milliers d'euros comptabilisés avec les charges de personnel.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

<i>(en milliers d'euros)</i>	Avant impôts	Après impôts
Résultat courant	31 162	30 777
Résultat exceptionnel	86	57
Impôts sur les bénéfices	(414)	
Résultat	30 834	30 834

En décembre 2007, Radiall a exercé en France l'option pour le régime de l'intégration fiscale de groupe incluant Radiall (société mère intégrante). A la clôture de l'exercice, les filiales françaises comprises dans l'intégration fiscale sont IDMM, Radiall Systems, Radiall Ventures.

Les dispositions de la convention d'intégration fiscale entre les parties conduisent à répartir l'impôt entre les filiales comme si elles étaient imposées séparément en l'absence d'intégration. Les pertes fiscales cumulées indéfiniment reportables du groupe intégré de Radiall au 31 décembre 2016 s'élèvent à 9 066 milliers d'euros.

Radiall ne dispose plus, au 31 décembre 2016, de pertes fiscales cumulées antérieurement à l'intégration fiscale.

Au 31 décembre 2016, le résultat fiscal de Radiall, hors intégration, est un bénéfice de 7 052 milliers d'euros.

Note 24 - ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'ALLEGER OU D'ACCROITRE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2015	Augmentation	Diminution	31 déc. 2016
Provisions réglementées et charges à réintégrer ultérieurement				
Amortissements dérogatoires	8 355	1 614	1 646	8 323
Subventions d'investissements				
Base impôts futurs	8 355	1 614	1 646	8 323
Imposition future (sur la base d'un impôt à 33,33 %)	2 785			2 774
Charges non déductibles fiscalement dans l'année				
Provisions et charges non déduites temporairement	9 342	1 699	1 126	9 915
Organic	225	277	225	277
Participation				
Base impôts payés d'avance	9 567	1 976	1 351	10 192
Economie fiscale future (sur la base d'un impôt à 33,33 %)	(3 189)			(3 397)

Les pertes fiscales cumulées de 9 066 milliers d'euros représentent une économie d'impôt futur d'un montant de 3 022 milliers d'euros.

Note 25 - Recherche et Développement

Il n'a pas été comptabilisé en 2016 d'activation de frais de recherche et développement.

2. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2016

	Capital (1)	Capitaux propres autres que le capital social et résultat	% Capital détenu	Valeur comptable titres		CA HT exercice 2016	Résultat net 2016 (1)	Dividendes encaissés par Radiall S.A.
				Brut	Net			
France								
Radiall Ventures <i>(Aubervilliers (93))</i>	1 000	279	100,00	10 462	7 857	-	(28)	-
Raydiall <i>(Voinon (38))</i>	8 000	42	50,00	4 000	4 000	17 159	787	-
Radiall Systems <i>(Aubervilliers (93))</i>	37	(516)	100,00	3	-	-	(8)	-
ETRANGER								
Radiall GmbH <i>(Allemagne)</i>	486	430	100,00	228	228	11 899	76	432
Radiall Srl <i>(Italie)</i>	257	628	100,00	596	596	742	45	-
Radiall BV <i>(Pays-Bas)</i>	16	300	100,00	11	11	2 140	378	300
Radiall AB <i>(Suède)</i>	31	167	100,00	47	47	634	48	-
Van System <i>(Italie)</i>	50	1 571	100,00	3 691	3 691	7 910	411	-
Van System Swiss <i>(Suisse)</i>	93	136	100,00	274	274	1 471	114	-
Radiall America <i>(Etats-Unis)</i>	14 705	12 813	100,00	13 526	13 526	-	16 788	16 914
Radiall Asia <i>(Hong Kong)</i>	37	854	55,00	18	18	4 162	1 183	928
Radiall do Brasil <i>(Brésil)</i>	186	(240)	99,85	754	-	-	(13)	-
Radiall Ltd. <i>(Grande Bretagne)</i>	260	124	100,00	2 128	462	797	52	-
Radiall India Private Ltd. <i>(Inde)</i>	330	2 987	100,00	3 350	3 350	5 573	310	-
Aidiall Technologies Private <i>(Inde)</i>	3	-	49,00	1	1	-	-	-
Nihon Radiall KK <i>(Japon)</i>	361	239	100,00	397	397	4 359	102	297
Shanghai Radiall <i>(Chine)</i>	11 442	13 852	95,95	12 878	12 878	53 150	8 378	5 807
Radiall Int. Ltd. <i>(Hong Kong)</i>	1	2 568	100,00	1	1	18 305	555	927

Pour les filiales étrangères, les montants en devises locales ont été convertis au taux de clôture pour les éléments relevant du bilan (capital et réserves) et au taux moyen pour ceux relevant du compte de résultat

Principales devises utilisées:

	Taux de clôture (en euros)	Taux moyen (en euros)
Dollars	1,054	1,102
Dollars Hong Kong	8,175	8,554
Livre sterling	0,856	0,820
Couronne suédoise	9,553	9,478
Roupie indienne	71,594	74,142
Yen	123,400	120,255
Yuan	7,320	7,338
Réal	3,431	3,822

3. RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)	2012	2013	2014	2015	2016
Situation financière en fin d'exercice					
a. Capital social	2 817 455	2 817 455	2 817 455	2 817 455	2 648 025
b. Nombre d'actions émises	1 848 124	1 848 124	1 848 124	1 848 124	1 736 986
Résultat global des opérations effectives					
a. CA hors taxes	132 990 433	136 953 545	151 876 123	151 390 113	156 867 190
b. Bénéfice avant impôt, participation, amortissement et provision	19 346 227	17 307 570	26 243 835	33 657 651	37 656 341
c. Impôts sur les bénéfices	(289 222)	(891 830)	(471 322)	(122 963)	413 602
d. Bénéfice après impôt avant participation amortissement et provision	19 635 449	18 199 400	26 715 157	33 780 614	37 242 739
e. Résultat net	14 460 308	14 917 615	21 270 042	30 902 761	30 834 331
f. Montant des bénéfices distribués	2 125 343	2 772 186	4 620 310	4 620 310	4 342 465 *
Résultat réduit à une seule action					
a. Résultat après impôt avant amortissement et provision	10,62	9,85	14,46	18,28	21,44
b. Résultat net	7,82	8,07	11,51	16,72	17,75
c. Dividende versé par action	1,15	1,50	2,50	2,50	2,50 *
Personnel					
a. Salariés (effectif moyen)	974	987	1 033	1 061	1 067
b. Masse salariale	31 418 877	33 352 349	36 094 572	38 270 939	39 343 516
c. Sommes versées en avantages sociaux	14 210 402	15 400 205	17 574 881	18 216 857	18 527 325

* Sous réserve d'approbation par l'assemblée Générale Ordinaire arrêtant les comptes de l'exercice 2016 et hors approbation par l'assemblée Générale Ordinaire du versement de dividende exceptionnel.

4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RADIALL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Fait à Paris et à Courbevoie, le 19 avril 2017,

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

FIDUS

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation des titres de participation, telles que décrites dans la note 2.5 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

GAEL LAMANT

ERIC LEBEGUE

5. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A/ CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L. 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Avenant n°22 à la convention d'assistance et de conseils avec la société Hodiall, actionnaire de Radiall

Personnes concernées : Monsieur Pierre Gattaz (Président du Directoire de Radiall SA et Président du Directoire de Hodiall), Monsieur Guy de Royer (membre du Directoire de Radiall S.A. et membre du Directoire de Hodiall), Monsieur Yvon Gattaz (Président du Conseil de Surveillance de Radiall SA et Président du Conseil de Surveillance de Hodiall), Monsieur Bruno Gattaz (Vice-président du Conseil de Surveillance de Radiall SA et Vice-président du Conseil de Surveillance de Hodiall), Madame Roselyne Gattaz (membre du Conseil de Surveillance de Radiall SA et membre du Conseil de Surveillance de Hodiall).

Nature et objet

La société Hodiall fournit à votre Société son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance.

Modalités

Votre Conseil de Surveillance en date du 7 décembre 2016 a préalablement autorisé la signature de ce nouvel avenant 22 portant sur la rémunération versée à HODIALL à un montant maximum de 2 millions d'euros pour l'année 2017. L'avenant précité a été signé le 10 janvier 2017.

Motifs justifiant de l'intérêt de cet engagement pour votre Société

Le Conseil de Surveillance considère que la signature de cet avenant est motivée par l'expérience et l'expertise des prestataires salariés de la société HODIALL, qui connaissent parfaitement RADIALL.

B/ CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

• Avenant n°21 à la convention d'assistance et de conseils avec la société Hodiall

Personnes concernées : Monsieur Pierre Gattaz (Président du Directoire de Radiall SA et Président du Directoire de Hodiall), Monsieur Guy de Royer (membre du Directoire de Radiall S.A. et membre du Directoire de Hodiall), Monsieur Yvon Gattaz (Président du Conseil de Surveillance de Radiall SA et Président du Conseil de Surveillance de Hodiall), Monsieur Bruno Gattaz (Vice-président du Conseil de Surveillance de Radiall SA et Vice-président du Conseil de Surveillance de Hodiall), Madame Roselyne Gattaz (membre du Conseil de Surveillance de Radiall SA et membre du Conseil de Surveillance de Hodiall).

Nature et objet

La société Hodiall fournit à votre Société son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance.

Modalités

Votre Conseil de Surveillance en date du 3 décembre 2015 a préalablement autorisé la signature de ce nouvel avenant 21 portant sur la rémunération versée à HODIALL à un montant maximum de 2 millions d'euros pour l'année 2016. Le montant de la prestation facturée par HODIALL à votre société s'est élevé en 2016 à 1,9 millions d'euros hors taxes. L'avenant précité a été signé le 6 janvier 2016.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 19 avril 2017,

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Gael Lamant

FIDUS

Eric Lebegue

IV - ASSEMBLEES GENERALES ET ORGANES SOCIAUX

1. ASSEMBLEE GENERALE

I – RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, qui font apparaître un résultat net après impôts bénéficiaire de 30 834 330,72 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du groupe du Directoire, du rapport du Président du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat et fixation du dividende ordinaire à 2,50 € par action)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate que le montant du bénéfice net de l'exercice 2016 s'élève à 30 834 330,72 euros et que, compte tenu du report à nouveau disponible de 72 787 148,34 euros, le bénéfice distribuable est de 103 621 479,06 euros.

En conséquence, approuvant la proposition du Directoire, elle décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2016, comme suit :

- Dividendes ordinaires soit 2,50 € par action : 4 342 465,00 €⁵
 - Solde affecté au report à nouveau : 26 491 865,72 €

Le report à nouveau après distribution est de 99 279 014,06 euros.

L'Assemblée Générale décide en conséquence de distribuer un dividende ordinaire brut de 2,50 € (deux euros et cinquante centimes) par action, soit un montant de 4 342 465 € (quatre millions trois cent quarante-deux mille quatre cent soixante-cinq euros), le nombre d'actions existantes étant de 1 736 986

(un million sept cent trente-six mille neuf cent quatre-vingt six).

Le dividende ordinaire sera détaché de l'action le 24 mai 2017 et mis en paiement le 26 mai 2017.

Il est précisé que, les actions possédées par la Société ne donnant pas droit au dividende, la somme correspondant au dividende non versé sur ces actions auto-détenues, lors de la mise en paiement, sera affectée au compte de Réserve Générale.

Il est précisé également que :

- au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, le dividende sera éligible, pour les bénéficiaires remplissant les conditions requises, à la réfaction prévue à l'article 158-3. 2° du Code général des impôts,

- le dividende, lorsqu'il sera servi à des particuliers fiscalement domiciliés en France et dont les actions ou parts sociales ne sont pas inscrites dans un PEA, subira une retenue à la source au titre des prélèvements sociaux,

- les mêmes bénéficiaires seront soumis au prélèvement de 21% non libératoire de l'impôt sur le revenu.

L'Assemblée Générale constate que le montant du dividende distribué et le revenu global de l'action au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<i>Exercice</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Dividende net (en euros)</i>
2013	1 848 124	1,50
2014	1 848 124	2,50
2015	1 848 124	2,50

Toutes les sommes mentionnées dans le tableau qui précède sont éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

QUATRIEME RESOLUTION

(Distribution d'un dividende exceptionnel de 1,30 euros)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve la distribution d'un dividende exceptionnel de 1,30 euros conformément au Communiqué de presse de la Société en date du 22 décembre 2016 dans lequel la Société a indiqué son intention d'associer l'ensemble de ses actionnaires à la satisfaction de voir l'aboutissement des efforts qu'elle a consentis depuis près de sept ans pour obtenir sa radiation auprès d'Euronext Paris. Cette distribution interviendra à la date qu'il appartiendra au Directoire de fixer librement, en fonction de celle à laquelle la radiation de la Société sera effective.

⁵ Sous réserve de l'imputation en réserve générale des dividendes des actions qui seraient détenues par la Société au moment du paiement.

CINQUIEME RESOLUTION
(Approbation des conventions soumises à l'article L.225-86 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, et statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par les articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce, prend acte de ce rapport et approuve les opérations et les conventions présentées dans ce rapport.

SIXIEME RESOLUTION
(Fixation du montant annuel des jetons de présence)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'allouer aux membres du Conseil de Surveillance, en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme annuelle globale de quarante mille six cents euros (40 600€) pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, étant précisé que la répartition de cette somme globale entre ses membres incombe au Conseil de Surveillance lui-même.

SEPTIEME RESOLUTION
(Autorisation donnée au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, et des éléments figurant dans le descriptif du programme établi conformément aux articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, autorise le Directoire, avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, et du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, à opérer en bourse ou autrement sur les actions Radiall, dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions, aux fins :

- d'utiliser les actions acquises pour faciliter ou permettre l'acquisition d'un nombre entier d'actions dans le cadre d'opérations de regroupement des actions de la Société,
- d'annuler tout ou partie des actions rachetées dans les conditions fixées par la loi afin de réduire le capital, notamment pour optimiser la gestion financière et patrimoniale de la Société, dans le cadre et sous réserve de l'adoption de la onzième résolution à caractère extraordinaire présentée ci-après,
- d'honorer les obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'option d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites aux membres du personnel et aux mandataires sociaux, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise,
- d'utiliser les actions acquises pour les conserver et les remettre en paiement ou en échange ou autrement dans le cadre de toutes opérations de croissance externe de la Société,
- et, plus généralement, de réaliser toute opération autorisée ou qui viendrait à être autorisée par la loi ou toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'AMF, étant précisé que la Société en informerait ses actionnaires par voie de communiqué.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués par tous moyens sur les marchés, les systèmes multilatéraux de négociation ou de gré à gré, y compris par

acquisition ou cession de blocs d'actions, dans les conditions autorisées par la loi ou les règlements. Dans ce cadre, ces moyens incluent l'utilisation de tout instrument financier dérivé et la mise en place de stratégies optionnelles.

La Société se réserve la faculté de poursuivre l'exécution du présent programme de rachat d'actions en période d'offre publique d'acquisition ou d'échange portant sur ses titres de capital uniquement dans le cadre des dispositions de l'article 231-40 du règlement général de l'AMF.

Le prix maximum que la Société pourra payer dans le cadre de son programme de rachat d'actions est de deux cent quarante euros (240€).

Le nombre maximal d'actions pouvant être achetées en vertu de cette autorisation ne pourra excéder 10% du nombre total des actions composant le capital social, sachant que ce montant sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à la présente assemblée.

Cette autorisation est donnée pour une durée maximum de dix-huit (18) mois à compter de la présente Assemblée Générale, indépendamment de la date de radiation de la Société. Elle annule et remplace, pour la partie non utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2016.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au Directoire qui pourra déléguer lesdits pouvoirs, en particulier pour juger de l'opportunité de lancer un programme de rachat et en déterminer les modalités, passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, affecter ou réaffecter les actions acquises aux différentes finalités, effectuer toutes déclarations, remplir toutes formalités et d'une manière générale faire le nécessaire.

HUITIEME RESOLUTION
(Avis consultatif sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 aux membres du Directoire)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire indiquant les raisons pour lesquelles ce dernier avait souhaité la consulter, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée aux membres du Directoire, tels que présentés dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

NEUVIEME RESOLUTION
(Nomination de Madame Gabrielle Gauthey au Conseil de surveillance)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constatant que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Didier Lombard vient à expiration ce jour, décide de nommer, en application des dispositions de l'article L.225-75 du Code de commerce et conformément à l'article 13 des statuts, Madame Gabrielle Gauthey en qualité de membre du Conseil de surveillance, et ce, pour une durée de six (6) années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à se réunir en

2023, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Madame Gabrielle Gauthey a fait savoir qu'elle accepte sa nomination et n'est frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

DIXIEME RESOLUTION

(Politique de rémunération des membres du Conseil de Surveillance, des membres du Directoire et du Directeur Général - Approbation des principes et critères de détermination, de répartition, et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux membres du Conseil de Surveillance, des membres du Directoire et du Directeur Général au titre de l'exercice 2017)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve, après avoir pris connaissance du rapport prévu à l'article L.225-82-2 du Code de commerce, les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature présentés dans le rapport précité et attribuables aux membres du Conseil de Surveillance, aux membres du Directoire, et au Directeur Général en raison de leurs mandats respectifs au titre de l'exercice 2017.

II – RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

ONZIEME RESOLUTION

(Autorisation donnée au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues, conformément aux dispositions des articles L.225-204, L.225-207 et L.225-209 et suivants du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 et suivants du Code de commerce ainsi qu'aux dispositions des articles L.225-204 et L. 225-207 du même Code, autorise le Directoire, avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi :

- à annuler à tout moment sans autre formalité, en une ou plusieurs fois, les actions de la Société acquises par suite de rachats réalisés dans le cadre de toute autorisation donnée par l'Assemblée Générale en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce,
- à annuler les actions de la Société qui auraient été préalablement acquises dans le cadre d'une offre publique de rachat ouverte à l'ensemble des actionnaires, conformément aux articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce.
- réduire le capital à due concurrence, en imputant la différence entre la valeur de rachat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles,
- à modifier en conséquence les statuts et à accomplir toutes formalités nécessaires.

Le nombre maximum d'actions de la Société pouvant être annulées en vertu de la présente autorisation est fixé à 15 % des actions composant le capital de la Société, par période de vingt-quatre (24) mois, étant précisé que cette limite s'applique à un nombre d'actions qui sera le cas échéant ajusté pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à la présente assemblée.

Cette autorisation est donnée pour dix-huit (18) mois à compter du jour de la présente Assemblée et prive d'effet et remplace, à hauteur des montants non utilisés, toute autorisation antérieure ayant le même objet.

DOUZIEME RESOLUTION

(Modifications statutaires faisant suite à la radiation de la Société)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, décide, conformément à l'article 23 des statuts de la Société, de modifier les statuts pour les adapter à la nouvelle situation qui résultera de la radiation : les termes « ou au porteur » qui figurent à l'Article 10, les trois derniers alinéas de l'Article 11, ainsi que les alinéas 6 et 7 de l'Article 21, seront donc supprimés dans la nouvelle version des statuts qui entrera en vigueur à la date de radiation de la Société.

2. ORGANES SOCIAUX DE LA SOCIETE

Conseil de Surveillance

Yvon Gattaz	Président du Conseil de Surveillance
Bruno Gattaz	Vice-président du Conseil de Surveillance
Roselyne Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance
Didier Lombard	Membre du Conseil de Surveillance
Marc Ventre	Membre du Conseil de Surveillance
Alicia Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance
Mathieu Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance

Directoire

Pierre Gattaz	Président du Directoire
Dominique Buttin	Directeur Général et membre du Directoire
Guy de Royer	Directeur Exécutif Finances et Juridique et membre du Directoire

Comité Exécutif et Stratégique

Pierre Gattaz	Président du Directoire
Dominique Buttin	Directeur Général et membre du Directoire
Guy de Royer	Directeur Exécutif Finances et Juridique et membre du Directoire
Dominique Pellizzari	Directeur Exécutif Ventes et Développement commercial
André Hartmann	Directeur Exécutif Ressources Humaines et Fonctions Support

Commissaires aux Comptes

MAZARS

Exaltis - 61 rue Henri Regnault
92 075 La Défense Cedex

FIDUS

12, rue de Ponthieu
75008 Paris

Suppléants :

David Chaudat

Jean-Michel Thierry

Communication financière :

Guy de Royer

Tél. : 01 49 35 35 51
Guy.deroyer@radiall.com

3. INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

- [Yvon Gattaz](#)

Président du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 17 décembre 1993.
- Echéance du mandat en cours : 2021.
- Egalement Président du Conseil de Surveillance de Hodiall et gérant de la Société d'Investissement Radiall.

- [Bruno Gattaz](#)

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 17 décembre 1993.
- Echéance du mandat en cours : 2018.
- Egalement Vice-président du Conseil de Surveillance de Hodiall.

- [Roselyne Gattaz](#)

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 16 mai 2006.
- Echéance du mandat en cours : 2018.
- Egalement membre du Conseil de Surveillance de Hodiall.

- [Alicia Gattaz](#)

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 20 mai 2014.
- Echéance du mandat en cours : 2020.

- [Mathieu Gattaz](#)

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 20 mai 2014.
- Echéance du mandat en cours : 2020.

- [Marc Ventre](#)

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 7 décembre 2010.
- Echéance du mandat en cours : 2021.
- Egalement Président du conseil d'administration de Airbus Safran Launchers, Administrateur d'ORTEC Expansion, Président du GIM, Administrateur de Fives Inc, USA.

- [Didier Lombard](#)

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 20 mai 2003.
- Echéance du mandat en cours : 2017.
- Egalement Président du Conseil d'administration de Technicolor et Vice-Président du Conseil de surveillance de STMicroelectronics, depuis juin 2014.

- [Pierre Gattaz](#)

Président du Directoire

- Date de première nomination : 04 janvier 1994.
- Echéance du mandat en cours : 2018.
- Egalement en France, Président du Directoire de Hodiall et membre du conseil d'administration de Raydiall, et gérant de la Société d'Investissement Radiall.
- En Asie, administrateur de la société Radiall India Private Limited.

- [Dominique Buttin](#)

Directeur Général et Membre du Directoire

- Date de première nomination : 12 décembre 2012
- Echéance du mandat en cours : 2019
- En France, également Président de la société IDMM.
- En Europe, également Président de Van System Srl et administrateur de Radiall Aktiebolag.
- En Asie, administrateur de Radiall Electronics Asia Ltd., Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd. et Radiall India Private Limited.
- En Amériques, Président du conseil d'administration de Radiall USA Inc. et Président de Radiall America Inc.

- [Guy de Royer](#)

Membre du Directoire

- Date de première nomination : 17 nov. 2009.
- Echéance du mandat en cours : 2018.
- En France, également Membre du Directoire de Hodiall, Président des sociétés Radiall Systems et Radiall Ventures, et membre du conseil d'administration de Raydiall.
- En Europe, également administrateur des sociétés Radiall Aktiebolag, Radiall Elettronica SRL, Van System Srl et Radiall Ltd, gérant de Radiall GmbH.
- En Asie, administrateur de Radiall India Private Limited, Nihon Radiall KK, Radiall Electronics Asia Ltd., Radiall International Ltd et Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd.
- En Amériques, également Président du conseil d'administration de Radiall America Inc, et Directeur Financier et Secrétaire de Radiall USA Inc.

► **Tableau de synthèse des rémunérations brutes (avantages en nature compris) et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

	Exercice 2016	Exercice 2015
Pierre Gattaz (Président du Directoire)		
Rémunérations versées au titre de l'exercice	504 895	498 539
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2016	Pas d'attribution d'options en 2015
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2016	Pas d'attribution d'action de performance en 2015
TOTAL	504 895	498 539
Dominique Buttin (Membre du Directoire)		
Rémunérations versées au titre de l'exercice *	335 910	391 893
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2016	Pas d'attribution d'options en 2015
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2016	Pas d'attribution d'action de performance en 2015
TOTAL	335 910	391 893
Guy de Royer (Membre du Directoire)		
Rémunérations versées au titre de l'exercice*	271 075	299 676
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2016	Pas d'attribution d'options en 2015
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2016	Pas d'attribution d'action de performance en 2015
TOTAL	271 075	299 676

* Intéressement inclus

Dirigeants mandataires sociaux au 31 décembre 2016	Contrats de travail		Régime de retraite supplémentaire**		Indemnités ou avantages dus ou susceptible d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Pierre GATTAZ Président du Directoire 20/04/2012 AG comptes 2015		X*	X			X		X
Dominique BUTTIN Directeur Général 18/07/2013 AG Comptes 2015	X		X			X		X
Guy de ROYER Directeur Finances et Juridique 20/04/2012 AG Comptes 2015	X		X			X		X

* Les rémunérations de Monsieur Pierre Gattaz sont exclusivement attachées à ses fonctions de mandataire social au sein des sociétés Hodiall et Radiall.

** Retraite supplémentaire selon l' Article 83 du Code Général des Impôts en France.

➤ **Détails des rémunérations brutes (avantages en nature compris) versées au cours des exercices 2015 et 2016 aux mandataires sociaux par Radiall, ses filiales ou ses sociétés contrôlantes :**

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social*

	Exercice 2015		Exercice 2016	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Pierre Gattaz Président du Directoire				
Rémunération fixe	328 660	328 660	334 267	334 267
Rémunération variable	165 684	164 935	168 169	165 684
Intéressement				
Jetons de présence				
Avantages en nature	4 944	4 944	4 944	4 944
TOTAL	499 288	498 539	507 380	504 895
Dominique Buttin Membre du Directoire et Directeur Général				
Rémunération fixe	227 392	227 392	231 808	231 808
Rémunération variable	82 068	143 306	99 696	82 166
Intéressement	19 020	18 774	19 308	19 020
Jetons de présence				
Avantages en nature	2 421	2 421	2 916	2 916
TOTAL	330 901	391 893	353 728	335 910
Guy de Royer Membre du Directoire et Directeur Finances et Juridique				
Rémunération fixe	189 713	189 713	195 650	195 650
Rémunération variable	53 968	88 861	62 388	54 077
Intéressement	19 020	18 774	19 308	19 020
Jetons de présence				
Avantages en nature	2 328	2 328	2 328	2 328
TOTAL	265 029	299 676	279 674	271 075

* Au titre de la période d'exercice de leur mandat.

La part variable du salaire des membres du Directoire versée au mois de mars 2017 a été fonction de grilles d'objectifs personnalisées ayant trait aux performances collectives et individuelles réalisées sur l'exercice 2016 (croissance, rentabilité, excellence opérationnelle, ...).

Jetons de Présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2015	Montants versés au cours de l'exercice 2016
Yvon Gattaz		
Jetons de Présence	5 400	5 500
Autres rémunérations *	122 916	124 758
Bruno Gattaz		
Jetons de Présence	5 400	5 500
Autres rémunérations		
Roselyne Gattaz		
Jetons de Présence	5 400	5 500
Autres rémunérations		
Alicia Gattaz		
Jetons de Présence	2 500	2 700
Autres rémunérations		
Mathieu Gattaz		
Jetons de Présence	2 500	2 700
Autres rémunérations		
Didier Lombard		
Jetons de Présence	8 900	9 000
Autres rémunérations		
Marc Ventre***		
Jetons de Présence	8 900	9 000
Autres rémunérations		

* Indemnités au titre des fonctions de Président du Conseil de Surveillance de Radiall.

➤ **Tableau des délégations financières octroyées au Directoire par l'Assemblée Générale du 12 mai 2016**

Date de l'Assemblée	Référence de la décision	Nature de la délégation	Montant maximal de la délégation	Durée de la délégation	Utilisation faite de la délégation
Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2015	Résolution n°6	Autorisation donnée au Directoire d'acheter ou vendre des actions Radiall, dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions.	10% du nombre total d'actions Radiall à la date de l'opération.	18 mois	5 février 2016
Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2016	Résolution n°6	Autorisation donnée au Directoire d'acheter ou vendre des actions Radiall, dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions.	10% du nombre total d'actions Radiall à la date de l'opération.	18 mois	NEANT
Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2016	Résolution n°8	Autorisation donnée au Directoire de réduire le capital social par annulation, en une ou plusieurs fois, de tout ou partie des actions de Radiall, et de réaliser la ou les réductions de capital social consécutives aux opérations d'annulation.	10% du nombre total d'actions Radiall à la date de l'opération, dans une période de 24 mois.	18 mois	6 octobre 2016

4. RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce visant l'attribution d'options de souscriptions au bénéfice des salariés et dirigeants, nous vous informons que, durant l'exercice 2016, le Directoire n'a accordé aucune option de souscription d'actions.

5. RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article L621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de sociétés et de l'article 222-14 du règlement de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous informons qu'au cours de l'année 2016, aucune opération sur les titres de la Société n'a été réalisée par des dirigeants.

nos contacts
et adresses
dans le monde



Our most
important
connection
is with you.™

Il ne s'agit pas simplement d'un slogan, mais d'un réel engagement, celui de toujours vous placer en priorité de nos relations commerciales en restant accessibles et disponibles. Notre priorité ? Une présence forte, partout sur le globe, pour être à vos côtés, dans n'importe quelle situation, où que vous soyez.

Europe

	ADDRESS	PHONE	FAX	EMAIL
FINLAND	Radiall Finland PO Box 202 - 90101 Oulu	+358 407522412		infofi@radiall.com
FRANCE	Radiall SA 25 Rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers	+33 (0)1 49 35 35 35		info@radiall.com
GERMANY	Radiall GmbH Carl-Zeiss Str. 10 - D 63322 Rödermark	+49 60 74 91 07 0	+49 60 74 91 07 10	infode@radiall.com
ITALY	Radiall Elettronica S.R.L Via Della Resistenza 113 - 20090 Buccinasco Milano	+39 02 48 85 121	+39 02 48 84 30 18	infoit@radiall.com
ITALY	Van System sarl Via Zambelletti, 19, Baranzate Milano	+39 02 35 69 931	+39 02 38 20 42 05	info@vansystem.eu
NETHERLANDS	Radiall Nederland BV Hogebrinkerweg 15b - 3871 KM Hoevelaken	+31 (0)33 253 40 09	+31 (0)33 253 45 12	infofl@radiall.com
SWEDEN	Radiall AB Sollentunavägen 63 - 191 40 Sollentuna	+46 8 444 34 10		infose@radiall.com
UNITED KINGDOM	Radiall Ltd Profile West 950 Great West Rd Brentford, Middlesex TW8 9ES	+44 (0)1895 425000	+44 (0)1895 425010	infouk@radiall.com

Asia

	ADDRESS	PHONE	FAX	EMAIL
CHINA	Shanghai Radiall Electronics CO, Ltd N° 390 Yong He Rd SHANGHAI 200072 P.R.C	+86 21 66523788	+86 21 66521177	infozh@radiall.com
HONG KONG	Radiall Electronics (Asia) Ltd Flat A, 16/F, Ford Glory Plaza, No. 37-39 Wing Hong Street - Cheung Sha Wan - Kowloon - Hong Kong	+852 29593833	+852 29592636	infohk@radiall.com
INDIA	Radiall India Pvt. Ltd 25.D.II phase Peenya Industrial Area. Bangalore-560058	+91 80 283 95 271	+91 80 283 97 228	infoin@radiall.com
JAPAN	Nihon Radiall K.K. 8F, Sawada building, 3-22-8 Higashi Shibuya-ku Tokyo 150-0013	03 (6427) 4455	03 (6427) 4456	infojp@radiall.com

Americas

	ADDRESS	PHONE	FAX	EMAIL
USA & CANADA	Radiall USA, Inc. 8950 South 52nd Street Ste 401 Tempe, AZ 85284	+1 480-682-9400	+1 480-682-9403	infousa@radiall.com

Also Represented In...

AUSTRALIA AUSTRIA BELGIUM BRAZIL CZECH REPUBLIC DENMARK ESTONIA GREECE HUNGARY INDONESIA ISRAEL KOREA LATVIA LITHUANIA
MALAYSIA NORWAY PHILIPPINES POLAND PORTUGAL RUSSIA SINGAPORE SPAIN SWITZERLAND TAIWAN THAILAND VIETNAM SOUTH AFRICA